Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12491 – 4,20 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 28 MARS 1985

Le consensus danois à l'épreuve

Jusqu'à quel point le fameux consensus social que bien des Etats envient aux pays nordiques peut-il résister à l'austérité ? Le Danemark est partiellement paralysé depuis trois jours par le conflit social le plus important qu'il ait connu depuis la guerre, une de ces grèves, rares mais massives, caractéristiques des pays fortement syndiqués où les discussions salariales sont très centralisées. Trois cent mille salariés du secteur privé ont cessé le travail dimanche après l'échec des négociations sur la convention collective entre le patronat et la Confédération du travail. La centrale syndicale LO, après avoir consenti pendant deux ans à d'importantes pertes du pouvoir d'achat, réclamait une revalorisation des salaires et une réduction du temps de travail. Le secteur public menaçait de se joindre au mouvement à partir de la semaine prochaine. Une situation particulièrement critique pour un gouvernement de centre-droit qui ne dispose pas de la majorité au Parlement et doit en permanence rechercher un soutien dans l'opposition.

Paradoxalement, cette grève intervient alors que l'économie danoise se porte beaucoup mieux. Une inflation modérée (+ 6 %), malgré une croissance relativement élevée de la production industrielle (+ 4 %), et une poussée des exportations (+ 15 %), tirées par une forte reprise de l'investissement (+ 20 %), ont placé Copenhague à la tête de l'Europe communautaire pour ses performances au cours des douze derniers mois. Plus symbolique encore, sur un Vieux Continent englué dans le chômage, le royaume a réussi à créer quelque soixante mille emplois en 1984 et à absorber l'ensemble des nouveaux venus sur le marché du travail.

Cette prospérité, les Danois veulent désormais en profiter. Frustré par les erreurs des sociaux-démocrates, par les succès politiques et économiques remportés depuis deux ans par les partis « bourgeois », le puissant syndicat LO avait cédé à la résignation. L'héritage de dix ans de gestion social-démocrate – impliquant un système de protection sociale particulièrement généreux – rendait au demeurant plus supportable qu'ailleurs les sacrifices consentis : réduction des dépenses sociales, alourdissement de la fiscalité, suppression de l'indexation des salaires. Mais, après deux ans et demi de cette rigueur acceptée, les salariés attendaient du gouvernement un minimum de concessions.

Le premier ministre, M. Poul Schlüter, a conclu mardi un accord avec le Parti radical qui lui donnera au Parlement la majorité nécessaire pour imposer un règlement du conflit. Ce règlement porterait sur une hausse de 2 à 2,5 % des salaires et sur une réduction d'une heure à une heure trente de la durée hebdomadaire du travail.

Les syndicats danois acceptent de coutume ce type de règlement imposé. Mais les ordres de retour au travail émanaient précédemment de gouvernements sociaux-démocrates avec lesquels ils étaient en parfaite osmose. Qu'en sera-t-il cette fois ? L'aile gauche de LO montrait mercredi matin des signes de résistance. Rien ne dit que les faibles concessions du gouvernement suffiront à rétablir le système consensuel. La crise aura d'autre part mis en évidence un autre point faible du système danois : à une période où la compétitivité doit se juger entreprise par entreprise, la centralisation des discussions sur les salaires comme sur le temps de travail ôte toute flexibilité. Elle impose l'alignement sur l'entreprise la moins performante, au risque de mettre à mal la productivité de l'économie tout entière.

Le gouvernement prend ses distances à l'égard de M. Pisani

M. Edgard Pisani, qui a quitté Nouméa mardi, était attendu à Paris mercredi soir 27 mars. Le délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie doit remettre son rapport jeudi matin au premier ministre, et dans l'après-midi au président de la République. Il a précisé et complété le plan d'indépendance-association qu'il avait présenté le 7 janvier dernier.

Le gouvernement semble toutefois adopter une attitude prudente et prendre ses distances par rapport aux conclusions de M. Pisani.

Priorité à la réforme électorale! Avant de tirer ses propres conclusions du rapport établi par M. Edgard Pisani, de les exposer à M. Mitterrand et d'arrêter la position du gouvernement, à partir des options proposées par son délégué dans le territoire, pour essayer de trouver une issue politique au casse-tête calédonien, M. Fabius voudrait bien régler la question du nouveau mode de scrutin législatif. Ce sera fait, en principe, dès le conseil des ministres du 3 avril. Ensuite, le premier ministre, qui s'absentera de Paris pendant cinq jours du 4 au 10 avril pour un voyage officiel à Singapour et à Séoul, s'emploiera à « ficeler » le dossier calédonien de telle sorte que le choix gouvernemental puisse présenter le moins d'inconvénients pour le pouvoir, sans offrir à l'opposition de nouveaux arguments ou une nouvelle raison de triomphalisme. Le chef du gouvernement s'attend, en tout cas, à de fortes réactions politiques sur ces deux points de son ordre du jour, et il ne tient pas à affronter deux tempêtes à la fois...

A l'Hôtel Matignon comme à l'Elysée, personne ne conteste le bien-fondé de l'objectif fixé le 7 janvier par M. Pisani, avec l'aval du chef de l'Etat. L'indépendance-association demeure, aux yeux du président de la République comme à ceux du premier ministre, la solution théorique la plus raisonnable, dans la mesure où une telle évolution permettrait de préserver les intérêts de la France dans le Pacifique sud tout en répondant à l'exigence d'équité qui sous-tend la démarche des socialistes à l'égard de la communauté mélanésienne. Chacun adhère à la réflexion exprimée dans nos colonnes par le délégué du gouvernement : « *L'indépendance-association aménagée comporte pour l'avenir moins d'incertitudes que le maintien d'une situation dont nous savons qu'elle a provoqué les événements actuels.* » (*le Monde* daté 17-18 mars).

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite et l'article de THOMAS FERENCZI page 7.)

Le Collège de France préconise l'autonomie des lycées et des universités

M. Yves Laporte, administrateur du Collège de France, devait remettre, ce mercredi 27 mars, au président de la République le rapport sur « *les principes fondamentaux de l'enseignement de l'avenir* » que M. Mitterrand avait demandé à cette institution en février 1984. Rédigé par M. Pierre Bourdieu, professeur de sociologie, ce document est le résultat d'un large travail collectif mené par la cinquantaine de professeurs du Collège. Ceux-ci insistent notamment sur la nécessité de renforcer le pluralisme culturel et l'autonomie des établissements et de s'appuyer sur les techniques modernes de communication.

L'idée de demander au Collège de France un rapport sur « *l'avenir de l'enseignement* » avait, à première vue, quelque chose d'un peu baroque. En quoi ces éminents spécialistes de l'hébreu, des religions antiques ou de la physique corpusculaire, qui s'adressent à un public confidentiel et qui, pour beaucoup, n'ont jamais enseigné dans les universités – et encore moins dans les lycées, – pouvaient-ils porter un jugement sur une école de masse traversée de conflits culturels, politiques, sociaux, corporatistes, inextricables ? Que pouvaient-ils savoir de plus que n'importe quel citoyen, des écoles de campagne, des collèges de banlieues surpeuplées, des universités ouvertes à tout vent, ou du monstre de la rue de Grenelle ?

Eh bien! disons tout de suite que le contrat a été rempli et que le Collège a bien répondu à la mission qui lui avait été confiée. Grâce à l'indépendance dont il dispose et aux vertus du travail collectif – la quasi-totalité des professeurs ont pris part à cette œuvre commune, – il est parvenu à un texte serein, mettant heureusement en perspective des idées, pas toujours neuves, mais souvent considérées comme taboues dans le milieu universitaire.

Son principal mérite est d'avoir bien situé le « niveau » de son intervention : assez théorique pour fixer un cadre général de réflexion, mais suffisamment concret pour déboucher sur des propositions pratiques.

Les professeurs du Collège n'ont pas voulu se lamenter sur la « crise » ou la « dégradation » de l'école. Ils se sont aussi efforcés de dépasser les oppositions dans lesquelles s'enferre habituellement le débat sur l'école : peut-on concilier enseignement de masse et d'élite ? Démocratie et sélection ? Y a-t-il incompatibilité entre la pédagogie et les connaissances ? Les sciences et les arts ? La théorie et la pratique ? La centralisation et l'autonomie ? Le public et le privé ?...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 10.)

Avertissement de M. Bérégovoy aux grandes centrales d'achat

Les pouvoirs publics veulent à la fois favoriser la rationalisation des circuits de distribution et empêcher que la constitution de monopoles n'entrave la concurrence. Tel est le sens de la lettre que M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a adressée, le mardi 26 mars, aux cinq grandes centrales d'achat, après avoir pris l'avis de la commission de la concurrence. Le ministre s'était inquiété du poids des super-centrales qui sont en mesure d'exiger de leurs fournisseurs industriels des conditions de vente qu'aucun service supplémentaire ne justifie. Cette domination empêche en outre l'arrivée de nouveaux concurrents et pourrait à terme peser sur la formation des prix.

L'avis de la commission est également sévère pour les industriels qui se plaignent sans toutefois aller jusqu'à saisir les pouvoirs publics. La commission ne prononce pas une condamnation générale des centrales d'achat mais tranchera cas par cas, selon les marchés.

(Lire page 22 l'article de JOSÉE DOYÈRE.)

Autopsie de la forêt allemande

La lutte contre les pluies acides et ses effets sur l'environnement (dépérissement des forêts, stérilisation des lacs) connaît un regain de vigueur. A l'occasion d'une visite du président Reagan au Canada, Ottawa et Washington ont décidé d'étudier en commun les retombées de l'industrie américaine sur l'environnement canadien. En Europe, les Dix viennent d'établir un calendrier précis pour l'introduction de l'essence sans plomb et la mise sur le marché de « voitures propres », équipées de pots d'échappement catalytiques. Cette décision, obtenue à l'arraché après des semaines de négociations, a été entraînée par la menace allemande de faire cavalier seul pour « sauver la forêt ». C'est en effet l'Allemagne fédérale qui, la première en Europe, a tiré le signal d'alarme.

De notre envoyé spécial ROGER CANS

Fribourg-en-Brisgau. – Sur ce sentier de grande randonnée qui traverse la Forêt-Noire du nord au sud, on observe de curieuses marques de peinture sur les troncs, beaucoup trop rapprochées pour être les jalons de la piste. De fait, il s'agit d'un marquage des arbres malades pour la prise de conscience des promeneurs. Point blanc : arbre légèrement atteint ; point bleu : arbre malade ; point rouge : arbre dépérissant. Le randonneur, mis en alerte par des panneaux explicatifs, peut ainsi évaluer lui-même l'étendue des dégâts de ce qu'on appelle ici non pas les « pluies acides », mais plutôt le *Waldsterben*, le dépérissement de la forêt.

S'il n'y avait eu ces marques, en effet, le promeneur ne verrait rien d'anormal. Même dans les secteurs les plus touchés par le mal, on n'observe jamais en Forêt-Noire ces pitoyables cimetières d'arbres tels qu'il en existe en Tchécoslovaquie, à l'aplomb des centrales thermiques cracheuses de soufre. Les seules hécatombes bien visibles sont le fait du vent : comme les autres, la forêt allemande porte les stigmates – localisés – des coups de chien météorologiques. Mais ailleurs, rien que des signes, perceptibles seulement aux connaisseurs (forestiers, biologistes, naturalistes).

Les sapins – essence la plus fragile de Forêt-Noire – perdent leurs aiguilles. Ils se « déplument » et forment prématurément leur cime en « nid de cigogne ». Même s'ils ne meurent pas, ils ne grandissent plus et semblent atteints de sénescence précoce. Les épicéas, qui représentent la moitié du massif (contre 21 % de sapins, 12 % de hêtres et seulement 2 % de chênes), sont plus résistants. Beaucoup, cependant, jaunissent. Même les jeunes. Et certains perdent aussi leurs aiguilles, ne conservant parfois en bout de branche que la pousse de l'année. « *Il y a plusieurs sortes de dépérissements,* précise Hans-Jochen Schröter, ingénieur forestier de l'institut de recherche de Fribourg. *Certains épicéas perdent leurs aiguilles vertes, d'autres les conservent jusqu'au jaunissement complet par manque de magnésium, de calcium ou de zinc.* »

L'étonnant est que des arbres d'une même station, de la même essence et sur le même sol, réagissent différemment. « *Les arbres sont comme les hommes,* philosophe notre forestier. *Certains sont prédisposés à la maladie et vieillissent mal, d'autres résistent bien, alors qu'ils sont soumis aux mêmes conditions.* » Maladie ? Quelle maladie ? C'est alors que les avis divergent.

(Lire la suite page 22.)

« LE MONDE ARTS ET SPECTACLES »

Les « Immatériaux » au Centre Georges-Pompidou

Le titre pourrait annoncer une plaquette de poèmes à tirage très limité. Rassurons-nous. « Les Immatériaux » pèsent un bon poids au cinquième étage de Beaubourg : celui du travail accumulé en deux ans de préparation par cinquante réalisateurs rassemblés par le Centre de création industrielle, sous la conduite de Jean-François Lyotard et Thierry Chaput. C'est à voir, avec trois étoiles, à partir du 28 mars jusqu'au 15 juillet.

De quoi s'agit-il ? D'une convocation des sciences et des arts et de leur mère commune, la technique, au rendez-vous incertain de l'après-2000. La vieille dame qui invite est la philosophie. Il y aura donc la génétique, l'astrophysique, la recherche industrielle, bien d'autres, et la vraie patronne de toutes, l'informatique, installée dans d'inquiétantes machines à langage. Mais aussi le théâtre, l'architecture, la musique et la peinture, où Malevitch et Marcel Duchamp font figure d'ancêtres.

Attention : en payant 20 F votre billet, vous passez un contrat peu commun. Vous devez penser... C'est à comprendre ou à laisser. De multiples guides vous aideront sur place. L'article que nous publions aujourd'hui dessine à grands traits le profil de cette machine philosophique, qui ressemble aussi, heureusement, à un jouet.

(Lire page 11 l'article de JEAN LAUNAY.)

AU JOUR LE JOUR

Anonymat

A partir du 1er mai commencera une ère nouvelle pour la France : plus de guichetier innommable, plus de percepteur sans nom, de receveur inconnu, de contrôleur masqué ! Les fonctionnaires en relation avec le public seront tous identifiables, et ceux qui nous écriront devront signer – enfin ! – de manière très lisible.

Adieu bureaucrates, dont l'anonymat indéchiffrable faisait sinon le charme du moins la puissance occulte !

On ne s'en plaindra pas. L'équité voudrait qu'ils puissent nous fournir aussi l'identité exacte de tous ceux – hauts fonctionnaires ou ministres – qui, loin du public, imaginent les procédures complexes et interminables, les mesures absurdes, les réglementations tatillonnes et contradictoires qu'ils sont chargés de faire appliquer.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

étranger

EUROPE

DEUX PARTIS COMMUNISTES EN CONGRÈS

BUDAPEST : M. Romanov, au nom de Moscou a apporté un soutien mesuré à l'expérience hongroise

De notre envoyé spécial

Budapest. – C'est un discours carré, sans surprises et sans saillant, que M. Grigori Romanov, l'ancien rival malheureux de M. Gorbatchev, est venu prononcer à Budapest, mardi 26 mars, devant le congrès du Parti communiste hongrois. M. Romanov a évidemment été accueilli avec empressement et déférence. Il a embrassé M. Kadar devant les délégués debout (ici, on se lève pour les invités étrangers, mais pas pour ses propres dirigeants). Cela dit, ce personnage, qui a la réputation d'être un « dur », n'était sans doute pas l'interlocuteur dont les dirigeants hongrois auraient pu rêver...

L'ancien « patron » de Leningrad a eu des paroles aimables pour M. Kadar et pour les communistes hongrois – le contraire eût été surprenant en ces circonstances, – mais, sur le fond, il n'a rien dit qui puisse passer pour un quelconque ralliement de l'URSS à la *« voie hongroise vers le socialisme »*. *« Depuis quarante ans déjà, le peuple hongrois, en union étroite avec le peuple soviétique et ceux des autres partis frères, construit un monde nouveau,* a déclaré M. Romanov. *Tout ce qui a été réalisé pendant ces années confirme la justesse de la voie que nous avons choisie, de la supériorité du socialisme. »* C'est bien la voie suivie depuis quarante ans, c'est-à-dire aussi bien le stalinisme que la suite), et c'est celle, générale et commune, du socialisme. Rien de plus. A propos des rapports entre Moscou et les pays frères, M. Romanov ne s'est guère plus engagé. S'il a évoqué *« la spécificité des conditions concrètes et des particularités nationales du développement de chaque pays »*, c'est pour ajouter aussitôt que toute la communauté socialiste était néanmoins *« profondément intéressée par les succès des uns et des autres »*.

Même équilibre ambigu quand M. Romanov parle d'*« une communauté où il n'y a pas de place pour la domination ou la soumission »*, mais ajoute tout de même que *« le meilleur moyen de garantir les intérêts de chaque Etat socialiste, c'est l'internationalisme prolétarien »* (dont Moscou est, comme chacun sait, le gardien). De même, si M. Romanov a mentionné l'intérêt que présente le développement des relations économiques avec l'Occident, il a aussi souligné que ces relations devaient être conçues de telle manière qu'elles ne permettent pas à l'*« impérialisme »* d'exercer *« un chantage »* sur les pays socialistes. M. Romanov a aussi parlé des tendances actuelles de la politique soviétique, y compris le développement de la responsabilité des entreprises et des travailleurs, mais en des termes qui ne vont pas au-delà, bien au contraire, de ce qui se répète depuis des années à Moscou.

Et, comme il se doit, mais dans une autre contexte, M. Romanov a fait référence – une fois de plus – à M. Gorbatchev. Ce dernier est évidemment, à Budapest, le héros de diverses bonnes histoires qui ont fleuri ici comme dans les autres pays de l'Est à l'occasion du dernier épisode des successions de Moscou. *« M. Gorbatchev,* dit-on par exemple d'un air *navré... si jeune et déjà malade. »*

Perplexité

Plus sérieusement, le profil présumé du nouveau chef du Politburo soviétique devait *a priori* convenir aux dirigeants hongrois. Cependant, ces derniers ont fait savoir aux responsables de la presse qu'il ne fallait *pas renouveler cette fois* l'erreur commise après la nomination d'Andropov et souligner maladroitement les sympathies supposées du nouveau nommé pour l'expérience hongroise. Plus fondamentalement, à Budapest comme ailleurs, l'arrivée à Moscou d'un homme résolu, appelé à rester longtemps aux commandes ne peut être accueillie qu'avec une certaine perplexité, surtout dans un pays où le problème de la succession « locale » ne manquera pas de se poser... du vivant de M. Gorbatchev.

Les dirigeants hongrois, en tout cas, même *s'ils ont eu au début* de l'an dernier quelques velléités d'affirmer une politique étrangère plus autonome, semblent plus décidés que jamais à éviter à Moscou tout motif d'irritation, même minime. M. Kadar, *dans son discours,* a lui-même appelé à combattre toute trace d'antisoviétisme dans les publications, mais il *s'était* aussi engagé sur un chemin un peu glissant en suggérant, à propos de l'enseignement de l'histoire de la Hongrie, de moins s'intéresser aux erreurs des années 50 et un peu plus à la République des conseils de Bela Kun en 1919, *« un rappel utile pour tous ceux qui prétendent que le socialisme ne s'installe que là où il y a des soldats soviétiques, alors qu'à l'époque ils étaient à plus de 1 500 kilomètres »*. La remarque, bien entendu, a disparu de la version publiée de son discours, comme d'ailleurs tous les passages les plus colorés.

Tout ce qui touche de près ou de loin l'URSS reste l'objet des plus grandes précautions. *Ainsi, l'été* dernier, un numéro du mensuel *Mozgo Vilag,* qui avait eu l'audace d'évoquer le rôle de Trotski dans la révolution, a été bloqué à la dernière minute. Et, quelques mois plus tard, la police a saisi un millier d'exemplaires d'un ouvrage « illégal » publié en Hongrie sur Wallenberg, le diplomate suédois disparu en URSS après 1945, alors qu'elle semble parfois moins zélée à propos d'autres publications également illégales. Ce ne sont que de petites choses mais qui contribuent à rappeler une réalité essentielle. La Hongrie continue à accueillir sur son sol depuis une certaine année 1956 des troupes soviétiques. Des troupes dont la présence est habituellement discrète, mais pas toujours autant qu'on le dit. Un diplomate occidental n'a-t-il pas eu récemment la surprise de tomber, sur une petite route toute proche de Budapest, au crépuscule, sur un blindé qui lui barrait la route, et dont l'occupant n'a pas hésité, dans un mauvais hongrois chargé d'accent russe, à *lui* demander ses papiers...

JAN KRAUZE.

HELSINKI : les « eurocommunistes » préparent l'exclusion des « orthodoxes »

De notre envoyé spécial

Helsinki. – Depuis près de vingt ans, le Parti communiste finlandais (FKP) est divisé entre tenants d'une ligne orthodoxe, fidèles à Moscou, et partisans d'un communisme « nationaliste ». Ceux-ci, plus indépendants, constituent *la* tendance majoritaire. Le congrès du FKP, qui s'est tenu le 23 mars à Helsinki, *était bien « extraordinaire »*... puisque le courant minoritaire n'y était pas représenté. L'animateur des *« moscovites »*, M. Taisto Sinisalo, et ses amis avaient décidé de ne pas y participer.

Lors du vingtième congrès, l'été dernier, le président du parti, M. Arvo Aalto, avait donné le feu vert à la création d'organisations « parallèles » – autrement dit favorables aux idées de la majorité – dans les secteurs dominés par les orthodoxes. Il avait précisé qu'elles seraient représentées comme les autres au prochain congrès. De cette façon, le chef du FKP confortait sa position personnelle ; il indiquait, d'autre part, que l'heure du choix décisif approchait pour les minoritaires. Ceux-ci, conscients des dangers, ont choisi de s'abstenir. Ils affirment, entre autres griefs, ne pas avoir pu participer aux travaux préparatoires et aux élections des délégués *dans les conditions prévues* par les statuts. Bref, les minoritaires accusent les dirigeants du parti de *s'être livrés à de sombres manipulations* pour les écarter.

Aucun des deux courants ne voulait *pourtant endosser la responsabilité* de la scission du mouvement ouvrier. Aussi le congrès du 23 mars n'a-t-il pas marqué l'éclatement « officiel » du Parti communiste finlandais, *mais il a préparé le terrain.* La tactique de la majorité est claire, après les modifications qui ont été *apportées aux statuts.* A l'avenir, une session extraordinaire ne pourra être réunie que si la demande en est faite par plus d'un tiers des districts : or, après la création des « organisations parallèles », et celle de nouveaux districts, les minoritaires ne contrôlent plus que huit unités régionales sur vingt-quatre. Par ailleurs, c'est le comité central – et non plus, comme naguère, uniquement le congrès – qui pourra dorénavant procéder à des exclusions des districts frondeurs ou d'« autres organisations » du parti (la formule vise les journaux communistes qui critiquent systématiquement la ligne « eurocommuniste » de la majorité).

Le président du FKP, M. Aalto, et le nouveau secrétaire général, M. Vainionpaeae, se sont ainsi dotés d'instruments efficaces dans leur lutte contre les « orthodoxes », qui paraissent maintenant avoir bien peu de chances de pouvoir continuer à défendre à l'intérieur du parti des thèses qui ne sont pas celles de la majorité.

L'état-major du FKP a en outre préparé la phase ultérieure du processus. Il menace de procéder, dès ce printemps, si la situation ne se clarifie pas, à un renouvellement des cartes des quelque trente-quatre mille membres du parti. Celles-ci seraient distribuées par les organisations favorables à la majorité, et seulement aux militants s'engageant à œuvrer dans le mouvement conformément aux principes fixés par M. Aalto.

Le cordon ombilical avec Moscou

Force est évidemment de constater que les méthodes choisies par le courant dominant pour mettre un terme aux activités fractionnelles de la minorité ne sont guère plus démocratiques que la ligne idéologique dure et « pure » dont se réclame la tendance rivale ! L'objectif est bien d'isoler la minorité, politiquement et à tous les niveaux de l'organisation, et ainsi de la forcer à sortir volontairement du FKP. Les « orthodoxes », qui avait exigé la convocation de ce congrès extraordinaire auquel ils n'ont pas participé, se réuniront le 29 mars pour définir leur position et leur tactique.

Les chefs du FKP se déclarent assurés que les divisions internes sont la principale raison des déboires des communistes finlandais : *« Chaque dispute nous coûte automatiquement dix mille voix »*, déplore un membre du bureau politique. A deux *reprises,* le FKP a *participé* à des gouvernements de grande coalition de centre-gauche : de 1966 à 1971, et, récemment, de 1975 à 1982. Il s'était retiré quelques mois avant les élections législatives de 1983 pour tenter de retrouver un profil de *« parti d'opposition »*, après avoir mené au pouvoir avec les sociaux-démocrates, les centristes et les libéraux une *politique* de « redressement » qui comportait une bonne dose d'austérité. Mais, de*puis,* sa baisse de popularité s'est poursuivie : aux élections communales de l'automne 1984, le FKP, avec 13,9 % des suffrages, a réalisé le plus mauvais score de son histoire. Ses dirigeants ont voulu resserrer les rangs avant les législatives de 1987.

Après avoir tiré un trait sur le centralisme démocratique, la dictature du prolétariat, l'obligation de relations privilégiées avec Moscou, et après s'être séparé, d'une façon ou d'une autre, de sa « phalange stalinienne », le Parti communiste espère sans doute pouvoir stabiliser son électorat et jouer de nouveau un rôle dans la politique intérieure du pays en proposant un « socialisme à visage finlandais », comme le souhaite M. Aalto. Dans son discours du 23 mars, le président du FKP a sévèrement critiqué la politique économique – trop favorable à l'industrie à ses yeux – du gouvernement à dominante social-démocrate de M. Kalevi Sorsa, qui *« renforce les forces libérales en Finlande »* (1).

Un seul délégué, M. Jouko Kajanoja (ancien président du parti), s'est permis quelques observations sur la nouvelle ligne idéologique. Il a estimé que le parti allait parfois trop loin dans le réformisme dans le seul but de vouloir être *« acceptable »* pour les autres formations politiques. Il a dénoncé les propos de certains militants qui déclarent publiquement vouloir « couper le cordon ombilical avec Moscou », et renoncer indirectement à l'internationalisme. Ces critiques ont été interrompues par des sifflets...

Avant le congrès, la *Pravda* avait publié quelques articles qui soutenaient les « minoritaires », ainsi que la « troisième ligne », qui s'efforce de renouer le dialogue au sein du parti. Ces articles accusaient M. Aalto et ses collaborateurs d'avoir violé les statuts du FKP en autorisant la création des « organisations parallèles ». La presse soviétique a laissé entendre qu'on n'acceptait pas, à Moscou, la scission du mouvement communiste finlandais. A l'occasion de nombreuses visites, des membres éminents du PC de l'URSS ont tenté de faire comprendre au parti frère que la réconciliation était nécessaire. Ces pressions avaient donné certains résultats au cours des quinze dernières années. Il semble, cette fois, qu'elles auront bien peu d'effet. Le processus de séparation est bel et bien engagé. Reste à savoir quelles seront les conséquences de ce divorce. Pour les uns, le *rupture* sera une « catastrophe » pour le mouvement ouvrier finlandais. Pour d'autres, cette session *extraordinaire du 23 mars était,* en fait, le premier congrès du PC *de Finlande.*

ALAIN DEBOVE.

(1) L'actuel gouvernement comporte, outre des sociaux-démocrates, des représentants du Parti du centre, de la minorité de langue suédoise et du Parti rural (populiste).

Irlande du Nord

Amnesty International demande la publication d'une enquête sur un cas de torture

Londres *(AFP)*. – Amnesty International a demandé, ce mercredi 27 mars, au gouvernement britannique de rendre public les résultats de son enquête sur un cas de torture présumé en Irlande du Nord.

L'organisation de défense des droits de l'homme, dont le siège est à Londres, rapporte le cas de Paul Caruana, vingt-trois ans, qui affirme avoir été *« systématiquement maltraité »* lors d'un interrogatoire à Belfast en août 1984.

Cet homme, que les autorités *soupçonnaient d'appartenir* à *un* mouvement catholique clandestin, dit que des policiers l'ont frappé à plusieurs reprises, lui ont écartelé les jambes et lui ont mis la tête dans des sacs en plastique pour l'empêcher de respirer, indique Amnesty.

Après le premier jour d'interrogatoire, Paul Caruana a été transporté à l'hôpital, où les médecins, constatant ses blessures, lui ont placé une minerve autour du cou. Il a déclaré avoir ensuite été soumis à *« d'autres mauvais traitements »*.

Les faits se seraient déroulés au centre de détention de Castlereagh, à Belfast, après l'arrestation de Paul Caruana à un barrage de police à Londonderry, le 11 août 1984. Amnesty International avait demandé en décembre dernier au gouvernement britannique de mener une enquête « complète » sur cette affaire.

ASIE

Taiwan

L'assassinat d'un journaliste sino-américain

LE CHEF DES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS EST INCULPÉ POUR « COMPLICITÉ »

Taipeh *(AFP)*. – Le directeur des services taiwanais de renseignement, le vice-amiral Wong Hsi-ling (cinquante-huit ans), a été inculpé, mardi 26 mars, de *« complicité d'assassinat »* dans le meurtre du journaliste américain d'origine chinoise Henry Liu (*le Monde* du 22 mars).

Le journaliste, âgé de cinquante-deux ans, avait été abattu le 15 octobre dernier devant sa résidence de Dale City (Californie), peu après avoir écrit une biographie défavorable au président taiwanais Chiang Ching-kuo.

L'adjoint du vice-amiral Wong, le général Hu Yi-ming (cinquante-huit ans) et le colonel Chen Hu-men (quarante et un ans) ont été également inculpés de complicité pour avoir donné des informations sur la victime et avoir servi d'intermédiaires entre les membres du « gang du bambou », le plus important de l'île et leurs propres services. Le chef présumé du gang, Chen Chi-li (quarante et un ans), avait déclaré la semaine dernière qu'il avait agi sur ordre du vice-amiral Wong. Le procès de ce gangster inculpé d'assassinat dans cette affaire et de son lieutenant Wu Tun (trente-cinq ans) doit s'ouvrir le 2 avril. Un troisième suspect, Tung Kuei-Sen (trente-trois ans), s'est enfui aux Philippines.

MM. Wong, Hu et Chen seront jugés par un tribunal militaire. Les débats seront ouverts à la presse et au public.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1983

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

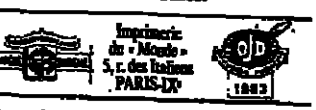
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 330 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 315 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



DIPLOMATIE

M. Weinberger invite dix-sept pays à participer aux recherches sur « l'initiative de défense stratégique »

Les Etats-Unis viennent de donner un caractère formel à leur offre, évoquée ces dernières semaines par MM. Reagan et Weinberger, de coopérer avec leurs alliés pour les travaux de recherche en matière d'armes spatiales mis en route dans le cadre de l'initiative de défense stratégique (IDS). Dans une lettre adressée à dix-sept pays, et dont le texte a été rendu public mardi 26 mars à Luxembourg, en marge d'une réunion des ministres de la défense de l'OTAN, M. Weinberger, ministre américain de la défense, indique que les Etats-Unis *« sont autorisés et prêts à entreprendre avec les pays alliés, après accord mutuel, des programmes de coopération sur les données et la technologie des missiles antibalistiques »*. Il poursuit :

« Si votre pays est intéressé par la recherche d'éventuels accords de coopération ou de contributions, je vous prie dans un premier temps de bien vouloir me faire parvenir dans les soixante jours une indication de l'intérêt que vous portez à une participation au programme de recherche IDS et des secteurs dans lesquels la qualité de la recherche dans votre pays vous semble le plus prometteuse pour ce programme. Nous souhaitons prendre rapidement votre réponse en considération, dans le but d'entamer des discussions bilatérales appropriées sur des sujets spécifiques et des accords de coopération. »

Cette lettre a été adressée aux pays membres de l'organisation militaire intégrée de l'alliance atlantique, mais aussi à la France, qui ne fait pas partie de cette organisation, ainsi qu'au Japon, à l'Australie et à Israël.

En retour, les ministres de la défense de l'OTAN ont accordé une *« approbation large et unanime »* au programme IDS de recherche, tout en rappelant que tout déploiement de systèmes d'armes défensives dans l'avenir restera soumis à des négociations tant entre alliés qu'avec l'URSS, indique-t-on de source européenne à Luxembourg.

L'offre américaine de coopération a été assortie d'un autre geste en direction des Européens, dans la mesure où l'accent semble être mis davantage, dans le programme IDS, sur la défense contre les missiles tactiques, qui menacent plus spécialement les alliés des Etats-Unis. Déjà la lettre de M. Weinberger précise dans son préambule que le programme IDS *« ne se limitera pas à une exploitation des technologies de lutte contre les missiles balistiques intercontinentaux (...) mais examinera aussi avec soin les technologies de lutte contre les missiles balistiques de portée plus réduite »*.

Selon le correspondant du *Washington Post*, qui se réfère à des responsables américains présents à Luxembourg, une défense contre les missiles soviétiques SS 21, SS 22 et SS 23 basés en Europe centrale et portant à moins de 1 000 kilomètres pourrait être mise au point plus rapidement que les systèmes plus complexes visant les engins intercontinentaux, et un canon à haute vélocité tirant du sol serait étudié à cette fin. En outre, une telle arme aurait l'avantage de ne pas contrevenir au traité ABM de 1972, car ce dernier ne limite que les défenses contre les missiles intercontinentaux couverts par les accords SALT, non la protection contre les armes tactiques.

LES FRANÇAIS « OUBLIÉS » EN UNION SOVIÉTIQUE

M. Catrain ne souhaite pas rentrer en France

déclare M. Roland Dumas

M. Paul Catrain, cet ancien soldat français « oublié » depuis quarante ans en Union soviétique, ne manifeste pas le désir de rentrer au pays natal, a indiqué, le mardi 26 mars à Paris, M. Roland Dumas devant l'association de la presse diplomatique. Le ministre des relations extérieures a déclaré que M. Catrain a ainsi précisé ses intentions à deux membres de l'ambassade de France à Moscou, qui ont pu le rencontrer ces derniers jours dans le petit village d'Ukraine où il réside, marié à une Soviétique. M. Catrain avait été fait prisonnier par les Allemands en 1940; il avait ensuite « disparu », en 1945, dans le bombardement de Lublin, en Pologne; selon toute apparence, il avait été « recueilli » par l'armée soviétique. Ce n'est qu'en 1980 que M. Catrain avait signalé son existence à l'ambassade de France à Moscou. Les autorités soviétiques étaient demeurées totalement évasives sur cette affaire jusqu'à la récente visite de M. Dumas à Moscou, le 12 mars (*le Monde* du 13 mars). Le ministre a précisé que M. Catrain, aujourd'hui considéré par les Soviétiques comme un de leurs ressortissants, souhaiterait toutefois recevoir la visite de membres de sa famille.

Interrogée par différentes radios, une des sœurs de l'intéressé a pourtant déclaré n'avoir aucune envie de se rendre en Union soviétique, de peur de *« ne pas pouvoir revenir en France »*.

Le ministère des relations extérieures a, d'autre part, confirmé, le mardi 26 mars, des informations circulant depuis quelques temps, selon lesquelles les autorités soviétiques ont, à la fin de janvier dernier, remis à l'ambassade de France à Moscou une liste de citoyens français morts en URSS après la seconde guerre mondiale et inhumés au cimetière de Kirsanov, à 450 kilomètres à l'est de la capitale. Cette liste comprendrait trois cent quarante-sept noms; elle est en cours de vérification à Paris. Il s'agirait, selon Moscou, de soldats décédés dans un hôpital proche, à Tambov, où se trouvaient, notamment, de nombreux « malgré-nous », ces Alsaciens-Lorrains enrôlés de force dans la Wehrmacht.

Le cimetière de Kirsanov

L'existence d'un « carré français » au cimetière de Kirsanov avait, pour la première fois, été révélée en mars 1984 par l'agence Novosti, dans un commentaire fustigeant le livre de Patrick Meney, *les Mains coupées de la taïga* (1), ouvrage en grande partie consacré à des Français disparus ou retenus contre leur gré en Union soviétique. Cet organe d'information officielle avait alors assuré que les Français enterrés à Kirsanov étaient des *« volontaires de la Waffen SS ou de la LVF morts dans des camps comme prisonniers de guerre »* (2), et que les représentants français avaient toujours refusé de visiter les lieux, arguant qu'il s'agissait de *« personnes considérées comme traîtres à la patrie »*. Le Quai d'Orsay a indiqué n'avoir jamais eu connaissance de tombes de Français au cimetière de Kirsanov avant mars 1984. – *(AFP, AP.)*

(1) *Le Monde* du 25 février 1984.

(2) La Waffen SS était un corps militaire allemand qui comprenait aussi des volontaires de nombreux pays désireux de combattre aux côtés des nazis sur le front oriental. La Légion des volontaires français était, elle, un corps à même vocation, mais composé de Français seulement.

APRÈS LE MEURTRE DU COMMANDANT NICHOLSON EN RDA

La version officielle soviétique de l'incident suscite le « dégoût » du département d'Etat

Après l'incident qui a coûté la vie, dimanche, à un officier américain, le commandant Nicholson, tué par une sentinelle soviétique en RDA (*le Monde* du 27 mars), l'agence Tass a diffusé, mardi 26 mars, une version de l'affaire plus détaillée que celle fournie la veille par l'ambassade d'URSS à Washington.

« Dimanche 24 mars aux environs de 16 heures, dit le communiqué de l'agence soviétique, *une sentinelle soviétique, qui gardait un dépôt de matériel de guerre dans une zone militaire interdite relevant du groupe des forces soviétiques en Allemagne près de Ludwigslust, dans le district de Schwerin, a aperçu un inconnu en tenue camouflée qui s'était approché en cachette du dépôt, avait ouvert une fenêtre et prenait des photos. Agissant en stricte conformité avec le règlement, la sentinelle a exigé, en russe et en allemand, que l'inconnu s'arrête. Lorsque celui-ci n'a pas obéi aux ordres et a tenté de s'échapper, la sentinelle a tiré un coup de semonce. Le violateur ne s'arrêtant toujours pas, la sentinelle a été obligée d'user de son arme. Le soldat a tiré un coup de feu qui a tué le violateur. »* Le communiqué affirme encore que le commandant Nicholson *« était entré en voiture dans le périmètre de la zone militaire en dépit de la présence d'avertissements clairement visibles, en russe et en allemand »*, et conclut que, si cet *« incident tragique suscite des regrets »*, *« l'entière responsabilité en incombe à la partie américaine »*.

« Un compte rendu aussi tendancieux des faits nous inspire une réaction de dégoût », a déclaré à ce sujet, à Washington, M. Bernard Kalb, porte-parole du département d'Etat, avant de réaffirmer que rien ne justifiait ce *« meurtre inexcusable »*. A Luxembourg, où il assistait à une réunion du groupe des plans nucléaires de l'OTAN, M. Weinberger, ministre américain de la défense, a réaffirmé que le commandant Nicholson ne se trouvait pas dans une zone interdite, qu'il avait été abattu sans sommation et qu'on l'avait laissé mourir sans soins. Il a qualifié l'incident de *« très répréhensible »*, avant de rappeler que quelques jours auparavant, en Allemagne fédérale, *« un observateur soviétique s'était trouvé clairement dans une zone où il n'aurait pas dû être »*, mais que les cas de ce genre sont traités de manière très différente par les autorités américaines.

En vertu d'instructions dont le texte a été communiqué aux journalistes à Washington, les soldats surprenant des officiers soviétiques à proximité d'installations militaires américaines doivent *« ne pas utiliser la force »* et faire preuve de *« courtoisie militaire »*. C'est ainsi que, le 20 mars, trois officiers soviétiques surpris dans une telle situation près de Hof, en Bavière, ont été interpellés et remis aux autorités ouest-allemandes, qui les ont acheminés vers la frontière avec la RDA. Dans le cas de l'Union soviétique, a expliqué un porte-parole de M. Weinberger, le comportement a reflété la *« mentalité KAL »* (du nom de la compagnie aérienne sud-coréenne dont un Boeing a été abattu en septembre 1983) : *« Tirer d'abord et enquêter ensuite. »* – *(AFP, UPI.)*

A l'ambassade des Etats-Unis à Moscou

DES MICROS DANS LES MACHINES A ÉCRIRE

Washington (AFP). – Les Soviétiques ont pu capter pendant près de deux ans des informations américaines ultra-secrètes grâce à de minuscules micros dissimulés dans une douzaine de machines à écrire de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, a affirmé lundi 25 mars la chaîne de télévision CBS.

De 1982 à 1984, date à laquelle les micros furent découverts, *« l'ambassade des Etats-Unis à Moscou a été victime d'une opération d'espionnage électronique sophistiquée qui a fourni aux responsables soviétiques des informations privilégiées sur ce que les diplomates américains faisaient et préparaient »*, a indiqué CBS, citant des *« sources informées »*. Interrogé sur ces informations, un porte-parole du département d'Etat s'est refusé à tout commentaire.

AFRIQUE

République sud-africaine

APRÈS LA TUERIE DE LANGA

Des parlementaires de l'opposition établissent les très lourdes responsabilités de la police

Johannesburg. – Les deux cent trente-neuf personnes arrêtées, mardi 26 mars dans l'après-midi, dans les rues du Cap lors d'une « marche pacifique » ont été relâchées après quelques heures passées dans les locaux de la police. Toutes devaient se présenter devant le tribunal ce mercredi ou payer une amende de 50 rands (300 francs) si elles reconnaissent avoir enfreint la loi qui interdit tout rassemblement à moins que celui-ci ne soit autorisé.

Parmi elles figurent de nombreux ecclésiastiques et des dirigeants d'organismes religieux opposés au système de l'apartheid, dont le pasteur Allan Boesak, l'un des fondateurs du Front démocratique uni (UDF), président de l'Alliance mondiale des Eglises réformées ; le docteur Beyers Naudé, secrétaire général du Conseil des Eglises sud-africaines (SACC) ; le révérend Abel Hendricks, ancien président de l'Eglise méthodiste, et Mme Sheena Duncan, présidente du Black Sash, organisation féminine blanche d'aide à la population noire.

Après une cérémonie religieuse à la mémoire des dix-neuf victimes de la tuerie de Langa, le cortège d'environ trois cents personnes avait l'intention de se rendre dans les rues de la ville pour déposer une pétition au Parlement demandant que la police reste à l'extérieur des *townships*, notamment pendant les funérailles ; le droit pour les Noirs d'enterrer leurs morts quand ils le désirent ; l'ouverture de négociations avec les dirigeants choisis par le peuple et *« la citoyenneté pleine et entière pour tous les habitants de l'Afrique du Sud, une participation de tous au gouvernement central, ainsi que la fin de l'exploitation économique »*.

Le groupe de manifestants n'a pu atteindre le Parlement. La police a informé le pasteur Boesak que cette marche était illégale et a donné cinq minutes aux protestataires pour se disperser. Tous se sont alors agenouillés dans la rue et ont commencé à chanter : *« En avant, les soldats du Christ »*, ainsi que l'hymne des Noirs : *« Dieu sauve l'Afrique »*. Les forces de l'ordre, accompagnées de chiens, ont interpellé les manifestants. Il y a eu quelques bousculades, mais pas de violences. Certains ont été escortés à pied jusqu'au commissariat, la police ne disposant pas d'un nombre suffisant de « paniers à salade ».

La marche de solidarité en faveur des victimes de Langa n'a duré qu'à peine un quart d'heure, dans les rues animées du Cap, en ce début d'après-midi. *« Nous continuerons à résister jusqu'à ce que le peuple noir de ce pays soit libéré »*, a déclaré le pasteur Boesak, revêtu de ses habits religieux, ajoutant : *« Nous voulons vivre dans la paix et la justice. »*

De notre correspondant

Une affaire d'« importance nationale »

Cinq jours après la tuerie de Langa, le drame prend les allures d'une affaire nationale. La principale formation d'opposition, le Parti fédéral progressiste (PFP), vient de publier un rapport d'enquête. Six députés s'étaient rendus, dès vendredi dernier, à Langa, pour recueillir les témoignages de personnes ayant assisté aux événements. Les parlementaires ont abouti à des conclusions qui contredisent la version officielle des faits donnée par le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange.

La foule était pacifique et il n'est pas établi que ceux qui défilaient portaient, comme l'assurent les autorités, *« des bâtons, des lances et des cocktails Molotov »*, observent les députés. Elle a été prise sous le feu croisé de policiers se trouvant à l'intérieur de deux véhicules blindés, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière du cortège. Tout semble indiquer qu'il n'y a pas eu qu'une seule salve et que les tirs ont continué alors que la foule se dispersait. Rien ne prouve que les forces de l'ordre se soient trouvées en état de légitime défense, comme l'a déclaré M. Le Grange, et que les policiers ont été encerclés et attaqués.

Des témoins ont affirmé avoir vu les forces de l'ordre ramasser des pierres et les disperser parmi les corps pour accréditer la thèse de l'agression. Les familles des blessés n'ont pu se rendre à l'hôpital, gardé par la police, pour prendre des nouvelles des victimes. Enfin, selon le rapport, le premier tué fut un gamin à bicyclette abattu à proximité d'un engin blindé.

M. Le Grange s'est rendu mardi sur les lieux du drame en compagnie d'officiels. Il n'a fait aucun commentaire, réservant sans doute ses observations aux membres du Parlement pour un débat qui a commencé mardi après-midi et se poursuit ce mercredi. En fait, le ministre n'a pas encore fait part de ses conclusions. Un député du PFP, M. Malames, lui a dit que la police *« n'empêchait pas la violence, mais la provoquait »*, ce qui a soulevé des rires sur les bancs de la majorité, le Parti national.

Le magistrat chargé de la commission d'enquête doit commencer ses auditions mercredi. Il a annoncé qu'il avait choisi une salle assez grande pour pouvoir accueillir tout le monde et que tous les témoignages étaient les bienvenus dans cette affaire *« d'importance nationale »*.

Depuis jeudi dernier, jour de la fusillade de Langa, trente et un personnes ont trouvé la mort dans les émeutes de la région est de la province du Cap. Deux nouveaux corps carbonisés ont été découverts. Les scènes de violence continuent, et la presse ne peut toujours pas pénétrer dans les *townships*. On a appris que le dernier conseiller municipal noir de Kwanobuhle avait tué lui-même d'un coup de feu son fils de douze ans, n'ayant aucune illusion sur le sort qui attendait sa famille, qui a été massacrée au cours du week-end. Toujours dans ce secteur, le Black Sash, qui a mené une enquête, estime que vingt-quatre personnes sont portées disparues. D'autre part, quatre Noirs ont trouvé la mort depuis le week-end dans la province du Transvaal, où plusieurs cités noires sont toujours en effervescence.

Une réforme constitutionnelle ?

Mardi, le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, a réaffirmé son intention de mettre sur pied des structures politiques pour les Noirs au niveau local. Il a déclaré que le gouvernement était conscient de *« certains problèmes »* qui causent la frustration de la population urbaine noire. *« La question*, a-t-il souligné, *ne porte pas sur la nécessité d'attribuer des droits politiques à la communauté noire mais sur le point de savoir comment cela peut être fait sans qu'aucun groupe de population soit placé en position dominante par rapport aux autres. »*

Cela signifie-t-il que le pouvoir étudie la possibilité de créer une quatrième chambre au Parlement pour les Noirs urbanisés, soit dix millions de personnes, dont la moitié sont des illégaux ? C'est sans doute ce à quoi songe M. Botha, qui parle de *« structures constitutionnelles pour la satisfaction des gens modérés »*. Mais il faudra sans doute du temps avant que la réforme n'aboutisse, et surtout il faudra convaincre les Noirs, ce qui est une autre affaire. L'échec des institutions locales dans ce domaine est un avertissement à prendre en compte, même si le gouvernement refuse pour l'instant de le faire.

MICHEL BOLE-RICHARD.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

Washington condamne l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak

Le gouvernement américain a publiquement condamné, le mardi 26 mars, l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak lors des derniers combats de la guerre du Golfe. Le porte-parole du département d'Etat, M. Klab, au cours d'une conférence de presse, a énuméré les éléments en possession de Washington permettant d'affirmer que l'Irak avait violé la convention de Genève de 1925, à laquelle il avait pourtant adhéré dès 1931.

Selon M. Klab, *« le secrétaire d'Etat George Shultz a lui-même soulevé ce problème à plusieurs reprises auprès de responsables irakiens »*. La question de l'utilisation d'armes chimiques par Bagdad avait notamment été évoquée lundi par M. Shultz lors d'un entretien avec le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz. Celui-ci avait cependant ensuite affirmé *« ne pas* [se] *souvenir »* que ce sujet eût été abordé. En mars 1984, les Etats-Unis avaient déjà condamné l'Irak pour avoir utilisé des armes chimiques dans le conflit.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, a également condamné le recours aux armes chimiques, sans toutefois désigner nommément l'Irak. Dans un communiqué qu'il a rendu public mardi, il a admis que les contacts diplomatiques intensifs pris au cours des dix derniers jours avec les représentants de l'Irak et de l'Iran n'avaient abouti à aucun résultat. On sait que le gouvernement de Badgad ne veut entendre parler d'une trêve que si des négociations sont engagées pour parvenir à *« un règlement global »*. L'Iran, pour sa part, se déclare disposé à observer un cessez-le-feu inconditionnel si l'Irak en fait de même.

Une évolution de l'Iran ?

Certains observateurs aux Nations unies ont cru déceler un assouplissement de la position de l'Iran, soucieux de briser son isolement. En effet, des diplomates de ce pays, dont son ambasadeur à l'ONU, ont à plusieurs reprises omis, en énumérant les conditions iraniennes pour mettre fin à la guerre, *« la destitution et le jugement »* du président Saddam Hussein. Cette formule, naguère de rigueur, a été remplacée par une simple *« condamnation de l'Irak »*.

Les hostilités entre les deux pays se poursuivent sur tous les fronts. Après avoir bombardé, mardi, cinq villes iraniennes — Bakhtaran, Ispahan, Hamadan, Guilan-E-Gharb et Serpol-E-Zehab, — l'aviation irakienne a pilonné, ce mercredi matin, une zone résidentielle de Téhéran, Qazvin et Kashan. Au total, depuis le début de la « guerre des villes », il y a trois semaines, trente-deux habitants de Téhéran ont été tués dans des bombardements, selon les bilans officiels. Les avions de Bagdad ont, en outre, poursuivi, mardi, leurs attaques contre des pétroliers naviguant dans le Golfe, provoquant notamment un incendie sur un bateau battant pavillon panaméen.

Sur terre, l'artillerie lourde et l'aviation irakiennes ont pilonné des positions iraniennes à l'est du Tigre. Selon Bagdad, son armée aurait *« anéanti »* douze divisions et une brigade des forces iraniennes au cours des combats qui ont suivi l'offensive de Téhéran dans les marais de Howeiza (sud de l'Irak) du 12 au 18 mars dernier. — *(AFP, AP, Reuter.)*

● *Un démenti du grand ayatollah Golpayegani.* — L'agence de presse iranienne IRNA a diffusé le 25 mars une déclaration du bureau du grand ayatollah Golpayegani démentant les informations selon lesquelles celui-ci avait critiqué la poursuite de la guerre contre l'Irak. La déclaration ajoute que le dignitaire religieux *« a toujours appelé de ses vœux la victoire définitive des forces iraniennes dans la guerre que l'Irak* [leur] *a imposée »*. *Le Monde* avait fait état, dans ses éditions du 19 mars, des cours prodigués à l'école théologique de Qom par l'ayatollah Golpayegani, dans lesquels celui-ci déclarait illicite le Jihad (la guerre Sainte) *« aussi longtemps que le douzième imam, disparu au VIIIe siècle,* [n'était] *pas revenu sur terre »*.

LA LIGUE ARABE MET PARIS EN GARDE CONTRE LA FOURNITURE DE RÉACTEURS NUCLÉAIRES A ISRAËL

(De notre correspondant.)

Tunis. — En l'état actuel des négociations sur la fournitue à Israël de deux réacteurs électronucléaires civils, les pays arabes estiment préférable d'adopter une position souple en s'abstenant de toute condamnation de la France. Le conseil des ministres arabes des affaires étrangères, qui termine, ce mercredi 27 mars, à Tunis, les travaux de la quatre-vingt-troisième session ordinaire, s'est borné à recommander aux pays membres d'agir *« individuellement et collectivement »* afin d'attirer l'attention de Paris sur la *« gravité »* de cette question et sur les conséquences qu'entraînerait la conclusion positive des négociations en cours.

Mais c'est essentiellement à l'évolution du conflit irako-iranien que le conseil a consacré ses travaux. Etant données les différences d'appréciation qui existent en son sein, il s'est cantonné dans une réaffirmation de sa solidarité avec l'Irak *« dans la défense légitime de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité territoriale »* et a appelé solennellement à des négociations pour une solution pacifique tout en s'abstenant de condamner formellement Téhéran.

Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Chareh, a toutefois tenu, mardi, à se démarquer publiquement de cette position en expliquant devant la presse que c'est l'Irak qui a *« imposé »* la guerre à l'Iran. Il a aussi souligné comme preuve des bonnes dispositions de Téhéran son *« refus d'entreprendre des actions hostiles contre les pays du Golfe malgré l'aide substantielle apportée par ceux-ci à l'Irak »*.

Pour sa part, l'Algérie, engagée dans une nouvelle tentative de médiation entre Bagdad et Téhéran — avec l'approbation des pays du Golfe, — s'en est tenue à une position réservée et très nuancée.

En ce qui concerne le Liban, second point important de l'ordre du jour de cette session, les ministres arabes se sont prononcés à l'unanimité pour le soutien politique et matériel à la résistance libanaise et ont condamné *« les agissements inhumains de l'occupant israélien »*.

Evoquant cette question, le chef de la diplomatie syrienne a cependant déploré que certains pays arabes — qu'il n'a pas désignés — invoquent l'insécurité régnant au Liban *« pour échapper à leurs responsabilités »* en ne versant pas l'aide financière prévue par les sommets arabes de Tunis (1979) et de Fès (1982)

MICHEL DEURÉ

Liban

LE MEURTRE DE DEUX JOURNALISTES DANS LE SUD

Le vice-président de CBS revient partiellement sur ses accusations contre l'armée israélienne

De notre correspondant

Jérusalem. — La chaîne de télévision américaine CBS est partiellement revenue sur les accusations qu'elle avait lancées contre l'armée israélienne après que celle-ci eut abattu jeudi dernier deux de ses journalistes dans un village du Liban du Sud. M. Ernest Leiser, vice-président de CBS, a déclaré, mardi 26 mars à Jérusalem : *« Compte tenu des informations en ma possession, je ne crois pas que les soldats israéliens aient tenté d'abattre délibérément nos deux journalistes. »*

« Peut-être aurions-nous dû modérer notre langage, a poursuivi M. Leiser. *Mais notre réaction se fondait sur les éléments dont nous disposions alors. Il reste que nous avons perdu deux membres de notre famille professionnelle à cause d'un usage de la force qui nous semble avoir été excessif et inutile. »*

Le dirigeant de CBS a tenu ces propos après avoir été reçu par le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès. La veille, il avait, à la demande de M. Pérès, survolé en hélicoptère les lieux du drame et rencontré le commandant de l'unité blindée responsable du tir fatal aux journalistes. *« Il y a peut-être eu une tragique erreur »*, avait-il observé à son retour à Jérusalem.

M. Leiser a donc accepté l'explication fournie, cartes et témoignages à l'appui, par les militaires israéliens. Ceux-ci affirment que le char qui a ouvert le feu sur le caméraman et le preneur de son se trouvait à une distance de 2 500 mètres et non à 700 mètres comme l'ont rapporté les journalistes ayant assisté aux tirs. Le servant du blindé, ajoutent-ils, n'était pas en mesure, à cette distance, de faire la différence entre la caméra de l'équipe de CBS et un éventuel lance-roquettes.

Le porte-parole de M. Pérès, M. Uri Savir, a regretté que *« certaines conclusions prématurées »* aient été tirées de l'incident et qu'on ait utilisé *« certains mots qui n'auraient pas dû l'être »*. Il a toutefois explicitement démenti la version israélienne en reconnaissant que les journalistes *« ne se trouvaient pas au milieu d'un groupe d'éléments armés »* hostiles à Israël.

M. Pérès a, semble-t-il, été très irrité par le fait que le communiqué de l'armée ne comportait pas la moindre expression de regret malgré les consignes données en ce sens par le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin. Le chef du gouvernement avait dû présenter lui-même ses regrets à la direction de CBS et aux familles des victimes. M. Savir a jugé mardi que l'*« affaire était close »*.

Le vice-président de CBS a demandé l'ouverture d'une enquête au sujet de l'incident. M. Pérès l'a refusée en proposant, toutefois, de transmettre à CBS les conclusions du contrôle de routine effectué par l'armée. Le premier ministre a jugé inutile de modifier les restrictions imposées aux correspondants censés *« couvrir »* les événements du Liban du Sud, car l'*« armée aura totalement quitté ce pays avant huit à dix semaines au plus tard »*. (Quelques heures plus tôt, M. Pérès avait déclaré, lors d'une visite à Nazareth, que les soldats israéliens évacueraient le Liban *« bien plus tôt que beaucoup le pensent »*.)

Le matin même, M. Rabin avait fait, à propos du Liban, une déclaration fort remarquée devant la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset. *« Si les actes de terrorisme se poursuivent*, a-t-il prédit, *Israël pratiquera une politique de la terre brûlée. »*

J.-P. LANGELLIER.

A DAMAS

Six organisations palestiniennes créent un « front » contre la « ligne déviationniste » de M. Arafat

Damas *(AFP)*. — La création d'un Front de salut national palestinien (FSNP), regroupant six organisations opposées à la politique du chef de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, a été officiellement annoncée, le lundi 25 mars, à Damas.

L'annonce a été faite au cours d'une conférence de presse, au siège du Conseil national palestinien (CNP, Parlement), en présence de M. Khaled Al Fahoum, ancien président du CNP, démis de ses fonctions lors de la dernière session du CNP à Amman en novembre dernier, et des chefs des six organisations : MM. Georges Habache (FPLP), Ahmad Jibril (FPLP-CG); Samir Ghocheh (FLPP), Talaat Yaakoub (FLP), Issam Al Kadi (Saïka, d'obédience syrienne) et le colonel Abou Moussa, l'un des dirigeants du mouvement de dissidence au sein du Fath, principale composante de l'OLP.

Dans un communiqué, M. Abou Maher Al Yamani, secrétaire général adjoint du FPLP, a indiqué que le front, qui venait d'être constitué, *« luttera pour obtenir l'abrogation de l'accord jordano-palestinien (Hussein-Arafat) du 11 février dernier (...) et s'oppose à toute forme organisationnelle se posant comme un alternative à L'OLP ou portant atteinte à sa représentativité du peuple palestinien »*.

La lutte contre la *« ligne déviationniste »* de M. Arafat doit, selon le communiqué, s'accompagner d'une *« escalade de la lutte armée contre l'ennemi sioniste sur tous les fronts frontaliers de la Palestine et dans les territoires occupés »*. En outre, le FSNP prône le *« renforcement de l'alliance stratégique avec la Syrie pour libérer toute la terre arabe occupée »*.

Le communiqué souligne, enfin, que l'Alliance nationaliste (groupant quatre organisations palestiniennes pro-syriennes qui ont rejoint le FSNP) s'est dissoute. En revanche, aucune annonce officielle de la dissolution de l'Alliance démocratique (FPLP, FDLP, le Parti communiste palestinien et FLP) n'a été faite jusqu'à présent. Seuls le FDLP de M. Nayef Hawatmeh et le PC palestinien, membres de cette alliance, n'ont pas adhéré au FSNP.

[Cette nouvelle coalition appelle deux observations. D'abord, elle ne remet pas en cause l'existence de l'OLP, à laquelle toutes les organisations dissidentes appartiennent formellement, mais dénonce seulement ce que la coalition appelle la *« politique déviationniste »* du président de l'OLP, M. Yasser Arafat. D'autre part, le rapport des forces entre les « réalistes », que dirige ce dernier, et les « jusqu'au-boutistes » de Damas n'est pas modifié. La seule nouveauté est le ralliement du Front populaire du Dr Georges Habache aux organisations d'obédience syrienne dites de l'Alliance nationaliste. Le Front démocratique de M. Hawatmeh et le Parti communiste palestinien, qui n'ont pas rejoint la nouvelle coalition, conservent leur autonomie face à la Syrie et poursuivent le dialogue avec M. Yasser Arafat et ses amis.]

AMÉRIQUES

Etats-Unis

UN SUCCÈS POUR M. REAGAN

Le Congrès approuve la construction de vingt et un nouveaux missiles MX

De notre correspondant

Washington. — La Chambre des représentants a approuvé, mardi 26 mars, la production des vingt et un missiles MX supplémentaires en faveur desquels M. Reagan menait une campagne presque ininterrompue depuis trois semaines.

Les représentants devaient encore voter, mercredi et jeudi, sur le déblocage des 1,5 milliard de dollars de crédit correspondant, mais il était tout à fait improbable qu'ils se dédisent. Après avoir obtenu le feu vert du Sénat, la semaine dernière, le président américain a ainsi virtuellement gagné la première bataille parlementaire de son second mandat en réussissant à se rallier soixante et un des démocrates majoritaires à la Chambre et à l'emporter de 6 voix (219 contre 213).

C'est là un important succès qui conforte l'autorité de M. Reagan, mais ne présage pas pour autant de l'issue des épreuves de force à venir entre le Congrès et la Maison Blanche. Outre qu'il n'est *jamais* arrivé que les parlementaires américains refusent à un président le développement d'une arme stratégique présentée comme indispensable à la défense du pays, M. Reagan avait pour lui de pouvoir affirmer qu'un vote négatif priverait les Etats-Unis d'une monnaie d'échange aux négociations de Genève. Le président était aussi en mesure de jouer sur la crainte des démocrates de paraître trop « mous » face à l'URSS.

Il avait, à cet effet, dimanche et lundi, rappelé de Genève le chef de la délégation américaine aux conversations sur le contrôle des armements, M. Kampelman, qui est démocrate lui-même et qui a, en substance, expliqué aux représentants qu'il n'aurait plus sans MX les moyens de négocier. La même tactique avait été utilisée vis-à-vis du Sénat, qui est, lui, contrôlé par les républicains. Le paradoxe est donc qu'une arme à peu près unanimement décrite comme vulnérable, car destinée à être placée dans des silos fixes, va continuer à être produite dans le seul but d'impressionner l'URSS, qui n'aura aucune raison de l'être après tout ce qui a été dit sur les faiblesses de ce missile.

La carotte et le bâton

Il est, en revanche, vrai que Moscou ne pourra plus ignorer que, même avec la logique contre lui, M. Reagan arrive en matière stratégique à *imposer ses vues* au Congrès. Cela est important, et l'argument n'avait d'ailleurs pas manqué d'être employé par la Maison Blanche qui a harcelé jusqu'à la dernière *minute* chaque représentant hésitant, tantôt menacé des pires foudres, tantôt appâté, au contraire, par de mirobolantes promesses pour sa circonscription.

Avant même le vote de mardi, M. Reagan avait entamé la prochaine offensive qu'il aura à mener à propos de la reprise de l'aide dite « secrète » à la guérilla antisandiniste. Le président, qui s'évertue dans presque chacune de ses interventions à dépeindre le gouvernement de Managua à ce point répressif et totalitaire qu'il serait immoral de ne rien faire pour le combattre, l'a, cette fois-ci, accusé d'utiliser *« la tactique de Staline »* en organisant des déplacements forcés et massifs de la population nicaraguayenne.

Face à des démocrates sans complexe sur ce dossier qui divise les républicains, M. Reagan aura cependant du mal à obtenir les 14 millions qu'il réclame pour les « contras ». Il en aura également à imposer le projet de budget qu'il avait présenté en janvier dernier et qu'il s'est, pour la première fois lundi, montré disposé à amender, en déclarant que *« la porte était ouverte »*, tout compromis sur l'augmentation des dépenses militaires, qui fait scandale face aux coupes dans les dépenses civiles.

Dans les crédits actuellement demandés par le Pentagone, figurent 4 milliards pour quarante-huit autres MX, que la Maison Blanche n'obtiendra pas sans faire de concessions.

BERNARD GUETTA.

C'EST POUR PRÉSERVER LA PAIX !

VOUS FAITES BIEN DE LE DIRE !

PLANTU

Dessin de PLANTU.

LA SOCIÉTÉ GENERAL ELECTRIC EST INCULPÉE D'« ESCROQUERIE » ENVERS LE GOUVERNEMENT

Washington *(UPI)*. — Un grand jury fédéral de Philadelphie a inculpé, mardi 26 mars, la société General Electric — qui est le quatrième plus important fournisseur de matériel militaire aux Etats-Unis — d'*« escroquerie »* envers le gouvernement pour un montant de 800 000 dollars. La firme est accusée d'avoir présenté au ministère de la défense une centaine de factures établies sur la base d'une surévaluation des coûts de main-d'œuvre. Un employé de la société et un autre ancien salarié de l'entreprise ont été inculpés de *« fausses déclarations »*.

Les irrégularités constatées par le Pentagone dans les factures de General Electric concernent un contrat d'un montant de 47 millions de dollars passé avec la firme pour le développement d'une système de têtes nucléaires du missile balistique intercontinental Minuteman. Un représentant de General Electric a reconnu que, au cours de la réalisation d'un contrat d'une telle importance, des *« erreurs »* d'évaluation des coûts pouvaient se produire. Mais il a nié qu'il y ait eu un *« comportement criminel »* de la part de la compagnie ou de ses employés. La firme risque une amende de 1 million de dollars.

Selon les plus récentes statistiques disponibles, General Electric et ses filiales ont reçu, en 1983, des contrats de fournitures militaires pour un montant de 4,5 milliards de dollars.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● ATTENTATS CONTRE DES SOVIÉTIQUES A KABOUL. — Plusieurs soviétiques ont été tués ces derniers jours au cours d'attentats à l'explosif organisés par des maquisards dans des quartiers du centre de Kaboul, a-t-on appris, mardi 26 mars, de sources diplomatiques occidentales à Islamabad. L'aéroport de la capitale aurait, d'autre part, été attaqué, le 19 mars, peu après le couvre-feu. — *(AFP.)*

Argentine

● PROMULGATION DU TRAITÉ SUR LE CANAL DU BEAGLE. — Le président par intérim, M. Victor Martinez, en l'absence du président Alfonsin, a signé le décret d'application du traité chilo-argentin sur le canal du Beagle et les revendications frontalières entre les deux pays. L'accord, conclu le 17 octobre dernier à Rome sous la médiation du Vatican, avait été signé par les ministres des affaires étrangères argentin et chilien (*le Monde* des 25 et 26 novembre 1984). — *(AFP, AP.)*

Bolivie

● REJET D'UNE AIDE AMÉRICAINE POUR LES ÉLECTIONS. — Le gouvernement a rejeté une offre d'aide américaine de 3 millions de dollars, destinée à financer, en partie, l'organisation des élections générales prévues pour le 14 juillet. Les autorités remercient les Etats-Unis, mais estiment que les élections constituent une affaire strictement intérieure et ne peuvent accepter une quelconque ingérence étrangère, a affirmé le ministre des affaires étrangères. — *(AFP.)*

Chili

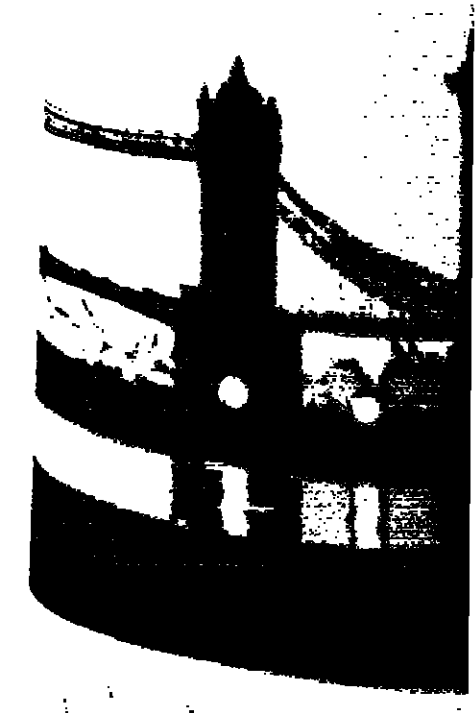
● ATTENTATS A LA BOMBE ET ARRESTATIONS. — A la *veille des journées de « protesta »* organisées les 27 et 29 mars, des bombes ont explosé un peu partout dans le pays, lundi et mardi, notamment à Santiago, devant les bureaux du journal gouvernemental *La Nacion*, à Concepcion dans le sud du pays — où deux policiers ont été tués — et à Valparaiso, où trois attentats ont endommagé des bâtiments. D'autre part, le gouverneur de la province de San-Antonio a annoncé l'arrestation de vingt-cinq personnes qui avaient participé à une réunion de préparation de la « protesta », et à Santiago le Parti humaniste (PHC) a affirmé que vingt-huit de ses militants avaient été arrêtés par la police au cours de ces derniers jours. — *(AFP, Reuter.)*

Corée du Sud

● RESTITUTION DU TORPILLEUR CHINOIS. — *La Corée du Sud va restituer, jeudi 28 mars, le torpilleur chinois qu'elle avait dû arraisonner, son équipage et les corps des six victimes de la mutinerie à bord, a* annoncé, mardi 26 mars, le ministre sud-coréen de l'information. Pékin a présenté ses excuses pour l'intrusion du navire dans les eaux territoriales sud-coréennes. Le bâtiment sera restitué en haute mer *« à un point situé à égale distance »* entre les deux pays. Le gouvernement taïwanais a fait part de ses *« profonds regrets et de son mécontentement »* devant cette restitution. — *(AFP, Reuter.)*

Turquie

● LE PREMIER MINISTRE AUX ÉTATS-UNIS. — Le chef du gouvernement turc, M. Turgut Ozal, devait commencer, ce mercredi 27 mars, une visite de dix jours aux Etats-Unis, indique l'agence France Presse d'Ankara. C'est la première visite dans un pays occidental de celui qui a succédé, en décembre 1983, à l'administration des généraux issue du coup d'Etat de 1980. Ankara se félicite ouvertement de la *« reconnaissance démocratique »* ainsi donnée par Washington à un régime vis-à-vis duquel les pays européens conservent leurs préventions. Pour les Etats-Unis, la Turquie demeure la pierre angulaire du « flanc sud » de l'OTAN, surtout à l'heure où de sérieux problèmes s'élèvent avec la Grèce.



AMÉRIQUES

Brésil

APRÈS LA TROISIÈME OPÉRATION DE M. NEVES

Le gouvernement s'efforce de rassurer l'opinion

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Décidément, le Brésil n'en finit pas de trembler. Tout semblait aller bien. M. Tancredo Neves avait été photographié pour la première fois, le lundi 25 mars, entre sa femme et ses médecins. Souriant, le visage rose, mais *« pas maquillé »*, avait-on assuré. La photo avait fait la « une » des quotidiens et des journaux télévisés. On avait l'impression, enfin, que le 15 mars n'avait été qu'un rendez-vous manqué. On était sûr de ne pas rater le prochain. L'entrée en fonction du président n'était plus qu'une question de date, à débattre entre la famille et les chirurgiens.

Et puis, mardi, c'est de nouveau le drame. Transféré d'urgence de Brasilia à Sao-Paulo, M. Tancredo Neves est opéré pour la troisième fois. L'opération dure quatre heures ; l'anesthésie, commencée en début d'après-midi, se termine tard dans la nuit. Motif : une hémorragie intestinale. Les chirurgiens ouvrent à nouveau l'abdomen à l'endroit où il a déjà été incisé deux fois. Le pays mesure la gravité de la situation : d'abord à ce transfert d'une ville à une autre, ensuite au fait que trois opérations en douze jours, c'est beaucoup pour un homme de soixante-quinze ans. En début de soirée, les chirurgiens, MM. Pinheiro Da Rocha et Henrique Walter Pinotti, affirment dans un communiqué que l'opération a réussi. Ils ont pu situer l'endroit où l'intestin grêle saignait. Ils ont extrait un centimètre de l'anneau intestinal, stoppé l'hémorragie. Celle-ci était due à l'éclatement de la suture faite après la première intervention, le 14 mars. Il a fallu deux heures pour recoudre les chairs. *« L'opération a été difficile »*, affirme le gouverneur de Sao-Paulo, M. Franco Montoro. Pendant quarante-huit heures, M. Tancredo Neves devra rester dans une salle de soins intensifs, sans recevoir de visite, même pas de ses proches. Encore quarante-huit heures à trembler. Car tout peut arriver : une nouvelle infection, des complications pulmonaires ou cardiaques. Le malade a déjà frôlé la mort à deux reprises ces deux dernières semaines. Divers traumatismes post-opératoires l'ont considérablement affaibli.

C'est pendant l'euphorie qui régnait lundi soir que M. Tancredo Neves a ressenti les premières douleurs dans sa chambre de l'hôpital de Base de Brasilia. Quelques heures après, l'hémorragie intestinale était détectée. A l'hôpital, les médecins décidaient le transfert à l'Institut du cœur de Sao-Paulo, l'établissement le mieux équipé pour les examens qui s'imposaient.

Incompétence ?

L'ingestion de radio-isotopes puis une artériographie ont permis de localiser l'hémorragie. Les médecins ont essayé de l'arrêter par des médicaments vasoconstricteurs. N'ayant pas réussi, ils ont dû opérer.

« Quel mauvais sort s'acharne contre lui, contre nous ? », se sont demandé une fois de plus les Brésiliens mardi. Une divinité cruelle semble jouer avec eux. Il y a eu d'abord la grande peur du 14 mars : la *« nouvelle République »* faillit avorter, faute de président. Heureusement, les chefs de l'ancienne opposition – devenue la majorité dirigeante – se sont ressaisis à temps et ont sauvé la démocratie en imposant le respect de la Constitution. Le général Leonidas Pires, nouveau ministre de l'armée, n'a cessé de répéter depuis lors que les militaires ne s'écarteraient pas de la légalité. Puis, à deux reprises, quand on croyait le président sur la voix de la convalescence, ce fut l'annonce, brutale, que tout était à recommencer.

Mardi, le pays s'est réveillé atterré. Il a compris que M. Tancredo Neves avait résisté jusqu'alors grâce à sa vigueur physique, exceptionnelle chez un homme de son âge, mais que le miracle ne se reproduirait pas indéfiniment. Les deux dernières opérations sont peut-être dues à un accident. Dans les deux cas, on a appris en effet que des points de suture faits lors de la première intervention avaient cédé. Il y aurait donc eu défaillance, incompétence au départ, ce qui rendrait assez inexplicable la présence à la table d'opération, le 26 mars, de M. Pinheiro Da Rocha, le chirurgien qui a opéré la première fois. Ou bien, d'extraction en ablation, de début de pneumonie en hémorragie, le cadre clinique n'est pas tout à fait celui qui a été décrit jusqu'ici, et M. Tancredo Neves est victime d'une maladie dont on n'ose pas dire le nom.

Ou bien... d'autres hypothèses ont été lancées. Mais le bulletin publié mardi a été si précis – pour une fois, – il a donné tant de détails sur l'opération et ce qui l'a provoquée, qu'on est obligé pour l'instant d'y ajouter foi.

Une fois de plus, le nouveau gouvernement s'est efforcé de rassurer l'opinion et de donner la preuve que, sans M. Tancredo Neves, la démocratie récemment inaugurée pouvait fonctionner. *« Les institutions sont au-dessus des personnes; elles ont montré dès le premier jour leur solidité. »* M. Jose Sarney, le président par intérim, a envoyé un télégramme à tous les gouverneurs mardi matin pour leur demander de rester à leur poste afin de tranquilliser la population. Les principaux leaders du PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien), la principale formation au pouvoir, ont assuré le président intérimaire de leur soutien. Assurance bien nécessaire, car M. Sarney est un transfuge récent du régime militaire, et la gauche du PMDB ne l'avait pas accepté sans mal comme vice-président.

A Sao-Paulo, une foule s'est rassemblée devant l'hôpital où M. Tancredo Neves se débat entre la vie et la mort. Un peu partout, des gens ont rempli les églises pour prier. Tout le pays suit avec émotion, parfois avec désarroi, le match impitoyable qui se livre depuis quinze jours entre un homme et le mauvais destin qui le frappe. Cet homme n'a jamais été président, mais c'est comme s'il avait déjà régné : le Brésil serait vide et la démocratie « orpheline » s'il disparaissait.

CHARLES VANHECKE.

JOURS DE FRANCE


PHOTO : LUC FOURNOL

AU CAFÉ DU COMMERCE L'UNION NATIONALE

MARIE

Eh bien tu n'as pas lieu d'être fier avec ton Union Nationale. Tu t'en occupes déjà depuis des années et des années. C'est ainsi que, dans un numéro de « Jours de France » de décembre 1976 qui correspondait à la création du R.P.R., tu disais :

« Jacques Chirac, lui, champion du nouveau rassemblement, le R.P.R., démontre aux Français que la République les appelle à militer avec confiance pour la France et, dès lors qu'il lance son appel, il est déjà rejoint par une masse immense et ardente de volontaires.

« Alors, des hommes de valeur comme François Mitterrand seront fatigués de la stérilité de l'Opposition et accepteront d'entrer au gouvernement. Il sera enfin possible au président de la République de former le gouvernement d'Union Nationale dont la France a tant besoin. »

Depuis lors tu es revenu vingt fois sur le problème et quand on a vu, lors des élections cantonales, la façon dont les partis se sont disputés et invectivés, on se rend compte que l'Union Nationale n'est pas pour demain.

FRANÇOIS

Je crois que tu te trompes. Au moment d'une élection il est normal qu'un parti fasse valoir ses réalisations et qu'il critique le travail des autres, ou encore qu'il leur reproche de n'avoir rien fait. Mais une fois que les urnes auront parlé, au moment des élections législatives, il faudra bien donner un gouvernement au pays et on a vu ce que donnait depuis près de trente ans la France coupée en deux.

En conséquence, on constituerait un gouvernement d'Union Nationale à raison d'un ministre pour quinze députés. Un programme commun, comme dirait Marchais, serait établi par tous les ministres pour une durée de cinq ans, les uns faisant des concessions et recevant des avantages, les autres recevant des avantages et faisant des concessions. Après cela tout le monde pourrait se mettre au travail d'un même cœur.

MARIE

Vraiment je t'admire et j'admire à quel point tu aimes ton pays.

FRANÇOIS

Je l'aime comme tous les Français. Certains le disent, d'autres ne le disent pas, mais tous aiment la France.

MARIE

Est-ce que tu l'aimes plus que moi ?

FRANÇOIS

Écoute, chérie, ce n'est pas la même chose !

MARIE

En attendant l'Union Nationale, je t'emmène au cinéma. Après on verra !

Marcel Dassault
Député de l'Oise

IMP. 200-22 85

politique

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

« Si vous enlevez la peur... »

De notre envoyé spécial

Revenu à Paris, M. Edgard Pisani doit remettre jeudi 28 mars son rapport au président de la République et au premier ministre. Dans une interview publiée mercredi par *Libération*, le délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie réaffirme que l'indépendance-association reste *« l'axe de la solution, la charpente du système »* qu'il propose. *« Ce serait une erreur grave,* ajoute-t-il, *de dire que maintenant, après tout, ça ne va pas si mal, l'ordre est rétabli, le cyclone est passé, pourquoi ne pas reporter la question de l'indépendance à plus tard. » « Nous avons tous ensemble créé les conditions pour que le problème se pose en termes politiques,* souligne M. Pisani. *Allons jusqu'au bout. Et en prenant le risque d'un échec. »*

Nouméa. — *« Dans un climat de peur, il est difficile de rétablir le dialogue. »* Ce diagnostic d'un diplomate étranger en poste à Nouméa depuis quelques mois est confirmé par tous les protagonistes de la crise calédonienne. Chacune des deux communautés est victime de sa propre peur. Depuis les violences du 18 novembre dernier qui ont accompagné le boycottage des élections territoriales par les indépendantistes, les caldoches, choqués par un comportement qui les a, disent-ils, complètement stupéfaits, s'attendent au pire... Du côté des Mélanésiens, il suffit de s'aventurer dans leurs villages pour constater que règnent l'inquiétude et parfois la panique, face aux éventuelles représailles des Blancs — broussards et gendarmes confondus.

Tout a basculé ce fameux 18 novembre, quand les militants du FLNKS ont perturbé les opérations de vote puis multiplié les jours suivants les actions de commando, avant que le gouvernement, en envoyant sur place M. Pisani, ne renonce *de facto* à l'application du nouveau statut. Jusque-là, M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, semblait en mesure d'aller jusqu'au bout de son exercice d'équilibriste qui consistait à conduire en douceur le territoire vers son émancipation, avec l'accord des deux communautés. Selon M. Didier Leroux, le jeune président de la fédération patronale, *« la population se faisait à la perspective d'une indépendance longuement préparée, à terme ; l'idée faisait son chemin, gentiment »*. Les Canaques, de leur côté, semblaient prêts à jouer le jeu de la modération.

Le 18 novembre, l'équilibre a été rompu et le plan de M. Lemoine s'est retrouvé par terre. *« Le FLNKS a fait peur à tout le monde »*, dit M. Leroux, qui conclut : *« Tant que les cicatrices ne sont pas refermées, on ne peut pas envisager d'indépendance. »* Les Européens se sont donc installés dans un repli craintif, tandis que les Mélanésiens se crispaient dans un refus obstiné : de part et d'autre la suspicion avait pris le dessus.

Tel était l'état d'esprit dominant à l'arrivée de M. Pisani. Les circonstances n'ont pas alors aidé le délégué du gouvernement puisque, loin de cicatriser les blessures, elles ont plutôt ravivé les plaies. M. Pisani n'a pas tort de souligner que chacune de ses initiatives a été aussitôt suivie d'un contretemps qui aggravait la situation au moment même où elle paraissait pouvoir s'améliorer. Ainsi, début décembre, à peine était-il nommé qu'éclatait la fusillade de Hienghène, tuant dix Canaques ; début janvier, quelques jours après la publication de son plan, c'était la mort d'un jeune Européen puis celle d'Eloi Machoro et d'un de ses lieutenants ; en février, alors que les contacts semblent reprendre, l'affaire du « pique-nique » de Thio fait renaître la tension. Ces incidents ont, chaque fois, renforcé la méfiance entre Européens et Mélanésiens et accru la solitude de M. Pisani, accusé par les uns d'être incapable de maintenir l'ordre, par les autres de perpétuer les traditions de *« répression coloniale »*.

Quatre mois après l'arrivée à Nouméa du délégué du gouvernement, où en est-on ? En apparence, le blocage est complet. Du côté des Caldoches, on n'envisage pas de discuter avec M. Pisani. *« Il est disqualifié »*, affirme M. Lafleur, député RPR, pour qui le délégué du gouvernement *« continue à avoir des attitudes incompatibles avec les nôtres »*. Selon le chef de file des anti-indépendantistes, *« à chaque fausse manœuvre, M. Pisani ressoude la population derrière ceux qui sont contre l'indépendance »*. Il n'est donc pas question de voler à son secours... M. Ukeiwé, président du gouvernement territorial, ne cache pas qu'il a demandé à M. Mitterrand le rappel de son envoyé, auquel il reproche notamment de n'avoir pas condamné la formation du « gouvernement provisoire » canaque. M. Didier Leroux, à sa manière, ne dit pas autre chose : *« Que Pisani s'en aille et qu'on reprenne le plan Lemoine là où il s'est arrêté. »* Bref, dans le camp européen, même les plus modérés considèrent, comme le dit l'un d'eux, que *« M. Pisani a donné le sentiment que le FLNKS était son seul interlocuteur »* et que, dans ces conditions, il n'y a pas de dialogue possible.

Du côté des Canaques, le durcissement est également sensible. On n'hésite pas à qualifier de *« néocolonial »* le projet de M. Pisani, on s'inquiète des *« multiples concessions »* que celui-ci ferait à la droite, on mobilise les militants contre l'Etat français, on mêle dans le même opprobre les « fascistes » du RPCR, M. Ukeiwé et M. Pisani, on dénonce avec force l'action des gendarmes et partout on proclame : *« L'indépendance sans négociations. »*

Les signes d'une ouverture

Pourtant, derrière ces attitudes rigides, ces prises de position intransigeantes, semblent se dessiner ici et là des évolutions, des reclassements, des inflexions. Sous la surface, les choses bougent et, autant qu'on puisse le savoir dans le silence du haut commissariat, les multiples conversations menées par M. Pisani et ses collaborateurs, parallèlement à des interventions publiques parfois malheureuses, ne restent pas sans effets. On a relevé, par exemple, ces derniers temps, la difficulté pour l'un et l'autre camp de se donner un porte-parole incontesté, comme si, après avoir parlé d'une seule voix, claire et nette, chacune des deux communautés éprouvait le besoin de rechercher en son sein un nouveau consensus, de redéfinir ses orientations, de s'adapter aux réalités.

Chez les anti-indépendantistes, on décèle quelques velléités de s'émanciper de la tutelle du RPR parisien. M. Lafleur est, à l'évidence, extrêmement agacé qu'on le dise manipulé par les amis de M. Chirac. Il juge *« grotesque »* qu'on le représente toujours avec *« le pistolet du RPR dans le dos »*. Il tient à affirmer haut et fort que le plan Ukeiwé a été rédigé à Nouméa et non à Paris : *« J'en sais quelque chose »*, dit-il. De M. Pisani, il dit : *« Son point de vue se rapproche du nôtre. »*

M. Ukeiwé souligne avec obstination que les clivages politiques en Nouvelle-Calédonie sont distincts de ceux de la métropole et il rappelle que plusieurs municipalités sont gérées conjointement par le RPCR et le LKS, la branche « légaliste » du mouvement indépendantiste. Certes, les hommes du RPR sont toujours là, dans l'entourage du président du gouvernement, mais il n'est pas indifférent que les dirigeants locaux se sentent obligés de prendre ainsi, ne fût-ce que verbalement, leurs distances.

D'autres signes d'une possible ouverture apparaissent. Le porte-parole du nouveau gouvernement territorial, M. Yves Magnier, maître de recherche en océanographie à l'ORSTOM, reconnaît par exemple que *« les opinions évoluent »* — tout en ajoutant que cette évolution ne saurait être *« accélérée »* par des *« coups de pouce »* extérieurs. Dans les milieux professionnels, on paraît convaincu que l'indépendance est inéluctable. *« Un jour ou l'autre, on coupe le cordon ombilical*, explique un responsable économique. *Si vous enlevez la peur, si vous enlevez le désir de dominer l'autre, vous allez vers l'indépendance. »*

Les indépendantistes eux aussi s'interrogent. La retraite provisoire de M. Jean-Marie Tjibaou a laissé pendant quelques semaines le FLNKS face à ses incertitudes. Le mouvement s'est réorganisé, et même si son langage est resté intransigeant, sa réflexion a progressé. Les récentes déclarations de ses porte-parole ont montré leur souci de ne pas couper les ponts avec M. Pisani, dont le FLNKS apparaît même aujourd'hui, en Nouvelle-Calédonie, comme le principal soutien. La façon dont a été livré aux autorités le coupable du meurtre du major de gendarmerie Roland Lecomte, à Pouébo, confirme que les indépendantistes ne veulent pas renouveler l'erreur qu'a été, par exemple, le voyage de quelques-uns des leurs en Libye. Ils semblent décidés désormais à présenter un visage responsable.

Il en faudra certainement davantage pour que le dialogue reprenne entre les deux communautés. La rencontre de Nianville-les-Roches organisée en 1983 par M. Lemoine a prouvé, selon M. Lafleur, qu' *« il y a accord sur un principe : ce pays ne peut exister que par la discussion »*. M. Tjibaou fait également sienne cette maxime. Reste à créer la confiance, qui persuadera les caldoches que les indépendantistes ne réclament pas leur départ et les Canaques que les anti-indépendantistes n'entendent pas seulement perpétuer leur domination. De la part des uns et des autres, cela suppose qu'aux analyses à courte vue se substitue une vision à long terme de l'avenir du territoire.

THOMAS FERENCZI.

Le PCF accuse le PS de vouloir s'allier avec les « forces conservatrices » après les élections législatives

M. Georges Marchais a indiqué le mardi 26 mars, en fin de matinée, au cours d'une conférence de presse, que le comité central et les secrétaires fédéraux du PCF, réunis lundi, avaient décidé l'organisation de mille débats, baptisés *« rencontres pour l'avenir »*, à partir de la fin du mois d'avril et jusqu'à l'automne prochain. Ces débats sont destinés à faire connaître la politique du PCF et son analyse de la situation économique, au moment où le gouvernement, selon M. Marchais, fait preuve d'un *« optimisme de commande »*, qui *« rappelle celui des pouvoirs précédents »*.

La vérité, a dit le secrétaire général du PCF, c'est que *« la poursuite de la politique de rigueur à sens unique aggrave tous les problèmes et ne conduit à rien d'autre qu'à l'enfoncement de notre pays dans la crise »*.

M. Marchais a dénoncé, d'autre part, *« la préparation de la loi électorale »*, qui, a-t-il dit, *« est centrée essentiellement sur la recherche de futures combinaisons politiciennes et la volonté d'affaiblir notre parti »*. Le secrétaire général du PCF a observé que, au comité directeur du PS, le 23 mars, le débat avait porté *« sur la recherche du meilleur système qui permettrait au Parti socialiste d'échapper au mécontentement des Français »*, et non sur le respect des *« engagements pris devant le peuple et ratifiés en 1981 »*, qui incluaient l'instauration de la représentation proportionnelle. Selon M. Marchais, *« beaucoup* [de responsables socialistes] *se déterminent en fonction de l'élection présidentielle de 1988 »*.

« Nous voulons la proportionnelle, a déclaré le secrétaire général du PCF. *Nous jugerons, le moment venu, des propositions qui nous seront faites. Si le projet qui nous est soumis constitue une caricature de la proportionnelle et témoigne de la volonté de* [nous] *affaiblir, nous engagerons à l'Assemblée nationale et dans le pays une bataille résolue pour faire échouer cette entreprise. »* M. Marchais a observé qu'un scrutin proportionnel départemental, sans redistribution nationale des restes, *« aboutirait à affaiblir »* le PCF.

M. Marchais a relevé, d'autre part, que certains membres du comité directeur du PS s'étaient *« prononcés pour l'abandon de l'union de la gauche »*, et que *« des voix se sont élevées pour que le Parti socialiste s'engage maintenant vers un soi-disant centre-gauche »*. Il a affirmé que le PCF n'avait pas, lui, renoncé à l'union de la gauche, mais seulement aux accords programmatiques.

La résolution adoptée par le comité central et les secrétaires fédéraux affirme que la politique des socialistes bénéficie aux *« puissances d'argent »* et aux *« forces conservatrices »*, *« ce que confirment les manœuvres qui se développent en vue de préparer le terrain de nouvelles alliances entre ces forces et le Parti socialiste au lendemain des élections législatives de 1986 »*.

Conflit entre le PCF et le PS au conseil général du Gard

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a trouvé dans l'attitude des socialistes au conseil général du Gard une illustration du soupçon qui pèse, selon lui, sur la direction du PS, accusée de rechercher de nouvelles alliances. Il l'a dit mardi 26 mars.

La réélection de M. Gilbert Baumet (ex-PS) à la présidence du conseil général de ce département a été en effet suivie d'une rupture à gauche. Les communistes ont refusé la proposition avancée par les socialistes d'élire les vice-présidents à la proportionnelle. Cette formule revenait à accorder six vice-présidences au PS, deux aux communistes et deux aux représentants de l'opposition, ce qui entraînait pour le PC une perte de deux postes et permettait l'entrée de la droite dans l'exécutif départemental. Compte tenu du refus des communistes, les conseillers généraux du Gard ont élu sept vice-présidents socialistes et trois d'opposition. Tous les candidats du PC ont été battus.

Le comité directeur du Parti socialiste, réuni samedi 23 mars, a désapprouvé l'attitude de ses élus locaux. Il leur reproche d'avoir pris, sans consulter la direction du PS, l'initiative de changer le mode de scrutin. *« Le PC est arrivé à ses fins, la droite aussi*, déclare-t-on au siège du PS. *Donc les élus socialistes ont commis une erreur. »*

Le gouvernement prend ses distances à l'égard de M. Pisani

(Suite de la première page.)

En revanche, l'appréciation personnelle que M. Pisani porte sur les chances de succès de son entreprise, ainsi que le calendrier qu'il propose, ne font pas l'unanimité.

Il s'agit toujours d'accélérer le processus d'autodétermination, mais toute la question est de savoir à quel rythme et de quelle manière. M. Mitterrand, appelé une fois de plus à arbitrer, devra choisir entre la voie courte, risquée, préconisée par M. Pisani, et une voie plus ondoyante, plus douce, qui semble avoir aujourd'hui la préférence des conseillers du gouvernement.

Si le président de la République opte pour le schéma de l'ancien ministre de de Gaulle, le Parlement sera saisi avant la fin du mois d'avril d'un projet de loi tendant à organiser en septembre, en Nouvelle-Calédonie, un référendum au cours duquel la population du territoire sera appelée à se prononcer pour ou contre l'indépendance-association assortie d'un « pacte communautaire » comportant les garanties théoriquement assurées aux différentes communautés locales.

Cela ne signifie pas que les électeurs calédoniens auraient à répondre par oui ou par non à une seule question. Il semble acquis, en effet, que, dans ce scénario, le corps électoral se verrait proposer une alternative : l'indépendance-association ou l'autonomie interne, aménagée sur la base du statut officiellement en vigueur depuis le 6 septembre 1984. Le pouvoir pourrait ne pas mener campagne pour la première option contre la seconde, et prendrait donc ses distances, sur ce point, avec M. Pisani, qui s'est personnellement impliqué dans le choix indépendantiste.

M. Mitterrand, intervenant de façon neutre, pourrait alors gérer le résultat, quel qu'il soit, et apparaître gagnant dans tous les cas de figure. Cette voie comporte néanmoins un gros risque, car elle suppose un pari : que les deux principales communautés antagonistes du territoire acceptent jusqu'au bout de jouer le jeu et que ce scrutin d'autodétermination se déroule en absolue conformité avec les règles démocratiques.

Or, si la composition du corps électoral du territoire n'était pas modifiée au-delà de la proposition retenue jusqu'à présent par le pouvoir — à savoir l'exclusion du droit de vote des seuls citoyens demeurant en Nouvelle-Calédonie depuis moins de trois ans, — la réussite de cette procédure impliquerait que les indépendantistes canaques admettent ce qu'ils ont refusé en novembre dernier lors du renouvellement de l'assemblée territoriale. C'est à cause de la composition du corps électoral, qui les met en minorité, qu'ils avaient déclenché le boycottage actif de la consultation. Ce fut le point de départ de l'enchaînement des violences.

D'abord « décompresser »

Cette option supposerait aussi que les dirigeants du Front de libération nationale kanak-socialiste (FLNKS) acceptent, en cas de vote contre l'indépendance, de participer à un régime d'autonomie interne contrôlé par leurs adversaires. Bien que depuis le 18 novembre le rapport de forces n'ait pas évolué en sa faveur et qu'il ne paraisse plus en mesure d'imposer ses conditions, il demeure fort aléatoire d'imaginer que l'état-major indépendantiste se résigne à pareille perspective. Il faudrait craindre, au contraire, que, sous le coup de la déception, certains indépendantistes ne se livrent à des actions désespérées, surtout si le résultat du référendum confirmait que la communauté canaque épouse, elle, dans sa majorité, les mots d'ordre du FLNKS.

Le caractère aventureux de cette voie rapide, faute de compromis entre les parties concernées, conduit certains collaborateurs du président de la République et du premier ministre à préconiser un délai de réflexion supplémentaire. L'avis du secrétaire d'État aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, dont l'approche pragmatique a été réhabilitée par l'évolution des événements et qui est de nouveau consulté par l'Élysée et par l'hôtel Matignon après une période de disgrâce, ne semble pas étranger à cette prudence. Le choix attentiste consisterait à reporter le référendum au début de l'année prochaine pour laisser la situation se « décompresser » davantage et essayer d'obtenir que la préparation et les modalités de la consultation soient pris en charge par les dirigeants des deux communautés eux-mêmes. En ressuscitant, par exemple, le comité Etat-territoire, dont la création est inscrite dans le statut du 6 septembre 1984 et dont la tâche devait justement consister, à l'origine, à préparer le référendum initialement prévu pour 1989. M. Pisani serait désavoué... en douceur, sans que son retour à Nouméa dès la mi-avril soit pour autant remis en cause.

Il s'agirait alors d'assurer, autant que possible, le résultat de la consultation référendaire pour éviter les déconvenues, comme ce fut le cas en novembre dernier. Les partisans de cette solution font valoir que la perspective d'un renversement de majorité parlementaire en mars 1986 pourrait inciter les états-majors nationaux de l'opposition, en particulier celui du RPR, à mettre une sourdine à leurs surenchères et à favoriser un *modus vivendi*, sous peine d'avoir très vite, peut-être, un dossier explosif sur les bras.

Pour M. Mitterrand, le dilemme se complique de la nécessité de ne pas donner l'impression de reculer... alors que tout l'invite à tergiverser.

ALAIN ROLLAT.

MICHEL ROCARD ET JACQUES BARROT A SCIENCES-PO

Deux « chrétiens en politique »

Débat insolite à Sciences-Po entre un ministre socialiste, marqué par une éducation protestante et plutôt pessimiste, et un ancien ministre CDS, catholique et résolument optimiste, à la manière de Teilhard de Chardin. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, et Jacques Barrot, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux et ex-ministre de la santé avaient répondu le 20 mars, à l'invitation du Centre Saint-Guillaume, communauté chrétienne de Sciences-Po, à un débat, devant un amphithéâtre où se pressaient les étudiants, sur le thème « Chrétiens en politique ».

« On ne reçoit pas impunément une éducation chrétienne », reconnaît d'emblée Michel Rocard, qui refuse de se présenter comme chrétien dans la vie publique car, dit-il, *« mes relations avec Dieu ne sont pas telles que j'ai envie d'en parler »*. Cela dit, sa formation religieuse, dans laquelle l'Evangile avait une signification révolutionnaire, a été pour beaucoup dans son engagement politique.

De son côté, Jacques Barrot, issu de la Jeunesse étudiante chrétienne et marqué par le personnalisme communautaire de Béguin et de Mounier (fondateur de la revue *Esprit*), revendique avant tout *« la liberté de la personne »* et condamne vigoureusement *« un marxisme qui nous enferme dans un système de classes »*. Ayant lutté contre la torture en Algérie, il récuse toutefois un certain *« égalitarisme »* prêché par l'Eglise au détriment de *« la création de richesses »*, tout en rejetant l'*« hyper-libéralisme »*. Jacques Barrot rejoint Michel Rocard pour réclamer la rigueur intellectuelle, le respect de l'autre et le sens de la justice dans le débat politique, mais il trouve que le ministre de l'agriculture est tributaire d'une vision protestante et pessimiste de la réalité.

Michel Rocard reconnaît que, pour lui, *« l'homme est un animal mauvais »*, et il cite l'esclavage comme une pratique acceptée naguère même par les chrétiens. Pour lui, ni le libéralisme ni le collectivisme ne peuvent gérer la société, et s'il s'est réclamé du marxisme, cela n'a rien à voir avec le communisme — mouvement le plus antimarxiste qu'il connaisse — mais avec la pensée d'un auteur *« travesti et trahi, Karl Marx, la philosophie est anti-étatique et antibureaucratique »*.

Karl Marx travesti

Sur le plan éthique, enfin, et notamment en ce qui concerne les progrès considérables réalisés pour maîtriser la vie — procréation artificielle, « mères porteuses », manipulation génétique, avortement, euthanasie. — les deux hommes politiques se sont retrouvés pour souligner la gravité des enjeux et l'impuissance de la politique pour trouver des solutions à tout.

La politique, qui ne saurait se prétendre *« totale »*, doit chercher un consensus ailleurs, en faisant appel aussi aux Eglises, affirme Michel Rocard. Mais, il ne cache pas une interrogation qu'il qualifie de *« huguenote »* : celle de savoir si l'Eglise catholique a compris suffisamment la science pour en parler. *« L'Eglise a pris un tel retard, sur la contraception par exemple,* dit-il, *que son message éthique et spirituel, pourtant nécessaire, s'en trouve affaibli »*.

Pour Jacques Barrot, la liberté appelle la responsabilité, et il pense, lui aussi, que la politique ne peut légiférer de façon absolue dans un tel domaine. Regrettant également *« le retard d'une Eglise inspirée exclusivement par un clergé célibataire »*, il considère que celle-ci a raison d'insister sur l'importance de la nature, dont il ne faut pas transgresser les règles.

A juger par l'intérêt passionné du jeune auditoire, le débat politique gagne à être appréhendé par sa dimension spirituelle.

ALAIN WOODROW.

société

UNE ENQUÊTE NATIONALE

Près d'un blessé sur trois est un alcoolique chronique

Les conclusions de la première enquête nationale sur les liens entre la consommation abusive d'alcool et les accidents (de la voie publique, mais aussi du travail, du sport, les accidents domestiques, etc.) ont été rendues publiques, mercredi 27 mars. Cette enquête constitue une première (1). Elle offre en particulier une photographie dynamique, aussi précise que saisissante, de l'imprégnation alcoolique de la population française en fonction du sexe et des catégories socio-professionnelles. Parmi les conclusions les plus importantes on note que près d'un blessé sur trois est un alcoolique chronique et que les chômeurs constituent la catégorie la plus concernée.

On le savait : l'alcool tue. On découvre aujourd'hui qu'il blesse dans une proportion tout aussi inquiétante. L'enquête nationale a porté sur près de 5 000 victimes d'accidents (3 427 hommes et 1 369 femmes, accueillis d'octobre 1982 à mars 1983 dans les services d'urgence de vingt-et-un centres hospitaliers répartis sur l'ensemble du territoire). Cette enquête, qui a bénéficié d'une subvention de la Direction générale de la santé, a, sur le terrain, été menée par des étudiants en médecine.

La première originalité tient au principe même de l'enquête qui a été d'étudier toutes les catégories d'accidents : accidents de la voie publique, bien évidemment, mais aussi accidents survenus lors du trajet du domicile au travail, accidents du travail, accidents domestiques, accidents dus à une pratique sportive ou conséquence de rixes. La seconde originalité a consisté à doser, dans le sang des victimes, outre l'alcoolémie selon la méthode habituelle, deux indicateurs de l'imprégnation alcoolique chronique (une enzyme, la gamma-glutamyl-transférase, et le volume des globules rouges). Ces deux paramètres biologiques sont en effet statistiquement plus élevés chez les grands buveurs chroniques.

Mises dans la perspective épidémiologique, les données ainsi recueillies permettent d'offrir une première photographie nationale de l'imprégnation alcoolique de la société française. Une photographie, il est vrai, des seuls accidentés accueillis dans les services hospitaliers d'urgence, mais assez précise et documentée pour qu'elle puisse, à l'avenir, servir de référence scientifique et de base de réflexion politique.

Les accidents, comme les taux d'alcoolémie, ont leurs rythmes horaire et hebdomadaire : pics de fin de journée, et de fin de semaine. L'un des résultats les plus intéressants porte sur la forte proportion de blessés consommateurs importants et chroniques d'alcool (27,3 % des hommes et 31,7 % des femmes accidentées).

Autre contestation : plus un accidenté est âgé et plus l'alcoolémie est élevée. « *La proportion de très forte alcoolémie égale ou supérieure à 2 grammes par litre, passe de 7 % chez les hommes âgés de moins de trente ans à 17 % chez ceux qui ont dépassé cet âge* », notent les auteurs de l'enquête.

L'accident du chômeur

D'autres chiffres font apparaître les variations importantes du rôle de l'alcool en fonction du type des accidents et de leurs circonstances. Ainsi, dans les rixes, plus d'un homme sur deux et plus d'une femme sur cinq ont une alcoolémie supérieure à 0,80 gramme par litre. C'est aussi le cas d'un homme sur quatre et une femme sur huit victimes d'accidents domestiques (bricolage, morsure de chien, etc.). Contrairement aux idées reçues, les accidents du travail ne sont que peu souvent en rapport avec l'alcoolisation des victimes.

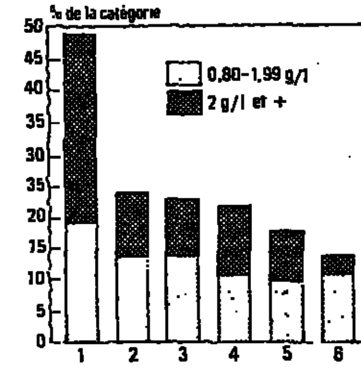
Les auteurs de l'enquête notent également que « *la proportion de chômeurs ayant une alcoolémie élevée est le double de celle de l'ensemble de l'échantillon masculin* ». Ils indiquent néanmoins qu'il n'est pas possible, selon eux, « *de savoir si le licenciement a été la conséquence d'un problème d'alcool ou s'il est la cause du développement d'une alcoolisation importante chez des sujets qui subissent une situation difficile* ».

En toute rigueur statistique et épidémiologique, il est toutefois difficile de conclure à un lien absolu de causalité entre la consommation d'alcool et les accidents. Il faudrait pour cela connaître les taux d'alcoolémies de groupes-témoins de sujets non victimes d'accident. Cette première épidémiologique française apporte néanmoins un faisceau d'indices convergents qui témoignent de l'impact hautement négatif de la consommation d'alcool sur la vie de la cité. Ce faisceau d'indices devraient — entre autres — permettre d'accélérer les mesures gouvernementales préventives et répressives de lutte contre l'alcool. Avec, en premier lieu, le projet de loi sur le contrôle de la publicité de boissons alcoolisées qui, en dépit des engagements publics pris par M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, semble aujourd'hui bel et bien enterré.

JEAN-YVES NAU.

(1) Cette étude a été dirigée par Mme Laure Papoz (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et par MM. Yvon Chich et Jean L'Hoste (Organisme national de sécurité routière), Yves Gœhrs (Sécurité sociale), Claude Got (professeur d'anatomie pathologique à Paris-Ouest) et Jacques Weill (professeur de biochimie médicale à Tours). Elle est disponible auprès de la Documentation française. D'autre part, *le Monde Aujourd'hui* daté 18-19 mars 1984, a consacré un dossier au lien entre l'alcool et les accidents.

Taux d'alcoolémie suivant la catégorie socio-professionnelle des hommes accidentés



1. Chômeurs ; 2. Employés ; 3. Ouvriers ;
4. Armée ; politiciens ; artistes ; 5. Patrons ;
6. *Professions libérales et cadres supérieurs.*

APRÈS L'ASSASSINAT DU JEUNE MAROCAIN

Nombreuses manifestations antiracistes en France

A l'appel de SOS-Racisme, du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), et de nombreuses organisations politiques, une *manifestation a eu lieu mardi 26 mars dans* les rues de Menton pour protester contre le crime raciste dont a été victime, dans cette ville, au cours de la nuit du 20 au 21 mars, un jeune Marocain Aziz Madak. Elle a réuni deux mille personnes, selon les organisateurs, et un millier selon la police. Le porte-parole du gouvernement, *Mme Georgina Dufoix, était représentée par l'un de ses* collaborateurs, M. Bernard Bragard.

Les conclusions de cette manifestation « *de portée nationale* » — à laquelle participait également l'ancien porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo — ont été tirées par M. Albert Lévy, secrétaire général du MRAP, et M. Harlem Désir, animateur de SOS-Racisme.

Dans de nombreuses autres villes, en particulier dans les lycées, la journée a donné lieu à des rassemblements et à d'autres formes d'action contre la xénophobie et l'intolérance. Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a traduit l'émotion du gouvernement, dont elle est le porte-parole, en déposant au cimetière franco-musulman de Bobigny (Seine-Saint-Denis) une gerbe portant l'inscription « *A Aziz et à toutes les victimes du racisme* ».

A *Paris*, les comédiens Coluche et Daniel Gélin, le cinéaste Costa-Gavras et le philosophe Bernard Henri-Lévy, ont participé à des assemblées contre le racisme organisées dans plusieurs lycées à l'appel de SOS-Racisme, association qui a créé le badge « *Touche pas à mon pote* ». D'autres débats réunissant lycéens et enseignants ont eu lieu en province, notamment à Rennes, Bordeaux et Roubaix.

A Marseille, près d'un millier de personnes, dont la moitié d'immigrés, ont manifesté. D'autres défilés ont réuni à chaque fois plusieurs centaines de manifestants, notamment à Grenoble, Pantin, Reims et Belfort.

A l'issue de cette journée de mobilisation, SOS-Racisme appelle à la constitution de comités Stop-Racisme dans les lycées et les quartiers. Plusieurs associations de travailleurs immigrés et organisations antiracistes prévoient une manifestation à Paris, samedi 30 mars près de la gare Montparnasse.

A MENTON

« Nous sommes tous des enfants d'immigrés »

De notre correspondant régional

Menton. — Beaucoup d'immigrés et de jeunes dans le cortège qui a parcouru, mardi 26 mars, les rues de Menton de la gare à la mairie. La manifestation était un événement dans cette petite ville paisible de 26 000 habitants. Une ville ni plus ni moins raciste que les autres villes de la Côte d'Azur où ne vivent que quelques centaines d'immigrés. Lors des dernières élections européennes, le Front national y a recueilli près de 20 % des suffrages. Près du double de la moyenne nationale, mais moins qu'à Nice, Antibes, Cannes.

La municipalité dirigée par M. Emmanuel Aubert, député (RPR) des Alpes-Maritimes — actuellement en voyage aux Etats-Unis, — n'était pas représentée. Mais elle avait consenti aux organisateurs l'aide matérielle qu'ils avaient sollicitée, notamment une salle de réunion où SOS-Racisme a organisé dans la soirée une rencontre-débat.

Lente à démarrer, la manifestation a trouvé progressivement son rythme tout en grossissant au fur et à mesure du parcours, pour atteindre environ 1 500 personnes. Les consignes étaient strictes : pas de slogans, pas de badges, pas de banderoles de caractère politique. Elles avaient cependant été quelque peu transgressées par des militants du PC et de la CGT, dont beaucoup arboraient des autocollants de leur organisation. D'où la mauvaise humeur des responsables de SOS-Racisme, groupés sous leur propre banderole : « *Ils ont touché à mon pote. Aziz est mort, Jean-Luc est à l'hôpital.* » Slogans les plus souvent repris : « *Non au racisme !* », « *Français immigrés solidarité !* » ou encore : « *Première, deuxième, dixième génération, nous sommes tous des enfants d'immigrés !* »...

Des cris, mais aussi le silence, lors du passage devant le bar Le Lamparo, à l'orée de la vieille ville, dont les agresseurs du jeune Marocain étaient des habitués — et à proximité duquel ils ont interpellé leurs victimes, — un établissement dirigé par un membre du Front national et l'un des lieux de rendez-vous des sympathisants de M. Le Pen. Au passage des manifestants, il est plein. Personne ne bronche. Sur le pas de la porte, un militant du Front national, en blouson de cuir, ne peut s'empêcher pourtant d'ironiser : « *Ça va sûrement nous amener des adhérents.* »

La voie de la haine

Après trois quarts d'heure de marche, le défilé s'arrête devant la mairie de Menton, dont des projecteurs illuminent la façade. Une partie des manifestants se défoulent un instant en scandant le slogan qui leur brûlait les lèvres : « *Le Pen facho ! Le peuple aura ta peau !* »

Monté sur le toit de la voiture sono, l'un des jeunes animateurs de SOS Racisme leur fait signe de mettre une sourdine. M. Albert Lévy, secrétaire général du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), le premier, prend la parole.

« *Après la banalisation du racisme comme idéologie*, s'interroge-t-il *n'assistons-nous pas à sa banalisation en tant que crime ?* » « *L'une*, dit-il, *est la conséquence de l'autre. Quand on ne cesse de répéter dans les discours que les immigrés prennent notre travail, qu'ils sont responsables de l'insécurité, des difficultés dans l'habitat ou à l'école, qu'ils pillent la Sécurité sociale, qu'ils mettent en cause l'identité des Français. Quand on leur répète qu'ils nous envahissent et que leur seule présence engendre tous les maux dont nous souffrons, comment ne se trouverait-il pas des débiles et des lâches pour prendre au pied de la lettre ces provocations et passer aux actes pour éliminer, par des initiatives individuelles, ces êtres maléfiques et avec eux les malheurs qu'il sont censé apporter ?* » « *La démagogie et ses slogans simplistes*, affirme M. Lévy, *ouvrent la voie à la haine. Les responsables ? Ce sont les tenants de l'extrême droite, qui alimentent en permanence le délire anti-immigré* ».

M. Harlem Désir, animateur de SOS Racisme, s'exprime à son tour. Il est bref, simple, chaleureux et très applaudi par les jeunes manifestants, qui, comme lui, ne se reconnaissent pas dans les discours des spécialistes de l'immigration : « *Ce que nous voulions exprimer en créant notre mouvement, c'était notre joie de vivre. Et pourtant la réalité nous oblige à s'arrêter de sourire. Parce que non seulement le racisme se développe sur un ferment d'imbécillité, mais aussi qu'il est dangereux. Il tue* ».

La journée du 26 mars a été un succès. « *Il ne peut pas y avoir pourtant de communiqué de victoire*, estime M. Harlem Désir. *Nous n'avons pas gagné.* » « *Avec tous les porteurs de badges*, conclut-il, *je fais un serment : celui de poursuivre partout la chasse aux idées racistes.* »

GUY PORTE.

Des réactions diverses...

Menton. — Que pensent les jeunes Mentonnais du crime raciste commis dans leur ville ? Les débats, organisés mardi dans les lycées, ont, semble-t-il, suscité des réactions diverses. « *Excellentes* », selon ce professeur de lettres du lycée d'enseignement professionnel Paul-Valéry, dont les élèves, des jeunes filles préparant le brevet de secrétaire, « *étaient toutes d'accord contre le racisme* ».

Beaucoup moins bonnes, à en croire un autre enseignant du même établissement, M. Pierre Lejosne, qui s'est adressé, lui, à des élèves cuisiniers. « *L'événement lui-même*, explique-t-il, *ils l'avaient déjà évacué. Je n'ai pas l'impression qu'ils le considéraient comme un crime raciste, mais plutôt comme une bagarre pour une fille qui avait mal tourné. Je leur ai rappelé le prétexte invoqué par l'un des auteurs de l'agression. Ils ne m'ont pas cru. Ce qui les intéressait, c'était surtout de savoir si leur professeur était raciste ou non. Je leur ai alors expliqué que j'avais enseigné pendant vingt ans à l'étranger et que j'y avais été toujours bien accueilli. Ils ont été plus touchés, mais je ne sais pas si j'ai vraiment modifié leurs sentiments.* »

M. Chamayou, le proviseur de l'établissement, a noté, lui, que « *quelques gamins se sont déclarés ostensiblement racistes. Mais*, dit-il, *la grande majorité arborait l'insigne « Ne touche pas à mon pote.* » Les occasions sont peut-être trop rares de parler de cette question.

G. P.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

« Une affaire sordide » pour « Le Figaro »

« Une affaire sordide » : tel est le titre de première page du *Figaro*, à propos du meurtre de Aziz Madak. Après avoir rendu compte, en trente-sept lignes, des manifestations de protestation, *Le Figaro*, citant un magistrat du parquet, indique en caractères gras que Aziz Madak « *avait un casier judiciaire* ». « *Il avait été condamné à Reims à plusieurs reprises* », précise un autre magistrat. « *Par le tribunal pour enfants pour vol, puis par la cour d'appel pour vol encore ; il sera de nouveau condamné à trois reprises, une fois pour coups et blessures volontaires, deux autres fois pour vol.* »

« *Aziz Madak avait été fiché pour proxénétisme en région parisienne* », ajoute *Le Figaro*. « *Dans l'état actuel de l'enquête*, précise néanmoins le magistrat cité par le quotidien de Robert Hersant, *la thèse du crime raciste reste privilégiée, mais l'enquête n'est pas close.* »

Libération, *le Quotidien de Paris* et *le Matin* rendent largement compte des réunions dans les lycées, signalant notamment la présence de Daniel Gélin, Coluche, Costa-Gavras et Bernard-Henri Lévy. *L'Humanité* consacre une page à ces manifestations, mais omet de mentionner le nom de Bernard-Henri Lévy parmi les orateurs des lycées parisiens.

— LIBRES OPINIONS —

Le verbe qui tue

par MAREK HALTER et BERNARD-HENRI LÉVY (*)

ON a tué jeudi à Menton. On s'est mobilisé mardi dans toute la France. Au-delà de l'événement pourtant — et au-delà des réactions, rassurantes en un sens, qu'il a suscitées, — nous souhaitons rappeler les responsabi*lités de chacun dans cette* affaire.

Oh ! certes, nous ne croyons, pas plus ici qu'ailleurs, au redoutable mythe de la « culpabilité collective ». Mais nous sommes convaincus néanmoins qu'un crime raciste, quoi qu'on en dise, n'est jamais un phénomène parfaitement dément ni délirant ; qu'il s'ordonne à un air du temps, à un imaginaire commun de la société où il puise son assurance, sa légitimité, sa raison d'être ; et nous sommes convaincus, surtout, que cet air du temps se nourrit lui-même de toute une foule d'idées, de slogans ou de petites phrases dont nous sommes tous, peu ou prou, obscurément comptables et qui a vu, ces temps derniers, s'accélérer comme jamais sa folle sarabande.

Aussi tenons-nous à dire, calmement mais fermement :

— aux politiques, qu'on ne manie pas impunément des notions aussi explosives que celles de « *quota* », de « *seuil de tolérance* » ou d'infranchissable « *écart* » entre Français « *de souche* » et « *immigrés* » ; et que, des bulldozer de Vitry à la banalisation des thèses du Front national, le discours politique institué a bien souvent fonctionné comme un multiplicateur de haine, de bêtise et de pulsion de mort.

— aux intellectuels, qu'enfreindre les tabous, faire sauter les interdits ne peut être considéré comme le fin du fin de la liberté de l'esprit ; et qu'il n'est plus possible, par exemple, de se pâmer d'admiration devant le supposé « talent » de supposés « nouveaux Céline » dont nous pensons, personnellement, que la littérature mondiale aurait pu se passer sans grand dommage ;

— aux responsables des médias, enfin, qu'il ne suffit hélas, pas d'« ignorer » un Le Pen qui se chargera fort bien tout seul de se rappeler à leur souvenir ; mais qu'il faut encore isoler, marginaliser, ringardiser les idées qui le portent, avec *notre assentiment muet*, à la « une » de l'actualité et autour desquelles il est urgent de tracer un véritable cercle sacré.

Que les uns et les autres persévèrent dans leur légèreté présente, et ils récolteront, nous en avons bien peur, d'autres crimes de Menton. Qu'ils réagissent au contraire, qu'ils s'insurgent contre ce climat malsain, qu'ils s'avisent enfin de ce que le verbe, lui aussi, a le pouvoir de tuer, — et alors le magnifique sursaut de toute cette génération que nous avons vue mardi, dans les lycées, s'indigner de ce que l'on ait, pour de bon, « touché à son pote », n'aura pas été tout à fait vain.

(*) Responsables de l'agence de presse SOS Racisme « Touche pas à mon pote ».

DÉFENSE

« On a atteint une cote d'alerte avec la récession des budgets militaires »

prévient un officier général d'état-major

« *Il est maintenant de la plus haute importance que la récession des budgets militaires 1984 et 1985 prenne fin. Toutes les énergies doivent tendre à l'empêcher. Sinon se poserait le plus grave des problèmes de la réorganisation des forces armées françaises : son inachèvement.* » Cet avertissement a été lancé, en privé, par le général de division Jean Gossot, *chef de la division* « emploi » à l'état-major des armées après avoir été responsable, à ce même état-major, de la division « plan-programme-budget », c'est-à-dire deux postes importants de la haute hiérarchie inter-armées en France.

Le général Gossot a présenté, il y a quelques semaines, les grandes lignes de la réorganisation en cours des forces armées françaises au Comité national de liaison défense-armée-nation (DAN), qui l'interrogeait, en séance restreinte, avec l'accord du général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées, et qui vient de rendre publiques la totalité des déclarations du chef de la division « emploi » de l'état-major

Ces propos interviennent alors que le ministère de la défense a entrepris de réviser, à mi-temps de son application, la loi de programmation militaire 1984-1988 comme le lui a demandé le Parlement. Ce plan quinquennal fixe les dépenses militaires de fonctionnement (titre 3 de la loi) et d'équipement (titre 5). Il a été conçu avec l'idée que les trois dernières années (1986-1988) devront rattraper le lent démarrage des crédits attribués en 1984 et en 1985.

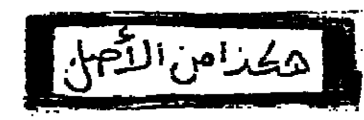
« *Mon sentiment*, a expliqué le général Gossot à ses interlocuteurs, *est qu'il y a un rendez-vous très important : c'est la réévaluation de la loi à l'occasion d'un débat qui devrait se dérouler au Parlement, vraisemblablement au cours du printemps et de l'été 1985, pour les années 1986 à 1988. La conjoncture, bien sûr, ne semble pas se redresser aussi vite qu'on le pense, mais le président de la République, quand il a fait préparer cette loi, a toujours fait comprendre aux militaires qu'il fallait franchir les années 1984 et 1985, et il nous a demandé de modérer nos ambitions pendant ces deux premières années, nous disant que cela irait mieux au-delà.* »

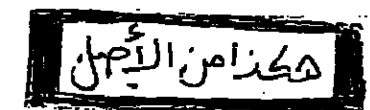
« *Cette réorganisation*, commente l'officier général d'état-major, *requiert la réussite de notre programmation militaire. Ces programmes ont été préservés jusqu'ici, malgré les réductions opérées sur les budgets militaires de 1984 et 1985 au prix d'une grande rigueur en matière de fonctionnement et de rémunérations. Il est maintenant de la plus haute importance que la récession de ces budgets militaires prenne fin.* »

Le général Gossot s'inquiète alors des répercussions de cette austérité budgétaire sur le moral de la troupe, en particulier des effets de la baisse des dépenses de fonctionnement (titre 3 de la loi). « *On ne peut pas jouer, à l'heure actuelle, avec le* « *confort* » *— entre guillemets — des personnels dans les unités*, explique-t-il. *Dire que l'on peut vivre sans chauffer le personnel, sans l'habiller décemment, sans lui donner des activités qui permettent un bon niveau opérationnel, c'est faire un mauvais pari. On a atteint une cote d'alerte.* »

A propos de ce qu'il appelle la stagnation du titre 3 de la programmation militaire, relatif aux dépenses quotidiennes de fonctionnement dans les unités, le général Gossot a évoqué un précédent, celui de l'agitation dans les casernes en 1974-1975, lorsque des appelés ont manifesté dans les rues pour réclamer des conditions de vie et de travail plus supportables.

« *La crise que l'on a connue vers 1974-1975*, a estimé l'officier général d'état-major, *nous a apporté beaucoup de difficultés, et nous avons eu beaucoup de mal à la surmonter. Cette crise de l'époque était précisément due à des titres 3 insuffisants : rémunérations des personnels, conditions de vie non satisfaisantes dans les unités. Pour le moment, on vit sur les stocks. Il y en a encore, grâce à Dieu. Mais un ancien qui a vécu la crise de 1974-1975 m'a dit récemment : « Il ne faut pas jouer avec le titre 3 trop longtemps.* »





L'attentat de la rue des Rosiers

II. – *Une « mission » au Portugal*

par LAURENT GREISALMER

L'instruction sur l'attentat de la rue des Rosiers, qui fit six morts et vingt-deux blessés à Paris, le 9 août 1982, n'est pas finie. Dans le premier volet de notre enquête paru dans *le Monde* du 27 mars, nous avons vu à quel point l'attentat parisien présentait des « ressemblances » avec la fusillade contre la grande synagogue de Rome, le 10 octobre 1982. Un Palestinien détenu en Grèce, Al Zomar, est soupçonné d'en être le complice.

En outre, Paris n'écarte pas la possibilité qu'un néo-nazi allemand, Walter Kexel, arrêté en Grande-Bretagne, ait pu participer à l'attentat de la rue des Rosiers avec des terroristes du groupe Abou Nidal.

Dans la prison-forteresse de la Vale dos Judeus, un Palestinien de vingt-huit ans attend nerveusement d'être jugé, à partir du 9 avril, au Portugal. Cet homme appartient et revendique son appartenance au groupe terroriste palestinien dirigé par Abou Nidal. Il est accusé de l'assassinat d'Issam Sartaoui, conseiller politique modéré de M. Yasser Arafat, leader de l'OLP, le 10 avril 1983, pendant le congrès de l'Internationale socialiste qui se tenait à Albufeira, sur la côte sud du Portugal. Mais ce n'est pas tout. Cet homme jeune, le visage tout en longueur orné d'une moustache et d'une barbe, intéresse au plus haut point les Français qui enquêtent sur l'attentat de la rue des Rosiers.

Et Youssef Al Awat – ce fut la première identité qu'il déclina – le sait, même s'il reste silencieux. Les spécialistes de la police antiterroriste portugaise le dépeignent comme *« un exécutant de valeur, très sûr de lui, bien préparé, bien entraîné »*. Ils ajoutent : *« Il ne faisait pas partie de la structure dirigeante du groupe Abou Nidal, mais il aurait probablement rapidement monté en grade s'il n'avait pas été arrêté. »*

L'homme serait donc plus complexe qu'il n'a pu apparaître au moment de son arrestation, le jour de son crime, après avoir commis la maladresse de prendre un taxi pour parcourir les 300 kilomètres entre Albufeira et Lisbonne. *« Son erreur paraît énorme, mais notre jugement,* explique un spécialiste du terrorisme palestinien, *ne prend pas en compte que le terroriste doit assurer avant tout sa mission. C'est là son « honneur ». Le reste – être pris, blessé, multiplier les maladresses – lui importe peu. C'est ainsi. »*

Arrêté le 10 avril 1983, Youssef El Awat admit ainsi le plus facilement du monde sa responsabilité dans l'assassinat d'Issam Sartaoui. Il avait tiré, seul, et était venu seul, dit-il. D'éventuels complices, il ne fut pas question. Au cours d'une reconstitution, El Awat pouvait alors indiquer l'endroit où il avait dissimulé son arme, au pied d'un arbre (dans une cache naturelle), désigner le lieu où il s'était laissé tomber afin de faire croire à ses poursuivants qu'il s'était embusqué pour tirer éventuellement sur les policiers attachés à ses basques.

Youssef Al Awat avait du sang-froid. Pourchassé, il avait pris le temps de fumer une cigarette. Telles sont les précisions qu'il donna à la police. Puis, le terroriste se tut durant dix-neuf jours. Au vingtième, il reconnut son appartenance au groupe Abou Nidal. Ce fut tout. *« A ce niveau,* nous avait confié un magistrat, *les terroristes ne parlent pas. Ils ne reconnaissent que ce qu'il est impossible de ne pas reconnaître. »*

« Bagdad-Paris-Damas »

Ainsi, vingt jours après l'arrestation de Youssef Al Awat, la police antiterroriste portugaise avait « ficelé » son enquête. Mais, parallèlement, il lui revenait d'examiner le faux passeport marocain du terroriste et de le faire « parler ». Or rarement un passeport ne « parla » autant. La police découvrit d'abord, sur l'un des feuillets du document administratif, deux tampons des douanes françaises d'août 1982. Elle prévint Paris, qui se mit en alerte et ne le regretta pas. Ce *« faux passeport s'est révélé particulièrement intéressant* (...), notait bientôt Paris dans un échange de lettres avec Lisbonne. *Il fait état d'un départ de l'aéroport parisien Charles-de-Gaulle-2 le 10 août – le lendemain de la tuerie de la rue des Rosiers – avec une arrivée le même jour à Damas (...) »*

Les services de police français déclenchaient alors une enquête considérable, décryptant les fameux cachets à moitié illisibles, compulsant les listings de différentes compagnies aériennes et leurs propres archives. Il s'agissait de reconstituer l'itinéraire de Youssef El Awat, en août 1982. Rien de moins. Le résultat est surprenant. Le porteur du faux passeport marocain avait en effet quitté Bagdad (Irak), le 9 août 1982 à 23 h 15, sur un vol Air France, à destination de Paris. Il avait débarqué en France le 10 août, à 15 h 56 précises.

Un homme répondant au nom de Youssef Al Awat avait donc quitté l'Irak *quelques heures après l'attentat de la rue des Rosiers* pour gagner Paris. La suite est encore plus troublante. Le même jour – 10 août, – une personne munie du même passeport passait la douane de Roissy vers 17 heures puis quittait Paris pour Francfort (RFA) et enfin Damas (Syrie) à bord d'un vol de la Lufthansa. Curieux voyage que ce Bagdad-Paris-Damas quasi ininterrompu... Il ne permettait qu'une escale de trois heures, au maximum, si l'on inclut dans cette plage horaire le temps passé dans l'aéroport.

Que venait faire Al Awat à Paris au lendemain de l'attentat contre le restaurant Goldenberg ? Mystère. Interrogé à Lisbonne par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, Al Awat s'est refusé à répondre précisément aux questions posées. Il semble seulement qu'il ait indiqué que le faux passeport marocain lui avait été remis avant sa « mission » au Portugal. Il a démenti avoir une quelconque responsabilité dans l'attentat de la rue des Rosiers. De tels interrogatoires, rendus formels, entre autres, par la présence de nombreuses personnes dans la pièce où ils ont lieu, débouchent rarement sur des révélations...

Il n'empêche. Quelle que soit la véracité des démentis d'Al Awat, son appartenance au groupe terroriste Abou Nidal et le passeport trouvé en sa possession renforcent singulièrement l'hypothèse de la responsabilité du mouvement terroriste dans la tuerie du 9 août 1982 à Paris. D'autant que le passeport d'Al Awat devait encore « parler ».

De fait, les polices italiennes, françaises et portugaises se sont intéressés aux autres cachets, qui signalaient des voyages en Espagne, en Italie, en Grèce, au Koweït et de nombreuses allées et venues dans divers pays du Moyen-Orient. Les cachets grecs et italiens ont conduit les enquêteurs jusqu'à l'attentat contre la grande synagogue de Rome, le 10 octobre 1982, dont nous avons parlé dans le premier volet de cette enquête. Du Portugal, les investigations rebondissaient cette fois vers l'Italie.

Nous avons vu comment les enquêteurs italiens sont « remontés » jusqu'à la personne d'Al Zomar, détenu en Grèce, et estiment qu'*« il a préparé cette action terroriste »*. Les policiers italiens, en examinant à leur tour le passeport de Youssef Al Awat, devait réussir à démontrer les liens existant entre ce dernier et Al Zomar.

Les enquêteurs affirment que, dès l'annonce de l'arrestation d'Al Zomar à la frontière gréco-turque, le 22 novembre 1982, alors qu'il convoyait cinquante-six kilos d'explosifs, Al Awat s'était rendu à Athènes. Pour organiser la défense judiciaire de son compagnon ? Pour effacer des indices ? Qui sait...

Ce n'était pas le premier « lien » établi entre les deux hommes. Au contraire. Les deux Palestiniens avaient eu des contacts en Italie avant l'attentat contre la grande synagogue. *« Ils avaient des relations de travail,* explique un enquêteur. *Ils ont été vus ensemble dans un bar à Bari. Nous savons qu'ils ont voyagé ensemble entre cette ville et Dubrovnik, en Yougoslavie. »* Les enquêteurs auraient la preuve de ces informations.

Du coup, les affirmations d'Al Awat devant les spécialistes du terrorisme portugais et français perdent de leur crédibilité. Comment peut-il assurer que son faux passeport marocain lui a été remis juste avant sa mission d'Albufeira, en avril 1983, alors qu'il possédait vraisemblablement le même dès l'automne 1982, en Italie ? Comment écarter, dès lors, la possibilité qu'il ait été le vrai porteur de ce document administratif les 9 et 10 août 1982, au moment du voyage express Bagdad-Paris-Damas ?

Un policier considère de ce fait qu'Al Awat, aujourd'hui âgé de vingt-huit ans et qui sera jugé à partir du 9 avril au Portugal, a probablement eu *« un rôle-clé »* dans la fusillade de la rue des Rosiers. Un personnage, on le voit, décidément plus « riche » qu'on ne pouvait le supposer à l'origine. Un personnage dont on connaît, depuis peu, la véritable identité, qui n'est pas Youssef Al Awat...

Course-poursuite

La diffusion de ses empreintes digitales a en effet permis à Interpol d'établir récemment qu'Al Awat s'appelle Gamal El Arabi. Nous avons appris de bonne source que ce Palestinien est né le 1er janvier 1957, à Jenin, en Cisjordanie. Gamal El Arabi aurait gagné, en 1977, la Jordanie puis l'Irak, où il aurait été recruté par Abou Nidal, secrétaire général adjoint de l'organisation terroriste Fath-Commandement révolutionnaire. Cet itinéraire se serait prolongé par des voyages en URSS, en Chine, en Roumanie et en Yougoslavie.

On le voit, l'enquête sur l'attentat de la rue des Rosiers n'a pas été abandonnée. Ceux qui ont travaillé sans cesse pour glaner le moindre indice sont cependant conscients qu'au regard du droit français *« il n'y a malheureusement pas suffisament de charges pour demander l'extradition de quiconque »*. *« Nous n'en sommes pas loin, voilà tout »*, conclut l'un d'eux. Une conclusion peut-être provisoire. Car de Paris à Rome, de Rome à Albufeira, la piste Abou Nidal n'a pas fini de rebondir.

Il est en effet aujourd'hui quasiment établi que Gamal El Arabi, alias Al Awat, a bénéficié, pour sa « mission » à Albufeira, d'un soutien logistique en Espagne. Assez rapidement, les services de renseignements occidentaux identifièrent Mustapha Darwitch, vingt-six ans, membre du groupe Abou Nidal, résidant à Madrid. Neuf mois après l'assassinat d'Issam Sartaoui, Darwitch fut du reste impliqué dans l'attentat contre l'ambassade de Jordanie dans la capitale espagnole. Le 29 décembre 1983, un homme avait tiré sur deux employés de l'ambassade, tuant l'un d'eux sur-le-champ.

Une fois de plus, les terroristes « signaient » leur action par l'utilisation du pistolet-mitrailleur WZ-63 de fabrication polonaise. Une fois de plus, le Fath-Commandement révolutionnaire ne revendiquait pas clairement l'attentat meurtrier, laissant ce soin à une probable « filiale » : les Brigades révolutionnaires arabes.

A ce rythme, l'enquête sur la tuerie de la rue des Rosiers a bien sûr quelque chose de décourageant. Les enquêteurs, en dépit du « travail de fourmi » accompli, donnent toujours l'impression d'arriver après la bataille. A Paris, Rome, Albufeira, Madrid, les polices nationales sont arrivées après les attentats. C'est l'évidence. Mais, dans cette course-poursuite, les enquêteurs ont aussi beaucoup appris sur le terrorisme proche-oriental, ses hommes de main, ses méthodes et ses ramifications. La mémoire policière s'est enrichie. La connaissance des arcanes politiques et stratégiques du terrorisme d'État aussi.

« On dit beaucoup : la rue des Rosiers, c'est Abou Nidal, résume un haut fonctionnaire. *Bien sûr. Mais qui est derrière Abou Nidal ? Qui a commandité réellement l'attentat ? »*

Telles sont les préoccupations des enquêteurs. La réponse à ces questions capitales permette ou permettra « d'agir ». Politiquement et diplomatiquement.

FIN

ÉDUCATION

Le Collège de France préconise l'autonomie des lycées et des universités

(Suite de la première page.)

Non qu'ils nient la réalité de ces contradictions. Mais ils les considèrent comme des « *tensions* » inévitables entre des exigences antagonistes qu'il s'agit de prendre en compte et dont certaines peuvent être atténuées par une façon nouvelle de poser les problèmes.

La première idée mise en évidence est que l'école doit donner un enseignement « scientifique », c'est-à-dire reposant sur des notions exactes, rigoureusement établies et présentées, et régulièrement mises à jour, mais aussi que la science a évolué et ne peut plus être conçue comme un corps de vérités définitives et immuables. D'où la nécessité d'introduire très tôt les notions de relativisme et de pluralisme culturels, de situer l'enseignement dans une perspective historique et internationale. Des disciplines comme la philosophie, l'ethnologie, l'histoire, la sociologie, la statistique, doivent aider à donner cette dimension critique.

Une autre idée qui revient comme un leitmotiv est la nécessité et de lutter contre les fausses hiérarchies du système. Mettre fin à la domination de la culture scientifique au détriment des autres formes de connaissances et d'expression (technique, littéraire, artistique, manuelle...). Décloisonner les *filières et les formations, afin que les* individus ne soient jamais condamnés à des choix irréversibles. Ne pas donner au diplôme une valeur excessive décidant toute la vie de l'évolution des carrières. Ouvrir les établissements scolaires sur l'extérieur, de manière à former (avec les bibliothèques, les musées, les créateurs...) des milieux culturels riches et polymorphes. Permettre aux individus de reprendre à tout moment une formation et assurer une constante alternance entre celle-ci et l'activité professionnelle... *Toutes ces mesures vont dans le* même sens : établir des circulations, éviter que l'institution scolaire ne forme un ghetto, mêler le plus possible la formation à la vie personnelle.

Pour la compétition

Une autre série de propositions visent le problème particulièrement complexe de l'évaluation et du contrôle. *Pour les auteurs du rap*port, qui font preuve sur ce sujet d'une particulière hardiesse, il est nécessaire que les enseignants et les établissements disposent de la plus grande autonomie et qu'ils soient jugés en fonction de leur efficacité et de leurs capacités d'innovation. Ils souhaitent qu'une compétition s'instaure entre des établissements pouvant avoir des statuts et des moyens de financement différents. Et que leurs résultats soient appréciés par des instances indépendantes d'évaluation, nommées pour un *temps limité et comprenant des per*sonnes étrangères au corps considéré.

Cette autonomie pourrait s'exercer dans les contenus mêmes des enseignements, une distinction étant faite entre un tronc commun de savoirs fondamentaux, soigneusement définis, et offerts à tous les élèves sous le contrôle de l'Etat, et des options laissées à l'initiative des établissements.

Le Collège insiste sur la nécessité de constituer des outils pédagogiques de haut niveau utilisant toutes les ressources de l'écrit (manuels, *encyclopédies*, bibliothèques...), mais aussi les techniques modernes de communication (télévision, vidéocassettes, enseignement par ordinateur...) afin de mettre à la disposition de chacun les acquis les plus récents de la science. Ce corpus pédagogique permettrait à la fois de développer la formation permanente, d'individualiser l'enseignement et de donner aux enseignants un rôle nouveau de conception, d'animation et de conseil.

Parmi toutes ces suggestions, certaines peuvent être mises en place rapidement, comme la fabrication *du nouveau matériel didactique, ou* progressivement, comme les expérimentations pédagogiques, les nouvelles instances d'évaluation. D'autres se heurtent à des pesanteurs socioculturelles qui rendent leur réalisation problématique, comme le rôle du diplôme dans la vie professionnelle ou le poids respectif des disciplines. Dans toute société, le « scolaire » et le « politique » (au sens large du terme) sont étroitement mêlés et l'on ne peut modifier le premier sans s'attaquer au second. Les professeurs du Collège ont traité ce qui était de leur ressort. Au président de la République de s'occuper du reste.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ **Nous publierons dans nos éditions de demain (*le Monde* du 29 mars) des extraits de ce *document*.**

Un numéro spécial du *Monde de l'éducation*

LES RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT LYCÉE PAR LYCÉE

Comme chaque année depuis 1981, *le Monde de l'éducation* publie, en collaboration avec *le Point*, une enquête sur les résultats au baccalauréat lycée par lycée. Avec les années, la méthode s'est affinée, les informations se sont multipliées. Dans son numéro spécial d'avril 1985, *le Monde de l'éducation* publie les taux de réussite aux différentes séries du baccalauréat dans 1961 établissements publics et privés, soit 82 % des lycées et 90 % des candidats à l'examen en 1984. *Ce taux est calculé non seulement* sur les effectifs des classes terminales de chaque lycée, mais aussi sur le nombre d'élèves entrés en seconde trois ans auparavant, ce qui permet de disposer du « rendement global » de chaque établissement.

Ce numéro spécial du *Monde de l'éducation* fait ressortir, d'autre part, que la « cuvée 1984 », celle qui a vécu le passage automatique de première en terminale, n'a pas été moins bonne que les précédentes. Et que, toutes séries confondues, les résultats sont identiques, dans le privé et dans le public, ce dernier l'emportant toutefois dans *les séries les plus* prestigieuses.

★ N° 115, avril 1985. 20 francs.

JUSTICE

La chambre d'accusation de Poitiers est chargée de réexaminer l'affaire Korber

L'arrêt de la chambre d'accusation de Bordeaux, qui avait renvoyé devant les assises de la Gironde, M. François Korber, trente-cinq ans, *ancien militant et candidat en* Gironde du RPR, inculpé de complicité d'assassinat (*Le Monde* du 5 octobre 1984), vient d'être annulé par la chambre criminelle de la Cour de cassation. Celle-ci a désigné la chambre d'accusation de Poitiers pour un nouvel examen du dossier.

M. François Korber avait été inculpé et écroué le 9 avril 1982, après la découverte, le 15 mars dans *la Dordogne, du corps de l'un de ses* proches, Jackie Eichers, qui avait été tué dans les locaux de la permanence électorale de M. Korber. Ce dernier conteste être l'auteur du crime et admet seulement en avoir effectivement eu connaissance sans y avoir participé, autrement dit, recelé un moment le cadavre de la victime.

La chambre d'accusation de Bordeaux avait cependant maintenu l'inculpation de complicité d'assassinat. La Cour de cassation a considéré que la décision de cette juridiction était fondée sur un dossier d'instruction entaché de plusieurs irrégularités de procédure, qui *auraient dû être relevées, car elles* auraient dû conduire à l'annulation de plusieurs procès-verbaux. Son arrêt est motivé aussi par un interrogatoire de M. Korber auquel procéda le juge d'instruction sans respecter certaines formalités du code de procédure pénale.

Dans ces conditions, la chambre d'accusation de Poitiers a été désignée pour statuer de nouveau en tenant compte de la décision de la Cour de cassation, étant entendu que si le nouvel arrêt conclut de nouveau à un renvoi de M. Korber *devant la juridiction criminelle*, c'est la cour d'assises de la Gironde qui restera compétente.

● *Roland Agret rejugé à partir du 22 avril.* – Roland Agret dont la condamnation à quinze ans de réclusion criminelle a été cassée, sera rejugé par la cour d'assises du Rhône à partir du 22 avril (*le Monde* du 1er mars 1984). L'affaire qui était déjà inscrite au rôle de la même juridiction au mois de décembre dernier n'avait pu être plaidée, Roland Agret ayant refusé de se présenter devant les jurés. Roland Agret contestait le fait que deux de ses co-accusés devant la cour de Nîmes, Antoine Santelli et Antoine Ritter, puissent à nouveau être appelés à témoigner alors que, dans cette affaire, ces deux hommes ont été poursuivis et condamnés pour faux témoignage. C'est ce fait nouveau qui avait entraîné la cassation de la condamnation

MÉDECINE

Les internes des CHU décident de suspendre leur mouvement de grève

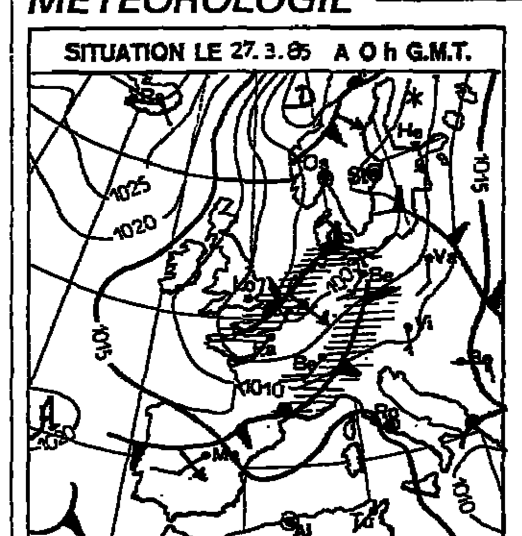
Au cours d'une assemblée générale qui s'est tenue mardi soir 26 mars, les internes des différents CHU (centres hospitalo-universitaires) de Paris ont décidé, à une forte majorité, de suspendre leur préavis de grève. « *Par rapport à notre plate-forme de revendications, nous avons estimé que le gouvernement avait fait un très gros effort*, déclarait, mercredi matin, M. Denis Pariente, vice-président du Syndicat des internes de Paris. *C'est pourquoi, plutôt que de continuer ce mouvement, au risque d'être récupéré politiquement, nous préférons nous en tenir là. Pour l'instant du moins. Car, en ce qui concerne un certain nombre de dispositions techniques, des inconnues subsistent encore.* »

Il reste maintenant au gouvernement à expliquer sa volte-face. Mardi, Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, a justifié l'augmentation du salaire des internes de spécialité décidée l'avant-veille, en expliquant : « *Les internes de spécialité qui passeront quatre ans à l'hôpital auront dans les services un rôle différent de celui des internes de médecine générale, qui n'y passeront que deux ans. C'est pourquoi nous avons décidé de leur accorder une prime.* » A l'intention des internes généralistes, auxquels une prime importante vient d'être accordée, Mme Dufoix a affirmé que l'objectif de la réforme du troisième cycle était d'avoir « *des médecins généralistes mieux formés* », en leur permettant de passer les deux premières années d'étude à l'hôpital. Il reste que l'un des grands principes de la réforme, la non-discrimination salariale entre internes de médecine générale et internes de spécialité, est, aujourd'hui, lettre morte.

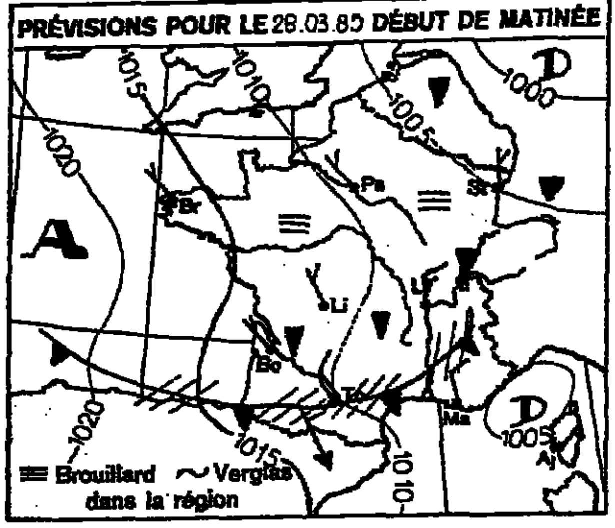
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27.3.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28.03.85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 27 mars à 0 heure et le jeudi 28 mars à 24 heures.

Le flux de nord s'organisant sur la France amènera de l'air plus frais et progressivement moins instable.

Jeudi : Le matin, encore quelques averses sur la moitié sud qui pourront donner localement de la grêle. Toutefois, sur ces régions le temps ira en s'améliorant pour être assez beau dans l'après-midi, tandis que le mistral et la tramontane se renforceront et souffleront assez fort.

Quelques averses pourront également se produire le matin sur les régions de l'extrême Nord-Est mais là aussi elle se feront rares l'après-midi.

Ailleurs, le ciel sera généralement clair dès le matin mais brumes et brouillards se formeront. Après leur dissipation, la journée sera ensoleillée. Sur ces régions les températures matinales seront en baisse avec de faibles gelées de l'ordre de 0 à –2 degrés. Sur la moitié sud, elles seront voisines de 6 à 8 degrés. L'après-midi sera partout plus fraîche avec des températures maximales inférieures à 10 degrés sur la moitié nord et ne dépassant pas 10 à 12 degrés dans le Sud-Ouest et *15 degrés dans le Sud-Est.*

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le mercredi 27 mars, à 7 heures, de 1002 millibars, soit 751,6 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 28 MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 mars ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27 mars) : Ajaccio, 16 et 3 degrés; Biarritz, 18 et 8; Bordeaux, 14 et 6; Bourges, 14 et 6; Brest, 12 et 5; Caen, 12 et 4; Cherbourg, 10 et 3; Clermont-Ferrand, 18 et 7; Dijon, 15 et 7; Grenoble-St-M.-H., 19 et 8; Grenoble-St-Geoirs, 16 et 7; Lille, 10 et 4; Lyon, 16 et 8; Marseille-Marignane, 19 et 10; Nancy, 12 et 6; Nantes, 13 et 5; Nice-Côte d'Azur, 17 et 9; Paris-Montsouris, 12 et 6; Paris-Orly, 11 et 6; Pau, 19 et 6; Perpignan, 18 et 8; Rennes, 13 et 5; Strasbourg, 15 et 5; Tours, 11 et 6; Toulouse, 18 et 6; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 7; Amsterdam, 9 et 4; Athènes, 18 et 12; Berlin, 14 et 7; Bonn, 12 et 6; Bruxelles, 11 et 4; Le Caire, 27 et 13; Iles Canaries, 22 et 14; Copenhague, 5 et 1; Dakar, 23 et 19; Djerba, 11 et 9; Genève, 14 et 3; Istanbul, 10 et 6; Jérusalem, 20 et 10; Lisbonne, 16 et 10; Londres, 6 et 2; Luxembourg, 8 et 4; Madrid, 17 et 5; Montréal, 2 et –10; Moscou, 6 et –3; Nairobi, 28 et 15; New-York, 10 et 0; Palma-de-Majorque, 20 et 7; Rio-de-Janeiro, 29 et 24; Rome, 17 et 5; Stockholm, 1 et –4; Tozeur, 23 et 11; Tunis, 18 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du mercredi 27 mars :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 14 février 1963 créant une délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale et fixant les attributions du délégué.

● Fixant la contribution à verser, au titre de l'année 1985, au Fonds spécial d'allocation vieillesse, institué par l'article 46 modifié de la loi *du 10 juillet 1952, par les* organismes et collectivités visés aux arrêtés des 17 décembre 1952, 15 mai 1954, 25 janvier 1955 et 5 février 1980.

● Fixant le montant de la contribution forfaitaire instituée par l'article 64 de la loi de finances pour 1975 à la *charge de l'employeur* qui embauche à titre permanent un travailleur étranger en faisant appel à l'Office national d'immigration.

UN ARRÊTÉ

● Modifiant l'arrêté du 19 mars 1985 relatif aux modalités de recrutement des chefs de clinique-assistants des hôpitaux.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3932

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II							■		
III				■		■			
IV							■		
V		■					■	■	
VI		■				■			
VII									
VIII		■							■
IX		■							
X						■			
XI			■		■				

HORIZONTALEMENT

I. Qui l'aime bien, le châtie bien. – II. Sa côte est noire, son cœur est blanc. Pris. – III. Comme un poil de barbe, parfois. Certains l'arrosent, d'autres le prennent pour arroser. – IV. Blanche ou Noire en Allemagne. En *pente*. – V. Fait *passer* le courant entre l'Eire et l'Ulster. – VI. Test psychologique. Coup de fer ou coup de feu. – VII. Très souvent *affecté mais n'est pas facile à tou*cher. – VIII. Faire des signes pour se faire comprendre. – IX. Dans l'iris mais hors de la vue. – X. Bien *déterminée. Un champ où l'on* cultive la « prune ». – XI. Participe passé. Qui a un grand front.

VERTICALEMENT

1. Manque donc de « franchise ». – 2. Pied de lit. Conjonction. – 3. Les chatons y font bon ménage avec les moineaux. – 4. Un homme d'ailleurs. Ne manque donc pas de franchise. – 5. Ménagère des plus précieuses. – 6. Symbole chimique. Note. On le glace avant de le chauffer. – 7. Un jeu dont certains font un métier. – 8. Cadre de verdure. Crise de l'énergie. – 9. Quand il n'est pas cru, il est cuit. Se perd dans la nuit des temps.

Solution du problème n° 3931

Horizontalement

I. Occasions. – II. Roulante. – III. Directeur. – IV. Ote. Ré. Va. – V. Ne. Verte. – VI. Ré. Io. – VII. Alarme. Or. – VIII. Nô. Douche. – IX. Cube. Ré. – X. Épaulé. As. – XI. Sacristie.

Verticalement

1. Ordonnances. – 2. Colte. Loupa. – 3. Curé. Râ. Bac. – 4. Ale. Verdeur. – 5. Sacre. MO. Li. – 6. Intérieures. – 7. Oté. TO. Ce. – 8. Neuve. Oh! Aï. – 9. Râ. Bresse.

GUY BROUTY.

SPORTS

FOOTBALL

Bordeaux vers un deuxième titre

A huit journées de la fin du championnat de France de football, les Girondins de Bordeaux ont fait un grand pas, mardi 26 mars, vers un deuxième titre consécutif. Tandis que les Nantais étaient battus à Rouen (1-0), les Bordelais ont obtenu un match nul à Metz (1-1) qui porte leur avance à cinq points avec, de surcroît, une différence de buts très favorable.

RÉSULTATS DE LA TRENTIÈME JOURNÉE

Première division

*Metz et Bordeaux	1-1
*Rouen b. Nantes	1-0
*Marseille b. Tours	3-2
*Lens b. Paris-SG	4-2
*Sochaux b. Brest	4-2
*Strasbourg b. Lille	2-1
*Laval et Nancy	2-2
Toulon b. *RC Paris	1-0
*Monaco et Toulouse	0-0
*Auxerre-Bastia, mercredi 27 mars.	

Classement. – 1. Bordeaux, 48 pts ; 2. Nantes, 43 pts ; 3. Toulon, 37 pts ; 4. *Auxerre, 36 pts ; 5. Monaco*, Metz, 35 pts ; 7. Brest, 32 pts ; 8. Lens, 31 pts ; 9. Sochaux, 28 pts ; 10. Marseille, 27 pts ; 11. Nancy, Paris-SG, Laval, Bastia, 26 pts ; 15. Lille, Strasbourg, 25 pts ; 17. Toulouse, Rouen, 24 pts ; 19. Tours, 20 pts ; 20. RC Paris, 18 pts.

Deuxième division

Vingt-septième journée

GROUPE A

*Mulhouse b. Sedan	1-0
Le Havre b. *Dunkerque	3-0
*Valenciennes b. Rennes	1-0
*Abbeville et Besançon	0-0
*Red Star 93 b. Stade français 92	2-1

Classement. – 1. Mulhouse, 41 pts ; 2. Le Havre, 40 pts ; 3. Rennes, Orléans, Guingamp, 33 pts.

GROUPE B

*Limoges et Saint-Etienne	0-0
Montpellier b. *Valence	3-1
**Nîmes b. Cuiseaux-Louhans*	2-0
*Lyon et Thonon	0-0
*La Roche et Cannes	0-0
Alès b. *Gueugnon	1-0
*Sète b. Martigues	3-2
*Le Puy b. Grenoble	2-1

Classement. – 1. Saint-Etienne, Nice, 37 pts ; 3. Montpellier, Nîmes, 35 pts.

● TENNIS : *Noah éliminé à Fort-Myers.* – Le numéro un français, Yannick Noah, qui n'avait plus joué sur le circuit professionnel depuis sa défaite en quarts de finale du tournoi de Delray-Beach à la mi-février, a été éliminé au premier tour du tournoi de Fort-Myers (Floride), doté de 250 000 dollars, par l'Américain Brat Gilbert, classé vingt-sixième mondial (6-4, 7-6). Tarik Benhabilés a pour sa part subi *le même sort au tournoi de Tunis* face à l'Allemand de l'Ouest Peter Elter (5-7, 6-2, 7-5).

● BOXE : *échecs français à Wembley.* – L'Irlandais Barry McGuigan a conservé son titre européen des poids plume en battant le Français Farid Gallouze par jet de l'éponge à la deuxième reprise, le 26 mars à Wembley, dans la banlieue de Londres. Au cours de la même réunion, l'ancien champion d'Europe des poids lourds, Lucien Rodriguez, a été battu par arrêt de l'arbitre à la première reprise, par l'Anglais Franck Bruno.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 29 MARS

« Impressionnisme », 16 heures, Grand Palais (caisse Clemenceau).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou.

« La maison des « Empestez », dans un décor de béguinage », 15 heures, place du docteur-Fournier.

« Le quartier de l'Horloge », 15 heures, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Mahler », 15 heures, 11, avenue du Président-Wilson (hall d'entrée).

« Le Marais : intérieurs, plafonds peintures, récentes découvertes et restaurations », 15 heures, métro Saint-Paul.

« Jardins et cités d'artistes de Montparnasse », 14 h 30, métro Edgar-Quinet.

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (sortie rue Lobau).

« Salles gothiques de la Conciergerie et du Palais de justice », 15 heures, 1, quai de l'Horloge.

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie.

« Les coulisses du Printemps », 14 h 45, devant le « Welcome Service » (rez-de-chaussée, nouveau magasin).

« Le Musée de la police », 14 h 30, 1 *bis*, rue des Carmes.

« Passages et anciennes salles de spectacles : du Palais-Royal au métro 4-Septembre », 11 heures, 2, place du Palais-Royal (entrée du Louvre des antiquaires).

« Passages et salles de spectacles de la Bourse à Richelieu-Drouot », 14 h 30, façade de la Bourse.

« Musée Victor-Hugo », 15 h 30, 6, place des Vosges.

« Notre-Dame : naissance de l'architecture gothique », 14 h 30, angle rue d'Arcole et rue du Cloître Notre-Dame.

CONFÉRENCES

VENDREDI 29 MARS

20 h 15, 11 *bis*, rue Keppler : « Les fondements d'une religion universelle ».

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Sujet proposé à Beaubourg du 28 mars au 15 juillet
pour l'exposition « Les Immatériaux » :
« Les techno-sciences débordent les arts, les machines rattrapent la raison... »
Qu'en pensez-vous ?

Les Immatériaux

par JEAN LAUNAY (*)

LA GROSSE AMÉRICAINE

DANS un des documents qui jalonnent la longue marche des *Immatériaux*, il y a ce souvenir américain : « *Quand on se rend de San-Diego à Santa-Barbara en voiture, soit plusieurs centaines de kilomètres, on traverse une zone de « conurbation ». Ce n'est ni la ville ni la campagne, ni le désert. L'opposition d'un centre et d'une périphérie disparaît, et même d'un dedans (la cité des hommes) et d'un dehors (la nature). Il faut régler plusieurs fois le récepteur radio de la voiture parce qu'on change plusieurs fois de zones d'émission de radio. C'est plutôt une nébuleuse, où les matériaux (édifices, voirie) sont des états métastables d'une énergie. Les rues, les boulevards sont sans façade. Les informations circulent par rayonnements et interfaces invisibles.* »

Cette métaphore pour dire le projet des *Immatériaux* est heureuse de deux façons. D'abord parce qu'elle le dit avec précision, mais aussi parce que dans le non-dit flotte comme une idée de bonheur à partager, un bonheur de cinéma, quand le générique commence avec ce type cool au volant d'une grosse américaine, apparemment libre et probablement déjà menacé, qui traverse à sa main un paysage de zone qui défile, qui se débine, et qui devient passionnant à force d'être moche. Je pense que Jean-François Lyotard a souhaité cette espèce de griserie, de bonheur gris aux visiteurs de son exposition.

Ailleurs, il parle d'un « vieux projet » : « *Il y a une idée sur le changement du monde. Est-ce qu'on peut la sortir d'un livre et l'inscrire sur un autre support ?* » Les *Immatériaux* essayent cette sortie, ce bond.

En appui tout de même sur le livre, plusieurs livres *produits* par la manifestation. Le mot catalogue est expressément banni.

Les Im-matériaux se déprennent du modèle im-pertinent où des « choses à voir » sont mises en place et désignées. Ni rétrospective, ni bilan, le projet est ici de prospecter les lignes de fuite du futur. Toutefois, nous ne serons pas sans guides. Le plus indispensable s'appelle *le Petit Journal* : une quinzaine de pages qui couvrent les événements qui nous attendent au long du parcours et ajoutent chaque fois à l'information (comment ça fonctionne) l'éditorial (ce que ça donne à penser). La concision et la clarté des textes sont tout à fait remarquables.

L'autre guide est imposé. C'est comme cela. Imaginons que dans la grosse américaine c'est quelqu'un d'autre qui conduit et qui a mis la radio. Vous l'aurez sur les oreilles, cette radio, sous forme d'un casque à écouteurs qui vous sera remis, petit ou grand, avec votre billet d'entrée. Voici donc ce qu'on peut, en somme, se représenter : dans un labyrinthe de vélums en guise de cloisons, plus ou moins translucides, plus ou moins transparents, sous des éclairages ponctuels et dosés, au long de machines, de vitrines, de tableaux, de photos, de graphiques et d'écrans, distribués en soixante-sept sites, eux-mêmes regroupés en trente et une zones de sens, des gens, *le Petit Journal* à la main, regardent des objets, essayent des machines, et reçoivent dans leurs casques, diffusé en infrarouges par l'émetteur de la zone, accompagné de bruitages et de musique, un texte. Ce texte, variant d'une zone à l'autre, a pour auteur Bachelard, Barthes, Blanchot, mais aussi Proust et Rabelais, Roubaud et Michaux, et Lao Tseu et Kleist et Lewis Carroll... *le Petit Journal*, c'est pour comprendre, le casque, c'est pour se rappeler, rêver, penser peut-être ; le tout sera de se sentir bien. Comme entre San-Diego et Santa-Barbara.

Tel est le parti de cette mise en scène pour une pièce future — à nous de la faire — qui s'appelle *les Immatériaux*. Même déchargé ainsi du devoir de la résumer, on doit au moins en indiquer la dramaturgie.

CE QUE DIT L'ÉPOQUE

EN voici le principe. Nous entrons dans ce parcours avec nos certitudes éprouvées, si modernes soyons-nous, d'être, chacun pour soi, un corps palpable et un sujet pensant. Libres, élus et d'autant plus soumis à l'autorité de la science. Elle est notre République et elle gère l'Univers. Nous devrions sortir moins sûrs de nous, de moi, informés, non pas tant au sens d'en savoir davantage (peut-être aussi) qu'à celui de l'informatique : traversés de messages, dont nous aurons compris qu'ils ne sont pas les nôtres, qu'ils nous produisent plutôt que nous les produisons, qu'ils ne s'arrêtent pas à nous et qu'ils ne nous sont peut-être pas même destinés. Le code humaniste, mis au point par le Siècle des Lumières, apparaît aussi désuet, aussi dépassé que peut l'être, dans son ordre, la physique de Newton comparée à celle d'Einstein. Cela, le physicien en nous, fût-il tout juste bachelier, le sait, mais le métaphysicien, que nous somme bien plus souvent, s'obstine : je pense, donc c'est bien *moi* qui suis. On va le déniaiser.

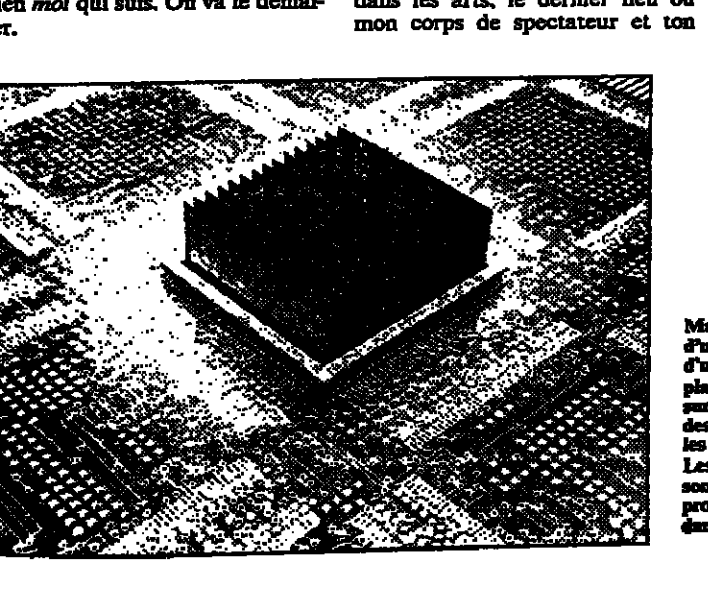
Traduction scénique : j'entre dans un vestibule tendu de noir, je reçois au passage le viatique, le dernier signe que me fait le dernier pharaon d'Egypte, signe solidement inscrit dans la pierre noble d'un bas-relief, et j'entends dans mon casque le souffle du sang, mais ce n'est déjà plus le mien, c'est un son enregistré par une machine, et au bout du couloir, dans une glace oblique, le reflet de ce qui m'attend au tournant m'avertit que l'épreuve de déstabilisation tous azimuts a commencé. Pourtant c'est un ultime barrage, une ligne de résistance, que reflétait la glace. Cinq grandes caisses, ouvertes vers moi, gardent les cinq entrées du labyrinthe. Chaque caisse est comme une scène réduite de théâtre, avec un éclairage calculé qui l'approfondit. Le décor surexpose des objets singuliers, souliers, manteau, chaise, bouche, des objets « à soi », qui ont l'air ici d'orphelins. Certains bougent un peu. Dans le casque, Beckett : *l'Innommable*.

Interprétation : le théâtre est, dans les arts, le dernier lieu où mon corps de spectateur et ton corps d'acteur sont indispensablement unis. Même réduit à un filet de voix, à un souffle, comme dans les extrêmes ascèses des dernières pièces de Beckett, ce lien de toi ici qui parles, à moi qui t'écoute maitenant, persiste. S'il ce casse, il n'y a plus de théâtre. Cette mort du théâtre sera alors un signe des temps. A vrai dire, cette mort, elle est déjà consommée dans le dispositif décrit, qui simule la présence du théâtre, qui ne l'assume pas. Il s'agit d'automates, non d'acteurs, et la voix qui s'adresse à nous, si ce devait être l'ultime trace de l'acteur en perdition, est portée ici par une machine un peu trop infaillible. Sauf en cas de panne. La panne serait-elle la figure à venir, post-moderne, de la mort ? Nous voilà mis en condition pour le parcours qui va commencer.

Avant de s'y engager, il est recommandé de prendre une bonne inspiration, ou information, dans la page 2 du *Petit Journal* : on vous remet les clefs qui correspondent aux cinq entrées. Mettez donc à votre tour ceci dans votre ordinateur : toute réalité est à percevoir comme message, tout message comporte cinq entrées, cinq façons de l'interroger. Au moyen de quoi ça parle ? C'est le matériau, par exemple, l'encre et le papier d'une lettre. Vers quoi ça parle ? C'est le matériel, l'appareil de transfert et de capture du message, le trajet qui va de l'auteur de la lettre à son correspondant, en passant par les P.T.T. Qui parle ? C'est la maternité, c'est moi qui signe la lettre. De quoi ça parle ? C'est la matière, mes ennuis, par exemple, que je confie à un ami. En quoi ça parle ? C'est la matrice, le code : la lettre est en français, elle est directe ou bien s'exprime à mots couverts. Bien. Et que va-t-on montrer ?

Que tous ces *mat*... se dématérialisent de plus en plus et de plus en plus vite, se résolvent en réseaux de relations fines, que *je* ne suis pas épargné par cette gangrène du sens partout, de l'information qui me *dépasse*, et que *tel* est le message général le plus lisible que nous adresse l'époque où nous entrons. Ça parle aujourd'hui le langage des technosciences, ça numérise partout, aussi dans les arts. Le monde est un machin, un cortex en expansion, dont on ne peut même plus dire que « notre » cerveau est le microcosme. Nous ne gouvernons plus au centre. Nous ne sommes qu'une machine du machin, la plus étonnante il est vrai.

Alors, moi dans tout cela ? Et maman ? Maman est là, dans une vitrine, avec mon autre maman, ma mère porteuse. Et moi, si j'entends, moi qui suis bien ou mal dans ma peau, je suis dans une autre vitrine, comme une peau parmi d'autres, peau greffée, peau expansée, peau de synthèse, non-peau de l'inquiétant caisson de privation sensorielle, cette chose qui indignait tant Sartre du temps de Baader. Ce site s'appelle « Deuxième peau ». Dans le casque, Antonin Artaud. Jusque-là, nous sommes dans les choses faciles.



Macrophotographie d'une plaque porteuse d'une pace électronique : plaque de matière plastique sur laquelle on a déposé des bandes de métal qui assurent les connections entre circuits. Les feuillets en hauteur sont un radiateur qui dissipe la chaleur produite par les courants électriques dans la pace. (Photo Bull.)



« Labyrinthe du langage. Mémoires artificielles ». Ruines de la bibliothèque de la Holland House dans le quartier de Kensington à Londres (1940). Photo National Monuments Record, Londres.

MADE IN FRANCE

LE difficile sera diversement ressenti. Comme en Terminale. Cible idéale : le bon élève de Terminale C qui s'intéresse même à la philo... Ceux qui ne se sont pas élevés à ce faîte risquent de glisser sur l'une ou l'autre pente. Le matheux branché pourra trouver banal et rien d'autre ce synthétiseur qui traduit en musique le déplacement de visiteurs lâchés entre quatre murs équipés de détecteurs ultrasoniques. C'est qu'il aura confondu le site du *Musicien malgré lui* avec un stand de foire, Beaubourg avec La Défense. Erreur humaine, dira-t-on. En revanche, un esprit moins bardé et plus littéraire aura bien aperçu la relation qu'entretient ce musicien malgré lui avec la *Monnaie du temps* du site voisin. De même que la musique s'est affranchie de toutes les gammes et qu'un dessin d'enfant tracé sur l'écran sensible d'un ordinateur peut devenir partition musicale, la monnaie abandonne le solide étalon-or, s'évalue en calculs de temps : *Money is time*. Et pour étirer encore nos pensées, le casque évoque Kandinsky et Mondrian, le rêve d'une peinture pure, sans référence empirique. Tout se tient, non, tout renvoie à tout. Vertige métaphysique en haut et, plus bas, l'amertume d'en savoir si peu sur les ordinateurs et la théorie de la valeur. Mais pourvu qu'on ait l'ivresse...

Est-ce un nouvel « effet Beaubourg », ou sera-ce encore l'ancien, « d'implosion et de dissuasion », cher à Jean Baudrillard, qui écrivait cependant : « ... *S'il devait y avoir quelque chose dans Beaubourg, ce devrait être du labyrinthe, une bibliothèque combinatoire infinie... bref l'univers de Borges* ». Le labyrinthe est là, Borges est cité et Baudrillard aussi. Mais tout est fait pour que nous ne nous perdions pas. La production du sens l'emporte largement sur la fascination. Ne dormez pas, circulez !

Comment le public se tirera-t-il, lui, de cet exercice d'équilibre entre un supplément de pensée pour les spectateurs et un supplément de spectacle pour les penseurs ? A la française, espérons-le, avec cette élégance pertinente, à la limite du chic, qui nous caractérise quand nous sommes bons et qui imprègne le bel air de cette manifestation. Mais il faut souhaiter aussi beaucoup d'Allemands, qui donneront l'exemple du sang-froid. Je ne vois qu'eux pour écouter sans broncher Kleist en français dans le casque, avec sous les yeux, dans le livret *special for strangers*, la traduction anglaise.

(*) Philosophe.

Claude Lelouch

« PARTIR, REVENIR »

UNE émission d'« Apostrophes » va avoir lieu. Bernard Pivot reçoit Henri Amouroux et Bernard Henri-Levy en personne, ainsi qu'une femme d'un certain âge, Salomé Lerner, dont le rôle est joué par la romancière Monique Lange. Car, seule rescapée d'une famille juive déportée sous l'Occupation, Salomé Lerner a écrit un roman dans lequel elle raconte ses souvenirs. Elle en a eu l'idée en assistant à un concert du pianiste Erik Berchot. Elle a cru retrouver en lui son frère Salomon qui voulait devenir un virtuose. Deux thèmes s'emboîtent, sur la musique de Rachmaninov *(Concerto nº 2 pour piano et orchestre)* : la création littéraire, exorcisme du passé ; la réincarnation.

Pour Claude Lelouch, *Partir, Revenir* est *« une histoire romanesque pour piano, orchestre et caméra ». « Depuis longtemps,* dit-il, *je voulais adapter un roman au cinéma. Je n'en ai jamais trouvé qui me convienne, malgré diverses propositions, alors, j'en ai inventé un, je l'ai écrit depuis des années.* Partir, Revenir *est mon vingt-septième film — j'ai eu souvent tendance à donner à l'image le pouvoir absolu. Pour la première fois, j'ai modulé un juste équilibre entre les images, les mots, la musique et les bruits. Les émotions viennent de leurs interférences. Mais je suis frappé par l'efficacité des mots, de certains mots. C'est pour cela que je suis parti d'« Apostrophes ». Un bon livre est un livre que ses lecteurs ont bien mis en scène. Ici, il passe par les voix, celles de gens qui parlent d'un événement datant de quarante ans.*

» L'intensité dramatique est beaucoup plus forte lorsque apparaissent les images du passé. Salomé Lerner est venue pour faire connaître son livre, défendre la mémoire de sa famille, et dire sa croyance en la réincarnation. Les thèmes que je défens dans mes films sont des choses que je ressens, sans pour autant avoir de quoi les démontrer. Comment expliquer la réincarnation ? Je ne sais pas. Moi, j'ai l'impression d'avoir eu beaucoup de vies au cours desquelles le cinéma m'attendait. Et puis, un jour, dans ma dernière vie, ma vie actuelle, je me suis trouvé chez moi, dans le cinéma, et il y a eu une croissance.

» Cette idée s'est fixée sur un musicien parce que le cas de Mozart, enfant prodige, a toujours troublé tout le monde. Elle est devenue séduisante et, j'ose le dire, rationnelle. J'ai pensé à Rachmaninov. Il est mort en 1943, l'année où Salomé Lerner, ses parents et son frère, ont dû fuir Paris. Il avait écrit son Concerto nº 2, *à la suite d'une dépression nerveuse, et cette œuvre a toujours été, pour moi, la plus belle musique de film. Chaque fois que je l'entendais, cela me mettait en transe, me donnait de l'imagination pour des mises en scène. Et puis, pendant l'enregistrement de* les Uns et les Autres, *Michel Legrand m'a présenté Erik Berchot. J'ai vu en lui un grand pianiste romantique, et, en préparant* Partir, Revenir, *j'ai eu envie de lui faire interpréter le rôle de Salomon Lerner, ce garçon rivé à son piano, s'exerçant à jouer Rachmaninov, et son propre personnage. Selon le thème de la réincarnation cher à Salomé, Erik Berchot, né en 1958, est, en 1985, le nouveau passage à la vie de son frère mort, accompli cette fois dans la création musicale. Les invités d'« Apostrophes » sont là pour discuter et contester ce qui est pour Salomé un acte de foi. J'ai construit la mise en scène sur le concerto de Rachmaninov, et j'ai demandé à Michel Legrand d'écrire un quatrième mouvement pour accompagner la fin de l'histoire. »*

Les quelques images d'« Apostrophes » et l'évocation du concert où Salomé fut fascinée par Erik Berchot sont suivies d'un extraordinaire plan-séquence, course d'une voiture, sous la pluie, sur une route vide, accidentée, avec des tournants brusques, et qui semble remonter dans le temps, s'enfoncer dans l'infini. Lelouch a tourné cela sur le circuit de Lancia (12 km) dans la région de Turin. Le cascadeur Rémy Julienne conduisait la voiture à 150-220 km/heure, le réalisateur tenait la caméra. Ce n'est pas de la virtuosité gratuite. S'adressant à Salomé Lerner, Bernard Pivot dit sa surprise du prologue du livre : *« Cette longue métaphore sur la vie, cette route-symbole sous la pluie, je sais bien que vous prenez la précaution de citer Stendhal. Mais... on a le vertige... ça touche à la nausée...pour tout dire, ce n'est plus de la littérature, c'est du cinéma. »*



Eh bien, oui. En visualisant, avec une caméra subjective, la description métaphorique de cette route de la vie, ou, plutôt, des vies, qui doit se trouver dans le roman de Salomé, Lelouch réaffirme sa propre passion de filmer, en vient à son propos essentiel : la haine des juifs sous l'Occupation, en France. Ce thème est apparu dans *Toute une vie, le Bon et les Méchants.* Il a été plus longuement traité dans une des quatre histoires de *les Uns et les Autres.* Mais, ici, il est placé sous le jour aveuglant de la délation, les Allemands n'apparaissant et n'intervenant qu'après avoir été avertis par des Français.

Ainsi, en 1943, parce que les exercices de Salomon Lerner (Erik Berchot) l'exaspèrent, la concierge de l'immeuble alerte la Gestapo. Son fils a prévenu Salomé (Evelyne Bouix). Dans la nuit, n'emportant que quelques bijoux et de l'argent dans une boîte à gâteaux secs, Simon Lerner (Michel Piccoli), sa femme Sarah (Françoise Fabian) et les enfants fuient comme des voleurs. Angoisse réelle d'un plan-séquence traduisant à la fois le désarroi des proscrits que leurs faux papiers ne protégeront plus, le danger qui peut surgir de l'ombre à chaque instant, et, de fait, la voiture de la Gestapo arrive. Mais les Lerner réussissent à se réfugier dans un village de Bourgogne, chez leurs amis, le chirurgien Roland Rivière (Jean-Louis Trintignant) et sa femme Hélène (Annie Girardot) qui habitent un vieux château. On les cache. Le fils des Rivière, Vincent (Richard Anconina), est amoureux de Salomé. Quelques semaines plus tard, les gendarmes français arrivent avec la Gestapo et s'emparent des Lerner, malgré les hurlements, la lutte d'Hélène Rivière (autre plan-séquence fulgurant allant jusqu'au bout d'une émotion violente). Dans le camion, ils apprennent qu'une lettre anonyme les a dénoncés.

Voilà, en quelque sorte, le noyau d'une histoire qui n'est pas exposée, racontée, dans l'ordre chronologique. Le roman de Salomé 1985 parle, accompagné par la musique. Quelques scènes situent, dans les années 20, l'histoire des parents, la rencontre des deux ménages, les liens établis entre leurs enfants. Traité en tableau lumineux, impressionniste, un dimanche de l'été 1939 à L'Isle-Adam, le dernier avant la guerre — qui sera vu sous plusieurs angles, à des moments différents — contient les germes de la double délation. Si la concierge des Lerner a dénoncé par bêtise et méchanceté, le « corbeau » niché dans le village (où, justement, est représenté le film de Clouzot, dont Lelouch cite la fameuse séquence de l'ambiguïté du bien et du mal) a eu des motivations beaucoup plus complexes.

« Une histoire romanesque pour piano, orchestre et caméra. » Un puzzle géant, Lelouch tel qu'en lui-même, pour son film le plus achevé.

Dans le puzzle des images sont données, de façon précise, les informations permettant de découvrir la vérité psychologique et passionnelle d'un acte qui ne se voulait pas antisémite, mais a contribué à l'extermination d'une famille juive. Lorsque, la guerre finie, Salomé, cheveux rasés, maigre à faire peur, fagotée dans des vêtements de charité, descend du car de Dijon au centre du village, le drame historique bascule dans une tragédie shakespearienne, dominée par l'impressionnante figure d'Evelyne Bouix, ressuscitée des enfers, traînant son linceul et par l'Hamlet funambule de Richard Anconina. Et le passé recommence autrement.

Tous les acteurs : Piccoli, Trintignant, Berchot, Françoise Fabian, Charles Gérard (dans un rôle de salaud plus salaud que le coupable), se surpassent, avec Evelyne Bouix et Anconina. Annie Girardot retrouve toute sa splendeur, toute sa grandeur de comédienne, jouant sur plusieurs registres. *Partir, Revenir* est le film le plus personnel et le plus achevé de Claude Lelouch. Par sa volonté — qui ne tire pas seulement parti de l'émotion, — d'accuser l'horreur délatrice ; par son langage cinématographique. L'idée de la réincarnation est une façon de ramener à la vie ceux qui, tel Salomon Lerner, n'auraient pas dû mourir.

JACQUES SICLIER.

* Voir les films nouveaux.

Acropolis

NICE A SON AUDITORIUM

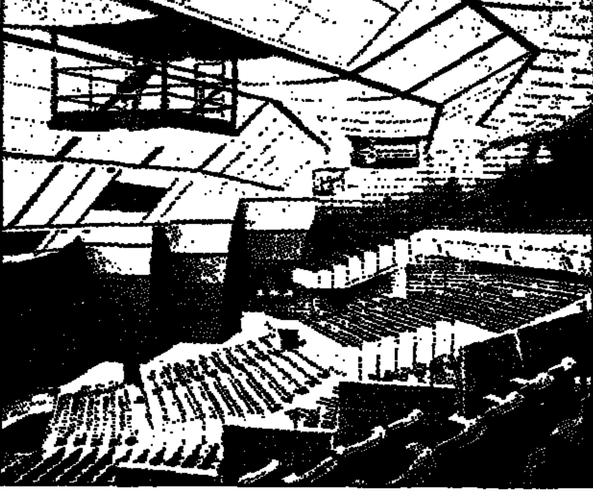
Charles Aznavour l'inaugurera. Mais dès à présent Richard Wagner s'y trouve très bien. L'auditorium Apollon est ouvert au sein de l'Acropolis, le Palais de Nice.

ALLONGÉ comme un porte-avions sur la vaste coulée qui recouvre le Paillon, à quelque distance de la place Masséna, l'Acropolis, imposant palais des arts, du tourisme et des congrès de Nice, vogue vers ses premiers succès, moins de trois ans après le début des travaux.

Après Johnny Hallyday, c'est une superproduction de *Tannhäuser*, de Richard Wagner, qui a donné, le 24 mars, le baptême du feu à la grande salle Apollon, qui compte deux mille cinq cents places. Parallèlement, dans l'autre partie de l'Acropolis se tenait le quatrième congrès des fruits et légumes. Mais l'inauguration officielle n'aura lieu que le 6 mai, avec Charles Aznavour, et sera suivie par quarante-cinq jours de manifestations de tous ordres : exposition de voitures de luxe, démonstration de gymnastique par les équipes américaines championnes olympiques, Festival aéronautique et spatial, etc. Pour la musique, la *Neuvième symphonie* de Beethoven (les 10, 11, 12 mai) et quatre représentations de *Samson et Dalila*, de Saint-Saëns (les 9, 12, 16 et 19 juin) [1].

Cette salle Apollon est un beau cadeau pour les mélomanes : on a pensé à eux *« en construisant d'abord un espace acoustique et en coulant du béton autour »*, au lieu de rafistoler désespérément une salle conçue pour les congrès comme à Paris. Le volume est énorme sous une architecture en voûte arrondie, aux panneaux gris, verts et bleus, parfois agressifs ; la disposition en éventail (avec un balcon supérieur assez haut) est aérée, agréablement mouvementée grâce à des murets et des groupements de sièges différents ; les accès sont faciles et les fauteuils confortables.

On descend en pente douce jusqu'à une fosse d'orchestre profonde, et une scène de 27 mètres de largeur, certainement l'une des plus grandes du monde, comparable à celle du nouveau Festspielhaus de Salzbourg, propice aux spectacles monumentaux.



Le grand auditorium Apollon.

D'emblée, l'acoustique paraît excellente, nette, sans sécheresse, chaleureuse : les sons de l'ouverture de *Tannhäuser* avaient une fluidité, une rondeur et un éclat analogues à ceux de Bayreuth, et les voix des chanteurs nous parvenaient avec une présence étonnante, apparemment sans déperdition de coloris ni de puissance, sans cette impression d'isolement des personnages que donnent souvent les plateaux de cette taille. Cela reste à vérifier en d'autres circonstances, mais il semble bien que les acousticiens, M. Lamoral et le professeur Cremer (ce dernier responsable de la Philharmonique de Berlin) aient réussi dans cette entreprise fort délicate.

Réaliser un spectacle aussi lourd en vingt-huit jours (2) dans une salle inconnue et à peine achevée est un tour de force. La production brillante de Pierre Médecin a montré les grandes possibilités et les limites d'un tel théâtre. Il a déployé de superbes mouvements de foule dans cet espace peuplé de visions lumineuses par la décoratrice Annelies Corrodi sur le cyclorama géant : grotte aquatique, symboles sexuels, auréoles tourbillonnantes, forêt hivernale, enchevêtrements d'architectures bariolées, etc., avec de beaux éclairages de crépuscule et d'or, soudain livides aux moments les plus tragiques.

Le peuple de Vénus, puis les chevaliers et les dames plus guindés de la Wartburg s'étagent sur les gradins de quelque théâtre antique quelque peu élaboré et envahi par la nature, et tout cela constitue une imagerie assez grandiose qui correspond bien à l'esthétique de l'endroit. Il est plus difficile, en revanche, de créer un véritable climat d'intimité dramatique, de tension entre les personnages. Et sans doute faut-il quelque temps pour découvrir dans un tel lieu les attitudes stylisées et signifiantes qui expriment l'intériorité de la tragédie.

La distribution niçoise est cependant de qualité avec des habitués de Bayreuth tels que Spas Wenkoff, très belle voix de Tannhäuser, mais aux attitudes fort prosaïques, ou Johanna Meier, Elisabeth au timbre richement coloré et émouvant, *en dépit d'une technique assez* raide, et un ensemble de chanteurs jeunes et solides, notamment l'ardente Vénus de Waltraud Meier et le landgrave de Hans Tschammer, qui ne font pas encore preuve cependant d'une très grande personnalité scénique.

Les chœurs de l'Opéra de Nice et du Conservatoire de Stuttgart, comme l'Orchestre philharmonique de Nice, donnent une excellente assise musicale à ce grand spectacle, sous la direction ferme et sobre de Berislav Klobucar.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 29 mars et 1er avril.

(1) Le palais se déploie sur 200 mètres de longueur environ et sur quatre niveaux. Aux cinq cubes de béton emboîtés, opaques, enfermant la salle Apollon, succèdent des étages vitrés qui contiennent trois autres salles (750, 300 et 200 places), de vastes espaces polyvalents et salons d'un total de 6 900 m², vingt-deux pièces de commissions, des terrasses, toutes les installations nécessaires pour les traductions simultanées, la presse, la radio, la télévision, etc.

(2) C'est un des inconvénients de la salle Apollon : ne pouvant, et pour cause, disposer d'une salle de répétitions d'ensemble, il faut bloquer la scène pendant près d'un mois pour monter un opéra, ce qui risque de poser des problèmes d'engorgement quand l'Acropolis tournera à plein régime.



PRINTEMPS DE BOURGES

Une institution : le Printemps de Bourges en est à sa neuvième édition. Désormais, la chanson se joue rock et déjoue les pronostics.

Jesse Garon

Etienne Daho

L E neuvième Printemps de Bourges présente du samedi 30 mars au lundi 8 avril quatre-vingt-cinq spectacles : Johnny Hallyday et Eddy Mitchell pour la première fois réunis sur une scène, Michel Jonasz, Charlélie Couture, Léo Ferré, Jesse Garon, Patrick Dupond et Francis Lalanne, la Camerounaise Janet N'Diaye, le Malien Mory Kanté, Elliott Murphy, Paul Young...

Les souvenirs sont un luxe et la mémoire se mesure en « tubes ». Certes, Yves Montand a eu du succès à Bourges, il y a trois ans, mais les jeunes étaient allés l'écouter comme ils vont voir un film historique. Une fois, et basta ! Oubliés, Catherine Ribeiro, François Béranger, Julos Beaucarne, Jean-Patrick Capdevielle et beaucoup d'autres.

Le Printemps de Bourges, version 85, abrite l'un des meilleurs spectacles de l'année : celui de Michel Jonasz, dont le formidable goût de bonheur a littéralement explosé en janvier dernier au Palais des sports. Il présente aussi Etienne Daho, dont les mélodies élégantes concordent avec l'air du temps. Il reçoit l'un des auteurs-compositeurs les

DIX JOURS DE FÊTE

La manifestation, unique en son genre, attend une centaine de milliers de jeunes, curieux, attentifs, chaleureux, venus à la rencontre d'une chanson qui court après la vie, qui a quelque chose de magique, de démesuré et d'universel, qui éclate en bouquets d'émotion et en jeux lyriques. Les dix jours de fête multiplient les images, mettent en valeur une certaine qualité de vibration, une nouvelle manière de communiquer par les mots et par la musique, d'amplifier le geste de façon extraordinaire. Ils soulignent aussi qu'il n'y a rien de plus relatif et de plus mouvant qu'une chanson.

Rien de commun entre la première édition du Printemps de Bourges qui rassemblait treize mille spectateurs autour d'artistes soixante-huitards et le festival de cette année partagé entre vedettes et inconnus au même dénominateur commun : tous, plus ou moins, appartiennent à la famille du rock, au sens large du terme.

La musique n'attend pas. Seule chose permise en dehors des normes : revivre une époque révolue (les années 50, avec Jesse Garon).

Les aventures artistiques sont plus que jamais en dents de scie. Peu de chanteurs groupent autour d'eux plusieurs générations : Johnny Hallyday, qui ne ressemble à personne et qu'une naïveté apparente a préservé jusqu'ici des fluctuations de la mode ; Serge Gainsbourg, longtemps précurseur, aujourd'hui admirablement dans son époque. Certains jeunes interprètes se contentent de gérer leur succès (Renaud, qui a vendu 950 000 albums en 1984). D'autres, fous chantants, rêvent tout haut (Jacques Higelin). Quelques-uns, très rares, parviennent, à force de volonté et de patience, à changer leur image (Julien Clerc). Tous sont confrontés, un jour ou l'autre, à la difficulté de mener une barque dans le fleuve de la chanson.

plus inventifs et les plus déchirés, Bashung, étrangement retourné dans un cercle maudit après le triomphe de *Gaby*.

Mais le festival va surtout être l'occasion pour beaucoup de jeunes musiciens inconnus de jouer, d'être vus, entendus, d'entrer en dialogue avec leur public naturel. Cent groupes sélectionnés sur cassettes se produiront ainsi au Tremplin et à la « scène ouverte ». C'est peu, sur les trente mille formations recensées actuellement en France. Mais c'est déjà un bel échantillon. Même si, à l'issue du « Printemps », la preuve n'est pas administrée d'une identité propre au rock français, de sa capacité à avoir du muscle, à espérer la durée.

En attendant, nous avons demandé à Etienne Daho, Julien Clerc et Jesse Garon de nous écrire un texte sur le thème : « Pourquoi chantez-vous ? »

CLAUDE FLÉOUTER.

Ils chantent

ÉTIENNE DAHO

ETIENNE DAHO a publié deux albums (Mythomane, la Notte). *Il a fait un triomphe à l'Olympia il y a dix jours avec des histoires d'amour.*

Une chanson naît d'un tout, naît d'un rien, mais surtout de la volonté de magnifier une réalité frustrante (quotidienne, amoureuse). Il n'est en aucun cas possible de généraliser et de parler d'une méthode. Les facteurs motivant l'écriture ou la composition diffèrent selon l'artiste bien évidemment. Pour ma part les mots doivent se mélanger aux notes d'une façon homogène. Le son des mots et de la note forme le tout, parfois au détriment du sens. Peu importe.

Je m'intéresse davantage aux climats et aux images. Le mot doit être simple, direct. Le « réalisme soft » d'un chanson pop ne néglige pas le « quotidien social », il le contourne et l'enjolive. Ainsi je peux effleurer le racisme *(Signé Kiko)*, les menaces de guerre *(Tombé pour la France)*, le suicide ou la drogue *(la Ballade d'Edie S...)*, mais aussi escalader la gamme des sentiments d'une réalité amoureuse « cliché » : le manque de l'autre, la quête de l'autre, l'amitié, l'amitié amoureuse, la passion, les illusions, les déceptions... Une chanson naît d'un tout, naît d'un rien, mais surtout de la volonté inconsciente de magnifier une réalité frustrante...

E. D.

JESSE GARON

JESSE GARON a découvert le rock n'roll à quinze ans avec de vieux titres d'Elvis Presley. Il dit à sa manière pourquoi il a changé son nom patronymique (Bruno Fumard) pour celui de Jesse Garon.

Une baraque en planches de deux pièces à Tupelo (Mississippi), un jour d'octobre 1944 :

Elvis Presley : *Maman, maman...*

Gladys Presley : *Elvis Aron, que s'est-il passé ? Oh... mon pauvre chéri, qu'as-tu donc fait ?*

– Maman, c'est Peter, il m'a battu...

– Mon pauvre enfant, calme-toi, là, calme toi, mon petit à moi, ce n'est rien, c'est terminé.

(Gladys le berce, serré tout contre elle.)

– Mais pourquoi vous vous êtes battus, Elvis ?

– Je lui ai dit... que je parlais à Jesse Garon (1) *et qu'il me répondait, alors il s'est moqué de moi... et il a dit que Jesse était mort... et aussi que j'étais fou. C'est pas vrai maman, il est toujours près de moi, et il me parle.*

– Mais, Elvis, tu sais bien que ton frère est avec le Bon Dieu, là-haut dans le ciel.

– Pourquoi il n'est pas avec nous, maman, pourquoi ?

(Gladys est embarrassée, mais tente de rassurer son enfant comme elle le peut.)

– Je ne sais pas, Elvis, sans doute parce que notre Seigneur a voulu te donner de la force pour deux.

– Maman, c'est vrai qu'il est près de moi,... tu me crois, hein, maman ?

– Mais oui, je te crois, Elvis, Jesse Garon est toujours avec nous. Je sais que tu ne mens pas à ta maman...

Cette séquence est chère à mon cœur et me poursuit depuis des années.

J. G.

(1) Le 8 janvier 1935, Gladys Presley donna naissance à deux jumeaux : un garçon mort-né prénommé Jesse Garon et un second fils : Elvis. (NDLR.)

JULIEN CLERC

JULIEN CLERC n'est pas à Bourges. Ce sera Bercy, fin avril, dix jours durant.

Il ne faut jamais demander à un chanteur pourquoi il chante ; c'est aussi indécent que de demander à un oiseau pourquoi il vole. D'autant plus que c'est dangereux. Le temps que l'oiseau trouve une réponse à la question, il y a de fortes chances pour qu'il se soit écrasé au sol. On peut, par contre, demander aux gens pourquoi ils ne chantent plus.

Autrefois, on chantait pour sa belle, on chantait en se rendant aux champs, en partant pour la guerre... Les belles, elles, chantaient pour nos enfants ou bien chantaient pour elles quand elles en avaient assez de nous. Aujourd'hui, on ne chante plus que sous les douches. Et c'est sans doute parce qu'il n'y avait pas de douches quand j'étais enfant que j'ai fini par chanter sur une scène...

Depuis, j'ai chanté dans des palaces, parfois dans des prisons, des choses que j'aimais, et des choses pour qu'on m'aime. J'ai perdu des amours et des clés d'automobiles, mais jamais les sourires, les mots qu'on m'envoie, que je relis les soirs où j'ai du mal à m'envoler. J'ai aussi chanté des choses que je croyais justes, en sachant bien que ceux qui pensaient le contraire chanteraient sans doute plus fort que moi.

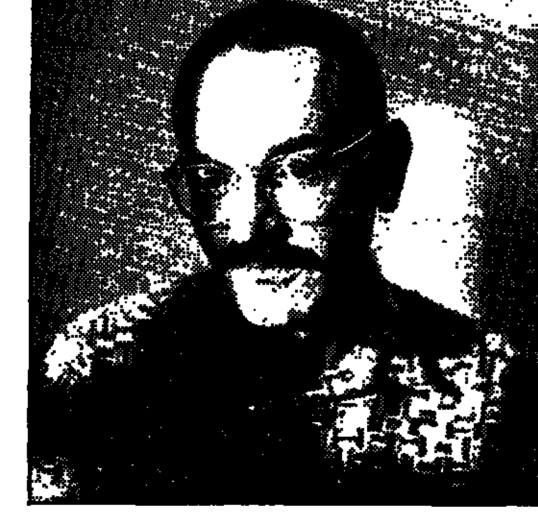
Mais je continue, même si je n'ai plus de champs, qu'on sait tous qu'il n'y aura plus jamais de guerres, même si je m'endors souvent avant les enfants, dans les bras de ma belle, à deux pas de ma douche...

Et puis je chante aussi parceque, quelque part, quelqu'un dit peut-être à quelqu'un « Je t'aime » en dansant sur une de mes chansons. Alors je chante, en espérant qu'un jour je ferai danser leurs enfants sous la douche.

J. C.

Découverte

HECTOR ZAZOU, TEXTE ET MUSIQUE



Un marginal : de Sidi-Bel-Abbès à Marseille, du rock au jazz, des Platters à Debussy. Auteur d'un disque incroyable mais vrai, Géographies *(Crammed Discs),* Hector Zazou retrace son parcours.

IL s'appelle Hector, en hommage à un grand chanteur de twist fou de l'époque yé-yé, qui s'appelait Hector, se promenait toujours avec un valet de chambre et chantait des choses ravissantes : *« Je vous déteste, oui, je vous hais... »* On l'a appelé Zazou à cause de sa grande taille, bizarrement soulignée par des pantalons trop courts et des vestes trop larges. Il s'est décidé à adopter définitivement ce surnom quand il s'est aperçu, en voyant un film de Roger Pierre et Jean-Marc Thibault où chacun traitait l'autre de zazou, que c'était une splendide insulte.

Hector Zazou est né en 1948 (*« Ce qui fait que je suis un vieil artiste, si artiste il y a »*, dit-il), à Sidi-Bel-Abbès : *« Une petite ville en Algérie, qui, outre son joli nom, est connue pour être le berceau de la légion étrangère. Mon papa, qui est alsacien, avait fait une école d'officiers et a été nommé instituteur à Sidi-Bel-Abbès, où il a connu ma maman, qui était née là-bas. Moi aussi j'ai longtemps voulu être instituteur, je rêvais d'être instituteur à la campagne, j'ai même fait l'Ecole normale, mais je me suis arrêté très vite parce que je me suis aperçu que je détestais les enfants. »*

Sidi-Bel-Abbès se trouve dans une cuvette entourée de montagnes ; campagne aride ; climat sec, froid et rude en hiver, avec parfois de la neige ; étés très chauds. Le printemps est la saison préférée de l'enfant Zazou, il aime par-dessus tout ce moment où il retire son pull-over et ne met plus qu'une chemise sous une veste. Et, par une de ces belles matinées de printemps, il fait l'école buissonnière, emmène un camarade au jardin public et le bat gentiment, c'est un des souvenirs les plus attendris que conserve Hector Zazou.

Il a une grande sœur qui aime beaucoup le rock and roll, et sept ans quand il écoute pour la première fois Elvis Presley : le choc. Avec le Teppaz qu'ils ont reçu pour un anniversaire, ils passent et repassent les Platters, leur mère a du mal à imposer ses valses de Strauss, Johann. La sœur sèche ses cours de piano, elle communique à Zazou la hantise de cet instrument. Les Platters viennent à Sidi-Bel-Abbès, Hector est très en colère, prétendument trop petit pour aller les voir. Il s'achète son premier 45 tours pour se consoler : *Apache* des Shadows, et il décrète : *« Je veux jouer de la guitare. »*

En 1962, au moment de l'indépendance de l'Algérie, ses parents rentrent en France et s'installent à Marseille. Pour la première fois de sa vie, Hector voit du gazon : *« Je croyais que ça n'existait qu'au cinéma. Je me suis retrouvé dans une ville que je n'aimais pas beaucoup. A Sidi-Bel-Abbès j'avais vraiment des amis, des endroits dans lesquels je jouais, des tas d'habitudes, tout ça s'est durement évanoui. J'ai meublé mes instants de solitude en apprenant la musique. Je n'avais plus que deux compagnons, mon vélosolex et ma guitare. A quatorze ans, j'ai commencé à apprendre seul. Tout de suite j'ai perçu que je ne serais pas doué pour reproduire des choses que j'entendais, sans bien savoir si c'était par incapacité, ou parce que je ne les aimais pas. J'étais incapable de jouer en entier un morceau comme* Jeux interdits, *mais j'esayais de composer, d'inventer des mélodies.*

» Rapidement, j'ai été accueilli dans un groupe de rock et, comme je n'étais pas très fort, je suis devenu bassiste. Quatre cordes, c'est plus facile. Ensuite j'ai suivi le développement habituel d'un musicien : j'ai découvert qu'il existait des musiques plus intéressantes que le rock, je suis passé au jazz, j'ai joué dans des cabarets. En mai 68, j'étais étudiant à Aix-en-Provence, ce fut tranquille, sans barricades, et je n'ai pas tant ressenti cet événement politiquement que comme changement de perspective, occasion de nouvelles fusions. J'ai été contacté pour jouer dans un groupe avec des gens qui débutaient, avec des peintres. Il fallait résoudre des problèmes liés à la technique : une idée s'est précisée, que certaines musiques pouvaient être belles sans nécessiter une grande maîtrise. Nous avions besoin de gens qui possédaient la technique, et d'autres la sensibilité, pour qu'ils s'influencent les uns les autres.

» De là est né, en 1969, le groupe Barricades, un nom un peu soixante-huitard, davantage choisi en fonction des médias que des tendances réelles du groupe : il nous permettait d'être invités dans des festivals, cités dans des articles. Nous étions de dix à vingt personnes regroupées dans l'esprit d'un phalanstère, avec des travaux communs et des gymnastiques. Quand nous nous revoyons maintenant, nous évoquons des souvenirs qui pourraient être ceux d'un pensionnat, d'un régiment. Ceux qui sont restés musiciens se sont orientés vers une musique plus commerciale, ils se sont assimilés au groupe Bashung ou à celui de Jacques Higelin. D'autres ont composé de la musique de chambre. Le groupe s'est définitivement dissous en 1974, alors je me suis vidé de tout ce qu'il y avait d'un peu tordu dans ma tête, de tout ce qui s'y était accumulé en dix ans. Et, pour gagner ma vie, je suis devenu musicien de bal. Le chanteur imite Johnny Hallyday ou Eddy Mitchell, la chanteuse Sylvie Vartan ou Sheila, et on rejoue tous les tubes du moment, sept heures d'affilée ; la dernière heure, on n'entend même plus la musique, le seul problème est de rester debout. »

Hector Zazou arrête le bal et, écoutant les mélodies de Satie, Poulenc, Debussy ou Ravel, se dit qu'il a enfin trouvé sa famille : *« J'avais l'impression qu'ils parlaient un langage qui me concernait, et qu'à partir de là la musique que j'allais écrire serait inscrite dans leur ligne. Je n'étais plus seul. Un peu comme dans l'amour, c'est le fait qu'on se reconnaisse, qu'on se retrouve dans l'autre ou dans une musique qu'on écoute. Penser qu'on aurait pu l'écrire, ou croire écrire une musique nouvelle et la retrouver ensuite chez un compositeur du début du siècle. »*

Le morceau le plus étonnant de son disque, *Denise à Venise*, débute comme du Debussy et se termine, sans transition, comme du Bach. Son texte et sa musique ont été écrits à deux moments différents : *« J'ai d'abord composé sa structure harmonique, ses accords de base au Caire, dans une chambre d'hôtel, à l'heure de la sieste. C'est venu tout de suite, je crois, à cause de la chaleur. Je ne travaille jamais aussi bien que dans la vraie chaleur, pas la chaleur du chauffage central, il faut que je respire un peu ces odeurs de chaud. Je voyageais toujours avec un cahier de musique et un Melodica, un piano miniature dans lequel on souffle pour tester ce qu'on est en train d'écrire. Après Le Caire, je suis retourné à Venise. J'avais l'habitude d'aller écouter les orchestres de la place Saint-Marc. Le titre a été trouvé comme ça,* Denise à Venise, *ça sonnait rigolo. Je n'ai pas été plus loin que le titre. C'est seulement quand j'ai retravaillé la mélodie que les paroles sont venues. Je voulais une chanson où il n'y ait pas de* je *ni de* il, *je trouvais ça plus élégant, et ça permet de rester extérieur, de ne pas faire semblant de s'impliquer. Le chanteur, d'ordinaire, est comme un acteur qui changerait de personnage à chaque scène. Moi ça me choque de tomber amoureux de quelqu'un d'autre à chaque chanson. »*

HERVÉ GUIBERT.

Sélection

CINÉMA

Le baiser de la Tosca de Daniel Schmid

Appuyée sur une canne, Tosca brandit son poing, Scarpia tombe, coincé dans une cabine téléphonique. La scène se passe dans un couloir de la Casa Verdi, maison de retraite pour artistes lyriques, pour les stars de naguère qui luttent contre l'oubli du monde en revivant jour après jour leur passé, en se jouant devant la caméra de Daniel Schmid. Beauté des visages vieillis, des voix qui se souviennent d'avoir été sublimes. Un 78 tours, un rire cristallin, un regard qui se brouille, des affiches anciennes punaisées aux murs, des chambres qui se ressemblent, des costumes dans une malle qui ne serviront plus. L'émotion d'un film sans compassion, qui est un hommage à l'éternité du chant. — C. G.

ET AUSSI : ***Louise l'insoumise,*** **de Charlotte Silvera (une mère, une petite fille, la tradition contre la liberté).** ***Voyage à Cythère,*** **de Théo Angélopoulos (un père, un fils, l'exil et sa métaphore).** ***Les Favoris de la lune,*** **d'Otar Iosseliani (la chanson du voleur).** ***La Déchirure,*** **de Roland Joffé (la tragédie du Cambodge).** ***Après la répétition,*** **d'Ingmar Bergman, (théâtre du désir, désir du théâtre).**

THÉÂTRE

En attendant Godot à l'Atelier

Le trio Bouquet-Wilson-Rufus, dirigé par Otomar Krejca, reprend le chef-d'œuvre désormais historique de Beckett, qu'il avait créé dans la cour d'honneur d'Avignon en 1978. Sur une soucoupe blanche presque stratosphérique — on dirait la piste d'un cirque de passage sur la Lune — les trois clowns platoniciens échangent, dans un petit jour d'une pureté et d'une apesanteur absolues, leurs « traces » immatérielles de paroles. L'extrême comique s'y heurte à l'extrême noir, le néant à la plénitude. Les trois comédiens touchent à la simple perfection. — M. C.

ET AUSSI : ***la Fausse Suivante,*** **à Nanterre (les cruautés de l'amour).** ***L'Heureux Stratagème*** **à l'Odéon (le deuil de l'amour).** ***Hernani*** **à Chaillot (la vieillesse et l'amour).**

MUSIQUE

Mendelssohn, Bach

Certains cafés ont leurs couche-tard, le Théâtre du Rond-Point a ses lève-tôt qui se retrouvent un peu avant 11 heures chaque dimanche matin et sacrifient joyeusement au culte de la musique de chambre. Cette saison, ce sont les quatuors de Beethoven (feuilleton en 17 épisodes) qui tiennent le haut du pavé. Mais toute règle admet des exceptions, et le 31 mars, Pascal Rogé au piano, Pierre Amoyal au violon et Frédéric Lodéon au violoncelle tenteront une échappée du côté de Mendelssohn : *Trio en ut mineur,* et de Brahms : *Trio en si mineur.* (Tél. : 256-70-80.)

Ceux qui ne se seront pas réveillés à temps pourront se consoler le lendemain en allant écouter la *Passion selon saint Matthieu* à 20 h, à la basilique Sainte-Clotilde par l'Amsterdam Baroque Orchestra, les Chœurs et l'Orchestre Bach et les meilleurs solistes du moment sous la direction de Ton Koopman. Le diapason descendra ce soir-là à 415 Hz mais la chaleur de l'exécution compensera largement. (Tél. : 705-85-99.) — G. C.

JAZZ

Philip Catherine et N.H.O.P. au Petit-Opportun

Une affiche considérable pour un club aussi exigu que remarquable : le guitariste belge Philip Catherine en duo avec le bassiste danois Niels Henning Orsted-Pedersen. Deux très grands musiciens que l'on connaît dans toute sorte de contextes. L'intérêt est de les découvrir de près, pour le son, pour le jeu et pour la musique (au Petit-Opportun, du 30 mars au 2 avril). — F. M.

ET AUSSI : ***Astrud Gilberto*** **au New Morning.**

DANSE

Une création de Régine Chopinot

Depuis trois mois, Régine Chopinot a quitté Paris pour le Centre national de la danse à Angers. Installée dans le nid clos de l'espace Bodmer, elle prépare avec sa compagnie une création, *Rossignol.* L'oiseau est habillé par Jean-Paul Gaultier et il évolue en rase-mottes dans les lumières de Gérard Boucher à l'aide d'une machinerie d'Alain Lefort. — M. M.

ET AUSSI : ***Une soirée chez Samuel Pepys*** **par la compagnie Amaryllis au Théâtre 18, le samedi 30 mars à 17 h (l'art de la contredanse).**

EXPOSITIONS

La nouvelle Biennale de Paris à La Villette

Porte de pantin, au parc de La Villette, sur les quelque 20 000 mètres carré de plancher couvert de la grande halle rénovée, se tient pour deux mois la Biennale de Paris, la treizième, revue et corrigée. On l'a voulue grande, internationale, prestigieuse, ce que ne pouvait être l'ancienne, vouée aux moins de trente-cinq ans. Elle rassemble 120 artistes de tous âges, jeunes et anciens mêlés. On y trouve surtout des Allemands, des Italiens, des Américains et des Français, de la peinture, sur le thème de la représentation. On peut dire qu'elle est mal fichue et qu'elle manque de hauteur. Il faut toutefois souligner qu'un tel rassemblement de têtes d'affiche de l'actualité artistique n'avait pas encore été tenté à Paris. Aussi faut-il y aller. — G. B.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

LES IMMATERIAUX. Jusqu'au 15 juillet.

MNAM

L'INSTRUMENTARIUM DE KLAUS RINKE. Forum. Jusqu'au 6 avril.

CCI

NOUVEAUX PLAISIRS D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 22 avril.

DES OBJETS SANS PROBLÈME. Jusqu'au 15 avril.

BPI

IMAGE ET SCIENCE. Jusqu'au 20 mai.

LA VOIX. Maintenant et ailleurs. Jusqu'au 10 juin.

LES GRANDS PRIX AUTOMOBILES. Photographies de B. Bakalian. Jusqu'au 8 avril.

FERNANDO PESSOA, poète pluriel 1888-1935. Grand foyer. Jusqu'au 27 mai.

ANGELINE NEVEU, Photographies de B. Peale. Petit foyer. Jusqu'au 1er avril.

DES YEUX AU BOUT DES DOIGTS. Le joueur de plumes. Bibliothèque des enfants, Piazza. Du 29 mars au 10 juin.

Musées

L'IMPRESSIONNISME ET LE PAYSAGE FRANÇAIS, Grand Palais, place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F ; samedi : 16 F. Jusqu'au 22 avril.

EDOUARD PIGNON. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower *(voir ci-dessus).* Entrée : 20 F ; samedi : 13 F. Jusqu'au 15 avril.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

13e BIENNALE DE PARIS. Grande halle, parc de La Villette (256-45-11), sauf lundi (ouverte le 8 avril), de 12 h à 20 h ; sam. et dim. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 21 mai.

LES PEINTURES DE HANS HOLBEIN LE JEUNE AU LOUVRE. Musée du Louvre, Pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26), sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 15 avril.

GRAVEURS FRANÇAIS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Louvre *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 6 mai.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES OBJETS D'ART, 1980-1984. Musée du Louvre, entrée porte Saint-Germain-l'Auxerrois *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 17 juin.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

GEORG BASELITZ. Gravures et sculptures. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (296-36-34). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 12 mai.

GUSTAV MAHLER (1860-1911). Un homme, une œuvre, une époque. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 mars.

BERTRAND LAVIER - JEAN-PIERRE RAYNAUD. Noir et blanc. - NIELE TORONI. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 24 avril.

PATRICK LEFÈVRE. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 5 mai.

L'ART DU VANNIER - LA DONATION REDON. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'en avril

ROBERT JACOBSEN. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 15 avril.

CHARLOTTE PERRIAND, UN ART DE VIVRE. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 1er avril.

AFFICHES DU CINÉMA FRANÇAIS. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09), sauf mardi ; de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 avril.

LE STYLE ET LE CHAOS. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 19 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 30 avril.

DEUXIÈME SALON DES ANTIQUAIRES. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). T.l.j., de 11 h à 21 h ; le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 mars.

PIERRE BAUDOUIN. 40 tapisseries de peintres de 1947 à 1978. Musée de la SEITA, 12, rue de Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai.

RAYMOND MARTIN A LA MONNAIE. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars.

SAINT PAUL-SAINT LOUIS. Les Jésuites à Paris. Musée Carnavalet *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 2 juin.

LE VOYAGE DU RHIN. Maison de Victor Hugo, 6, place des Vosges (272-16-65). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 29 juin.

PIVOINES DE CHINE. Photographies-tableaux de Sir Peter Smithers. Quelques pivoines dans l'art chinois. Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 28 avril.

FÊTES TRADITIONNELLES EN CHINE ET AU JAPON. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (272-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 juillet.

DE LA MODE ET DES LETTRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 avril.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS... LA METEO. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F. Jusqu'au 15 avril.

SALON DE LA MARINE 85. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf le mardi, de 10 h à 18 h. Entrée 11 F. Jusqu'au 1er avril.

SILLAGES POLYNÉSIENS. Musée national des techniques, 270, rue Saint-Martin (271-24-14). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 11 avril.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60) Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

LE FACTEUR ET LE COURRIER, Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 avril.

Centres culturels

LIPSI — GEORGES NOEL. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 avril.

ARCHITECTURES DE LA RÉUTILISATION. Un projet pour la ville. CNMH, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

J. CHARDON, bronzier d'art, et les ateliers de moulage du musée du Louvre. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne (entrée Sèvres). Jusqu'au 28 avril.

VIRGINIO FERRARI. Sculptures et dessins. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 avril.

SHOGUN. Espace Cardin, 1, avenue Gabriel (266-17-30). T.l.j., de 10 h à 19 h. Entrée : 35 F, jusqu'au 14 mai.

VU DES COULISSES. Instants dérobés. Opéras 1984. Opéra, rue Scribe (266-50-22). Tlj, de 11 h à 16 h 30. Jusqu'au 19 mai.

VAN DEN BROEK — DANIELS — FORTUYN/O'BRIEN — SMITS — VISCH. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

ULF TROTZIG. — LEIF TJERNED. Peintures. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 avril.

LE CHAMAN-ARTISTE. L'art contemporain des Indiens Huichols du Mexique. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (549-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 avril.

REGARDS SUR L'ARGENTINE D'AUJOURD'HUI. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (354-33-38). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 avril.

DRESDE. Quelques aspects de la ville. Centre culturel de la RDA, 117, boulevard Saint-Germain (634-25-97). Jusqu'au 17 avril.

JACQUELINE GUILLERMAIN. Sculptures. Ministère des droits de la femme, 53, avenue d'Iéna (501-86-56). Sauf sam. et dim., de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 5 avril.

FRANCE MIHELIC. Peintre et graveur. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Jusqu'au 14 avril.

GEORGES DUHAMEL, 1884-1966. mairie du 5e, 21, place du Panthéon. T.l.j. de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 16 avril.

LE MARKER D'ARGENT 85. Mecanorma Graphic, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet.

JOUETS-PARIS 1900. Mairie du 13e, 1, place d'Italie. T.l.j., de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 14 avril.

JACQUES AUDIBERTI. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 avril.

TIRELIRES : OBJETS D'ART. De l'Antiquité au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 avril.

Galeries

JALONS CONTRASTES 1902-1982 : de Matisse à Warhol. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). Jusqu'au 30 avril.

MASQUES ANIMALIERS DE L'HIMALAYA. Le toit du monde, 33, rue Berthe (223-76-43). Jusqu'au 8 mai.

PIKOULA — GOLUB. Dessins. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 30 avril.

LES TETES DE L'ART : Baey, Cehes, Couprie, Krasno, Pincas, Sabira-Puig, Szekely, etc. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 27 avril.

COLETTE BOSQUET. Petites sculptures, dessins — STUPAR. Gouaches récentes. Galerie C. Dubois, 420, rue Saint-Honoré (260-13-44). Jusqu'au 5 avril.

BURRI. Combustioni Cretti Cellotex 1964-1984. Jusqu'au 30 avril — **NATALIA DUMITRESCO. Œuvres récentes, 1971-1985.** Jusqu'au 15 mai. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

GRAVURES CUBISTES. Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (222-02-12). Jusqu'à fin avril.

VERTICALITÉS : Ighebrioucn, Kuroda, Marfaing, Barre, Kirili, Resal. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 17 avril.

PEINTURES DE SCULPTEURS — SCULPTURES DE PEINTRES. Galerie Grindefer, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 15 avril.

MINIATURES DU XVIe AU XIXe SIÈCLE. Galerie Marigny, 2, rue de Miromesnil (265-36-53). Du 29 mars au 31 mai.

ROBERT COMBAS — JAMES BROWN. Peintures. Galerie M. Fels, 138, boulevard Haussmann (562-21-34). Jusqu'au 20 avril.

MICHEL BEZ. Peintures récentes — ELGA HEINZEN. Galerie Blondel 2, 50, rue du Temple (271-85-86). Du 29 mars au 15 mai.

GEORG BASELITZ. Peintures et aquarelles. Galerie Gillespie-Laage - Salomon, 57, rue du Temple (278-11-71). Jusqu'au 20 avril.

JANOS BER. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 6 avril.

JEAN-CHARLES BLAIS. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 20 avril.

ALEX CASSEL. Galerie la Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 14 avril.

ROLAND CAT. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 20 avril.

ANNE DELFIEU. Cartons-reliefs. Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 12 avril.

JEAN DUBUFFET. Exercices lithographiques 1982-1984. Galerie-atelier Bordas, 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 11 mai.

GUY FEINSTEIN. Peintures et pastels. Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (634-23-30). Jusqu'au 6 avril.

ALBERT FERAUD. Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 6 avril.

WOLFGANG GAFGEN. Œuvres récentes. Galerie Beaudoin-Lebon, 34, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 20 avril.

DOMINIQUE GARROS. Travaux sur papier. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 15 avril.

PHILIPPE JUDLIN. Œuvres récentes. Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 6 avril.

FERDINAND KULMER. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 6 avril.

G. ET C. LEPAPE. Peintures, dessins. Galerie Ile des Arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'au 15 avril.

GUY LEZACHMEUR. Peintures. Galerie La Tempera, 22, rue de Miromesnil (265-86-39). Jusqu'au 13 avril.

LI SHUANG. Galerie James-Mayor, 34, rue Mazarine, (326-60-34). Jusqu'au 20 avril.

MAYO. Cinquante ans de peinture. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 20 avril.

MIHAILOVITCH. Peintures récentes. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 19 avril.

MINAUX. Pastels. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 30 avril.

TAKASHI NARAHA. Sculptures en granit. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57).

HENRIK NEUGEBOREN, dit Henri Nouveau. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (325-52-73). Jusqu'au 10 avril.

HERMANN NITSCH. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 30 mars.

GEORGES NOEL. Œuvres sur papier 1977-1984. Galerie Christian Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 21 avril.

YUJIRO OTSUKI. Gravures. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 13 avril.

PARELL. Galerie Georges Fall, 57, quai des Grands-Augustins (633-52-45). Jusqu'au 13 avril.

SILVIO PASOTTI. L'Egypte me raconte... Galerie Daniel Gervis, 14, rue de Grenelle (544-41-90).

LUC PEIRE. Œuvre gravé 1964-1985. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 18 avril.

PIGNON. Œuvres des années 50 et 60. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 30 avril.

M. PISTOLETTO. Les 4 saisons. Galerie de France, 53, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 27 avril.

SERGE POLIAKOFF. Estampes 1946-1969. Galerie gravure actuelle, 53, rue de Seine (325-53-52). Jusqu'à fin avril.

ANDRÉ QUEFFURUS. Galerie D. Manière, 11, rue Pastourelle (277-04-26). Jusqu'au 11 avril.

BERNARD THOMAS ROUDEIX. Peintures et céramiques. Galerie Peinture fraîche, 20, rue de Bourgogne (551-00-85). Jusqu'au 6 avril.

ULRICH RUCKRIEM. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 13 avril.

MARIO SCHIFANO. Œuvres de 1979 à 1984. Galerie Antiope France, 57, rue Saint-Louis en l'Ile (354-82-43). Jusqu'au 18 avril.

MARTIN SZEKELY. Meubles récents. Galerie Néotù, 43, rue de Verneuil (261-01-74). Jusqu'au 15 avril.

BRUNO TESTORE SCHMIDT. From New-York to Paris. Galerie Beau Lézard, 6, rue Antoine-Dubois (633-13-30). Jusqu'au 16 avril.

JAN VOSS. Œuvres sur papier. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (548-45-15).

VULLIAMY. Peintures. Galerie N. Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 25 avril.

JEAN-PIERRE WATCHI. Personnages. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 13 avril.

En région parisienne

BRETIGNY. Brusse, Gili, Milhaud, Nadaud : Singuliers/pluriel. CC G.-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 avril.

CHOISY-LE-ROI. Trop : Arman, Aubertin, Cesar, Cragg, Erro, Fischer, Kudo, Raysse, etc. Bibliothèque L. Aragon, rue W.-Rousseau (853-11-77). Jusqu'au 12 avril.

IVRY-SUR-SEINE. Joël Kermarrec. Peintures et dessins. Galerie F. Léger, 93, avenue G. Gosnat (670-15-71). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 avril.

JOUY-EN-JOSAS. Vivre en couleur : mobilier contemporain. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (956-46-46). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

LA DÉFENSE. Voyages en Mongolie, 1912-1913/1970-1980. Galerie de l'Esplanade (769-25-49). De 11 h à 19 h : sam. et dim., de 12 h à 19 h. Du 29 mars au 2 juin.

NEUILLY-SUR-SEINE. Satie dans les salons. C.-C. Arturo Lopez, 12, rue du Centre (747-86-84). Sauf mardi, de 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 23 avril.

PONTOISE. Sculptures du XXe siècle. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai. — **Honoré Daumier. Sculptures.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.

SÈVRES. Richesses de la céramique dans les musées de Picardie. Musée national de la céramique, place de la Manufacture (534-99-05). Sauf mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 6 avril.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier 1985. Centre J.-Prévert. Place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 21 avril.

En province

AMIENS. Les feux de la nuit, espaces imaginaires de F. Lestrade. Maison de la culture, place L.-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 28 avril.

ANNECY. Des intrus dans la photographie. Musée-château (45-29-66). Jusqu'au 14 avril.

ANTIBES. Fabian, Bergman, Hartung : peintures et tapisseries. Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 15 avril.

AUXERRE. L'homme préhistorique dans l'Yonne. Musée d'art et d'histoire, 3, place du Coche-d'Eau (51-09-74). Jusqu'au 6 mai.

BEAULIEU. Hommage à Michaux. Abbaye (63) 30-76-84). Jusqu'au 5 mai.

BEAUVAIS. Le fer gaulois. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 10 mai.

BESANÇON. Ouverture de la salle « Egypte » — Mode hors mode. Jusqu'au 15 avril. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-80-12).

AUBUSSON. Jacques Lagrange, œuvre tissé 1945-1985. Musée départemental de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 9 juin.

BORDEAUX. Art minimal no 1, la ligne jusqu'au parallélépipède ; Frank Stella ; Richard Long. Musée d'art contemporain, Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 21 avril.

CALAIS. Brisson, grenouilles électrolytiques — Delamont, sculptures et dessins. Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 10 mai.

CAMBRAI. Le Frac Nord-Pas-de-Calais. Base de loisirs (78-33-20). Jusqu'au 13 avril.

CHARTRES. Buffoli. Sculptures. Cassinet. Peintures et dessins. Morice. Peintures. Rachador. Photographies. Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 29 avril.

DIEPPE. Anne Moreau, peintures. Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 9 juin.

DIJON. Dessins de Girodet, 1767-1824. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 6 juin.

DOLE. Erro : les compositeurs de musique. Musée, 85, rue des Arènes (72-27-72). Jusqu'au 28 avril.

DUNKERQUE. François Arnal. Musée d'art contemporain. Jusqu'au 23 avril.

FLAINE. Le Frac Rhône-Alpes à Flaine. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 15 avril.

LA-ROCHE-SUR-YON. Les bricoleurs de l'imaginaire. Musée d'art et d'archéologie rue Jean-Jaurès (05-31-40). Jusqu'au 27 avril.

LE PUY-EN-VELAY. L'histoire de France illustrée. Musée Crozatier, jardin Henri-Vinay (09-38-90). Jusqu'au 15 avril.

LYON. Collection 1984 : Aubanel, Anselmo, Barry, Boltanski, Burkhardt, Flavin, Fontana, Kraut, Merz, etc. Musée Saint-Pierre (828-07-66). Jusqu'au 15 avril. — **Beaugrand, Raynaud, Tremblay, Vilmouth : Soyons sérieux !** Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 14 mai. — **Richesses du roman populaire de Balzac à Simenon (1828-1945).** Bibliothèque de La Part-Dieu (862-85-20). Jusqu'au 27 avril.

MARSEILLE. Georges Autard. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 29 avril.

MONTAUBAN. Bourdelle pastelliste. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 14 avril.

MORLAIX. Paysages : Spectacle ou évidence (Ackling, Blacker, Friedman, Hilliard, etc.). Musée des Jacobins, rue des Vignes (88-38-96). Jusqu'au 15 avril.

NANTES. Michel Seuphor. Inscriptions. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 15 avril.

NICE. Gérard Titus-Carmel. Nuits. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 28 avril.

POITIERS. Sculptures du Frac Rhône-Alpes. Jusqu'au 9 avril — **J.-R. Carrière, 1888-1982 — A. Plauzeau, 1875-1918.** Jusqu'au 22 avril. — Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien (41-07-53). — **Thierry-Loïc Boussard.** Musée Sainte-Croix et centre de Beaulieu, boulevard Savary (61-44-50). Jusqu'au 28 avril.

RENNES. Sur/Exposition. Regards sur l'exposition d'art contemporain. Musée des beaux-arts, 20, quai Émile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 12 mai.

ROUEN. Œuvres de Jean Lasne, 1911-1940. Musée des Beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 23 avril.

LES SABLES-D'OLONNE. Robert Combas, Rétrospective. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-AMAND-MONTROND. Josette Rispal : Masques et lumières. Musée Saint-Vic, cours Manuel (96-55-20). Jusqu'au 15 juin.

SAINT-ETIENNE. A.-R. Penck. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85).

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Piet Mondrian, de la figuration à l'abstraction. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 16 mai.

TOULON. Anthologie de la création contemporaine dans le Var. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 31 mai. — **Sélection d'art contemporain dans les collections du musée de Toulon.** Musée Naval.

TOULOUSE : 1860-1920 : un siècle de réclames alimentaires. Centre municipal de l'affiche, 58, allée Charles-de-Fitte (59-11-22). Jusqu'au 30 mai.

TROYES. Michonze. Peintures et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 6 mai. **Sol/mur. Photographies contemporaines (Drisdale, Bouillon, Mechain, Navarro, Gragg, etc.).** CC Thibaud de Champagne, 16, rue Champeaux (73-49-49). Jusqu'au 21 avril.

VALENCE. 1960-1980, autour de la figurative-narrative. Musée, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 9 avril

VILLENEUVE D'ASCQ. Bauhaus. Musée d'art moderne, avenue du Musée (05-42-46). Jusqu'au 19 mai.

VILLEURBANNE. Art vidéo. Le Nouveau musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 20 avril. — **Eduardo Arroyo.** Galerie de l'Hôtel de Ville (868-81-11). Jusqu'au 13 avril.

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ **Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».**

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Ballet : les 28, 30, à 19 h 30 : Agon, ballet de G. Balanchine (mus. de Stravinski) et le Palais de cristal, de G. Balanchine (mus. de G. Bizet).

SALLE FAVART (296-06-11) : jeu., sam., lun., à 19 h 30 : Hippolyte et Aricie.

☞ **COMÉDIE-FRANÇAISE** (296-10-20) (Jeu., ven.) : mer., dim. 14 h 30, mar. 20 h 30 : le Misanthrope ; mer., dim. 20 h 30 : le Triomphe de l'amour ; sam., 20 h 30 : Félicité (dern.) ; lun. 1er avril, 20 h 30 : la Mort de Sénèque.

☞ **CHAILLOT** (727-81-15), Grand Foyer : le 27, à 18 h 30 : J.-P. Fargeau lit « Voyager » ; Grand Théâtre (dim. soir, lun., mar.) 20 h, dim. 15 h (dern.) : Hernani ; Théâtre Gémier (D. soir, lundi, mar.) 20 h 30, dim. 15 h : Hôtel de l'homme sauvage.

ODÉON (325-70-32) (D. soir, lun.) : 20 h 30, dim. 15 h : l'Heureux Stratagème.

PETIT ODÉON (325-70-32) (lun), 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort.

☞ **TEP** (364-80-80) Théâtre (D. soir, lun., mar.), 19 h, dim. 15 h (dern.) : les Mémoires d'un Bourhoumme ; 21 h 15, dim. 17 h 15 (dern.) : l'Engeance.

BEAUBOURG (277-12-33) (Mar.), Débats-Rencontres : mer., à 15 h : Contes merveilleux traditionnels ; 18 h : Architecture, réalisation et déréalisation ; 21 h : Jacques Lacarrière ; jeu., à 18 h 30 : Littérature et nouvelles technologies (J.-F. Lyotard, C. Buci-Glucksmann) ; groupe de travail du Collège international de philosophie ; 19 h : Yehuda Amichaï ; ven., à 21 h : Désir, d'A. Nevan ; sam., dim., de 16 h à 21 h : Création et créativité du monde noir ; Concerts/Animations : Jeu. à 20 h 30 : Forum de la création ; CIRM (Nice) : E. Armenteros, P. Criton, J. Estrada ; J.-E. Marie et Y. Nara (Double improvisation) ; M. Herrmann (Syllabaire pour Hécube) ; Œuvres en création mondiale de J.-E. Marie (Lis Abbeillo) pour clarinette et bande ; M. Herrmann (Syllabaire pour Hécube) ; Cinéma-Vidéo : mer., jeu., ven., sam., dim. : Nouveaux films BPI : à 13 h : Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?, de C. Serreau ; 16 h : l'Envers de la forme : Nicolas de Staël, P. Samson ; 19 h, Beyrouth : A défaut d'être mort, de T. Rached ; lun., à 13 h : la Grande Tromenie, de F. Maze ; 16 h, le Pharaon oublié : A la recherche d'Akhenaton, de N. Kendall ; 19 h, Ainama : Salsa pour Goldmann, de F. Cassenti ; Le mois du livre à la BPI. Ecrits en images : mer., à 13 h : Sollers et Guégan ont deux mots à se dire, de D. Jaeggi ; 16 h : A. Cohen, de M. Soutter ; 19 h : Jean Genet, de P. Barnley ; 17 h, Hommage à Apostrophes : C. Lévi-Strauss ; 18 h 30 : Philippe Soupault : le Surréalisme, de B. Tavernier ; sam., 13 h, 16 h, 19 h : Se reporter à mer. + 15 h, Hommage à Apostrophes : M. Duras ; 16 h 30, Cycle Ph. Sollers : Sollers au paradis, de J.-P. Fargier ; jeu., ven., dim., 13 h, 16 h, 19 h : se reporter à mer ; jeu. de 14 h 30 à 17 h : Présentation de Vidéo brut ; ven., lun., à 17 h : Ciné-immatériaux (films et vidéos dans le cadre de l'exposition « Les Immatériaux » ; Cinéma africain : renseignements en téléphonant au centre.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) (Dim. soir, lun., mar.) : Ballet : mer., jeu., ven., sam., 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Ballet du vingtième siècle (1er programme : G. Mahler/P. Henry).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), (D. soir, lun., mar.), 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Volpone, de Jules Romains ; mer., jeu., à 18 h 30 : E. Chojnacka, clavecin : De la gavotte à la salsa.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), (D. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. à 16 h : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ **A DEJAZET** (887-97-34) (D. soir), 20 h, dim. 15 h : la Poussière de soleils (dern. le 31) ; (D. soir, L.), 22 h 30, dim. 18 h : Brecht opéra.

☞ **AMANDIERS** (366-42-17) (D., L.), 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ **ANTOINE-SIMONE BERRIAU** (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

☞ **ARCANE** (338-19-70) (D., L.), 20 h 30 : le Terrier.

☞ **ARTS-HÉBERTOT** (387-23-23), mer. 15 h : la Parisienne-29e à l'ombre ; (J., D.), 21 h, mer. 15 h : Moi-29e à l'ombre ; ven. 18 h 30 : Une heure avec Obey ; sam. 15 h : le Président Haudecœur

☞ **ASTELLE-THÉÂTRE** (238-35-53), jeu., ven., sam. 20 h 30 : , dim. 15 h : l'Amour en visite.

☞ **ATELIER** (606-49-24) (D., soir, L.), 21 h, dim. 15 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, mar. 19 h, ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : Roméo et Juliette ; Salle C.-Bérard, mer., mar., 18 h 30, jeu., ven., sam. 20 h 30 : Impasse-Privé.

☞ **BASTILLE** (357-42-14), 19 h 30 : Othello III, 3 (dern. le 30).

BATACLAN (700-30-12), le 31 à 18 h, le 1er à 20 h 30 : Ligue d'improvisation française.

☞ **BOUFFES-PARISIENS** (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), les 28, 29 à 21 h : Cocktail.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36) ven., sam., 21 h, dim., 15 h 30 : le Premier amour (dern. le 31). ☞ Aquarium (374-99-61), (D. soir, L.) 20 h 30, dim., 16 h : les Incurables ; Chaudron (328-97-04), (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 16 h : Lulu.

CINQ DIAMANTS (D. L.), 20 h 30 : les Femmes fatales.

CISP (343-19-01), les 29, 30 à 21 h, le 31 à 15 h : les Misérables.

☞ **CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE** (589-38-69), La Resserre, 20 h 30 : le Dernier jour d'un condamné (dern. le 30) ; Galerie, 20 h 30 : Le plus heureux des trois (dern. le 30).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., dim. 15 h 30 : Léocadia.

☞ **COMÉDIE ITALIENNE** (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ **COMÉDIE DE PARIS** (281-00-11) (D. soir, L.), 21 h 15, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ **DÉCHARGEURS** (236-00-02) (D.), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : Tête de bois ; 22 h : Scènes de ménage.

DEUX PORTES (361-24-51), les 27, 28, 29 à 20 h 30 : Condamné à mort-Camille.

☞ **EDEN-THÉÂTRE** (356-64-37) (D.), 21 h : Relax (dern. le 30).

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ **ÉPICERIE** (724-14-16) (D., L.), 18 h 30 : Dernier bain ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Big Bang dans l'île de Callisto.

☞ **ESCALIER D'OR** (523-15-10), ven., lun., mar. 21 h, sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 17 h : Tragédie dans les classes moyennes.

☞ **ESPACE-GAITÉ** (321-56-05) (D.), 20 h 30 : Morpion's palace.

☞ **ESPACE KIRON** (373-50-25) (D. L.), 20 h 30 : la Parenthèse de sang (dern. le 27).

☞ **ESPACE MARAIS** (271-10-19) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 16 h : les Hivernants.

☞ **ESSAION** (278-46-42) (D., L.), I. 12 h 30 : la Petite Physique des quatre éléments ; 17 h 45 : le Chant profond du Yiddishland (dern. le 30) ; 20 h 30, sam. 17 h : Un habit d'homme (dern. le 30). II. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde ; mer. 17 h : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), 21 h : Un homme véritablement sans qualité (dern. le 30).

☞ **FONTAINE** (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 16 h : Orphée aux enfers.

☞ **GAITÉ-MONTPARNASSE** (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06) (D., L.), 20 h 30 : Atlantide ma mort.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ **LA BRUYÈRE** (874-76-99), 21 h : Guérison américaine (dern. le 30).

☞ **LIERRE-THÉÂTRE** (586-55-83) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra nomade (dern. le 31).

☞ **LUCERNAIRE** (544-57-34) (D.). I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo.

☞ **LYS-MONTPARNASSE** (327-88-61), 21 h : Lou Andreas-Salomé (dern. le 30).

☞ **MARIE-STUART** (508-17-80) (D., L.), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte - la Crise.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.), sam. 21 h 30 : la Berlue.

☞ **MATHURINS** (265-90-00) (J., D. soir), 20 h 45, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau. Petite salle (D. soir, J.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15 : sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ **MONTPARNASSE** (320-89-90), relâche jusqu'au 15 avril. Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Micropera (dern. le 28).

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), jeu. 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PETIT THÉÂTRE (874-44-30), les 20, 21, 22 à 20 h 30 : Scènes d'amours perdues.

☞ **POCHE-MONTPARNASSE** (548-92-97), (Dim. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Mademoiselle Julie.

☞ **PORTE - SAINT - MARTIN** (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) (D., L.), 20 h 45, sam. 18 h : Double foyer.

PROLOGUE (575-33-15) (J., L., Mar.), 21 h 30, mer., dim. 20 h : Petite suite pour femme solo ; ven., sam. 21 h 30, dim. 16 h : Armistice au pont de Grenelle.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39) (D. soir, L. et le 28), 21 h, sam. 16 h et 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

☞ **SAINT-GEORGES** (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SALLE VALHUBERT (584-30-60) (J., D. soir), 20 h 30, Dim. 15 h : Ruy Blas (dern. le 31).

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 22 h 15, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ **TAI THÉÂTRE D'ESSAI** (278-10-79). I. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos ; jeu., ven., sam. 22 h 15, dim. 17 h, lun. 20 h 30 : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ **THÉÂTRE D'EDGAR** (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Folies Show.

☞ **THÉÂTRE DU MARAIS** (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Androclès et le Lion.

THÉÂTRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), ven. 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h : la Passion à Ménilmontant.

THÉÂTRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : le Grand déménagement.

☞ **THÉÂTRE DE PARIS** (280-09-30) : le le 27 à 18 h 30 et 21 h : Concile d'amour.

☞ **THÉÂTRE PRÉSENT** (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : la Madeleine Proust en forme.

THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.). I. 22 h : Ce qui est bon dans la tarte ; dim. 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique. — II. (D. soir, L.), 22 h, dim. 17 h : l'Ascenseur.

☞ **THÉÂTRE DU ROND-POINT** (256-70-80). Grande salle, les 27, 30 à 20 h 30, le 31 à 15 h : Musica Musica ; Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Arbre des tropiques.

☞ **THÉÂTRE DE L'UNION** (246-20-83) (L.), 18 h 30 : le Journal d'un fou ; (D. soir), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne (dern. le 31).

TOURTOUR (887-82-48) (D.), 18 h 30, sam. 16 h : Tac ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Haut comme la table ; (D.) 22 h 30 : Carmen Cru.

☞ **VARIÉTÉS** (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Serre.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30, sam. 19 h 30 et 20 h 30 : 2 000 moins 15 ; 21 h 30, sam. 22 h : Baby or not Baby ; 22 h 30, sam. 23 h 30 : Chants d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam. 24 h : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 20 h 15 : la Grosse Bébête de maître Jeanjean ; 21 h 15 : randeY en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

NOUVEAU THÉÂTRE DE COLETTE (631-13-62), mer., jeu., à 20 h 30 : G. Pothier ; mer., sam., à 21 h 30 : l'Ivresse des mots ; ven., sam., à 20 h 30 : Paroles et musique.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.) 21 h : Des Gratte-cul dans la crème fraîche ; 22 h 15 : Viola volat.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 (rel. except. le 27) : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (J., D., L.), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; (J., D. soir, L.), 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), sam. à 16 h : la Timbale ; (D., L.), 20 h 15 + Sam. 0 h : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : la Voix humaine (dern. le 30).

En région parisienne

☞ **BAGNOLET**, ATEM (364-77-18) les 28, 29, 30 à 21 h, le 31 à 17 h : Conversations.

BEZONS, CAC P. Eluard (982-20-88), le 29 à 21 h : Assiette anglaise ; Easy Jazz Band.

☞ **BOULOGNE-BILLANCOURT**, TBB (603-60-44) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant (dern. le 31).

CERGY-PONTOISE, Petit théâtre (030-33-33), les 27, 28 à 21 h : le Journal d'un fou ; Auditorium du Conservatoire, le 27 à 20 h : Orchestre des jeunes du Conservatoire, dir. A.-Cl. Brayer (Mozart, Debussy, Ravel).

CLICHY, Th. Rutebeuf (739-28-58), les 27, 28, 30 à 21 h : l'Ombre assassine ou l'Après-Carmen.

CORBEIL, CAC P. Neruda (089-00-72) le 27 à 20 h 45 : Roméo et Juliette.

☞ **GENNEVILLIERS** Théâtre (793-26-30) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : l'Ecole des femmes (dern. le 31).

☞ **IVRY**, Th. des Quartiers (672-37-43) (J., D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Amour de don Perlimplin avec Bélise dans son jardin (dern. le 31) : Studio (672-37-43), les 29, 30, 1er avril à 20 h 30 ; le 31 à 17 h : Saint-Simon le voyeux.

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), les 27, 28 à 20 h 30 : l'Ecole des femmes.

☞ **NANTERRE**, Th. des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : la Fausse Suivante ; MJC D. Féry (725-91-20), le 29 à 21 h : Groupe de musique expérimentale de Bourges.

☞ **SAINT-DENIS**, Th. G.-Philipe (243-00-59), les 27, 28, 30, 31, 2 à 20 h 30 : Animal of the City.

☞ **SARTROUVILLE**, Théâtre (914-23-77), les 27, 28, 29 à 21 h : le Tango stupéfiant, H. Delavault.

LES ULIS, Centre J. Prévert (907-65-53), le 30 à 20 h 30 : M.-P. Belle.

VANVES, Théâtre (645-46-47), les 28, 29, 30 à 20 h 30 : Flash light in blue.

☞ **VINCENNES**, Th. D. Sorano (374-73-74) (S., D. soir, mar.), 21 h, dim. 18 h : Arsenic et vieilles dentelles ; Tour du Village (365-63-63), le 30 à 16 h : Star child ; jeu., ven., sam. 21 h, dim. 16 h : le Bulle.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 27 MARS

15 h : Michelangelo Antonioni, cinéaste, écrivain et peintre : chronique d'un amour (réservé aux abonnés) ; 19 h 30 : 70 ans d'Universal : le Mystère Andromède, de R. Wise ; 21 h 30 : cinéma japonais (S. Hidari) : la Femme insecte, de S. Imamura.

JEUDI 28 MARS

16 h : Bourrachon, de R. Guissart ; 19 h : 70 ans d'Universal : l'Homme sans frontières, de P. Fonda ; 21 h : cinéma japonais (S. Hidari) : l'Enfant favori de la bonne, de T. Tasaka.

VENDREDI 29 MARS

16 h : Bout de chou, de H. Wulschleger ; 19 h : 70 ans d'Universal : Quand siffle la dernière balle, de H. Hathaway ; 21 h : Cinéma japonais (S. Hidari) : le Chant du chariot, de S. Yamamoto.

SAMEDI 30 MARS

15 h : Caïn, de L. Poirier ; 17 h : Cinéma japonais (S. Hara) : Fin d'automne, d'Y. Ozu ; 19 h15 : 70 ans d'universal : le Clan des irréductibles, de P. Newman ; 21 h 15 : Cinéma japonais (S. Hara) : Début d'été, d'Y. Ozu.

DIMANCHE 31 MARS

15 h : le Café du port, de J. Choux ; 17 h : Cinéma japonais (H. Takamine) : Nuages flottants, de M. Naruse ; 19 h 15 : 70 ans d'Universal : Silent Running, de D. Trumbull ; 21 h : Cinéma japonais (H. Takamine) : Le bonheur est en nous, de Z. Matsuyama.

LUNDI 1er AVRIL

20 h 30 : Cent jours du cinéma espagnol (soirée inaugurale réservée aux abonnés).

MARDI 2 AVRIL

16 h : Chacun sa chance, de R. Pujol et H. Steinhoff ; 19 h : Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC (2e et 3e année) ; 21 h, 70 ans d'Universal : la Légende de *Jesse James*, de *P. Kaufman*.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 27 MARS

15 h : Classiques du cinéma mondial : Fièvre, de L. Delluc ; la Fête espagnole, de G. Dulac ; 17 h : le Bruit et la Fureur, de M. Ritt ; 19 h : 20 ans du Festival de Pesaro : la Concentration, de P. Garrel.

JEUDI 28 MARS

15 h : Classiques du cinéma mondial : l'Américain ou le Chemin d'Ernoa, de L. Delluc ; 17 h : The Big Leaguer, de R. Aldrich ; 19 h : 20 ans du Festival de Pesaro : Serfs, de Li Jun.

VENDREDI 29 MARS

15 h : Classiques du cinéma mondial : la Femme de nulle part, de L. Delluc ; 17 h : Sur le Bowery, de L. Rogosin ; 19 h : 20 ans *du Festival de Pesaro : Meurtre d'un bookmaker* chinois, de J. Cassavetes.

SAMEDI 30 MARS

15 h et 17 h : Rencontres d'Epinay 1985 ; 20 ans du Festival de Pesaro : 19 h : Los Inundados, de F. Birri ; 21 h : Manille, de L. Brocka.

DIMANCHE 31 MARS

15 h et 17 h : Rencontres d'Epinay 1985 ; 20 ans du Festival de Pesaro : *19 h* : les Mongols, de P. Kimiavi ; 21 h : Elégie pour une querelle, de S. Suzuki.

LUNDI 1er AVRIL

Classiques du cinéma mondial ; 15 h : l'Inondation, de L. Delluc ; 17 h : l'Atre, de R. Boudrioz ; 19 h : La Cinémathèque créatrice présente : Paris contre New-York ?

MARDI 2 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

ALPHABET CITY (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). — V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ANTARCTICA (Jap.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40)) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07)) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Miramar, 14e (320-89-52). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

LE COW-BOY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (561-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DÉCHIRURE (A.,v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

DUNE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

EL NORTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

GREMLINS (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). — V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumières, 9e (246-49-07).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

MISSION NINJA (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). — (V f) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES NANAS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA PART DES CHOSES (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PIANOFORTE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RACINES NOIRES 1985 — FESTIVAL DE FILMS ANTILLAIS ET BRÉSILIENS — BLACK STARS ON SILVER SCREEN, CINÉMA AFRICAIN : Latina, 4e (278-47-86) ; Centre Georges-Pompidou, 4e (277-12-33).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA RIVIÈRE (A., V.O.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

SAC DE NŒUDS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (326-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Forum Orient express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAISER DE TOSCA, film suisse de Daniel Schmid, v.o. : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (335-21-21)

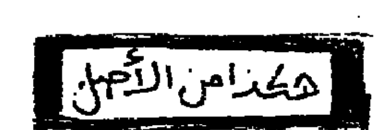
FALLING IN LOVE, film américain de Ulu Grosbard, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS, film américain de Martin Brest, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT, film cubain de Tomas Gutierrez Alea, v.o. : Latina 4e (278-47-86) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LADYHAWKE LA FEMME DE LA NUIT, film américain de Richard Donner, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; *Pathé Wépler, 18e* (522-46-01).

PARTIR, REVENIR, film français de Claude Lelouch : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).



CINEMA

SOS FANTOMES (A., v.o., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STALINE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).

TRAIN D'ENFER (Fr.) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

VARIETY (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Les grandes reprises

ACTE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.), Denfert (H. sp.) : 14e (321-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA CIOCCIARA (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

CONAN LE BARBARE (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), jusqu'au 1er avril.

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES DEUX ANGLAISES (Fr., version intégr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HEROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso (Hsp.), 17e (380-30-11) ; V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAME (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JULES ET JIM (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LAWRENCE D'ARABIE (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

MADAME BOVARY (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

OUTLAND (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Rialto, 19e (607-87-61).

PORCHERIE (It., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LA RONDE DE L'AUBE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE SALAIRE DE LA PEUR (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LA STRADA (It., v.o.) : Médicis, 5e (633-25-97) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

UNE HEURE PRÈS DE TOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN VIOLON SUR LE TOIT (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94)) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) : mer. : le Silence ; jeu. : le Visage ; ven. : la Source ; sam. : le 7e Sceau ; dim. : les Communiants ; lun. : l'Œil du diable ; mar. : la Fontaine d'Aréthuse.

M. DURAS Denfert, 14e (321-41-01) : sam., 12 h : le Camion ; lun., 12 h : Aurelia Steiner.

LES FEMMES D'ANTONIONI (v.o.), Olympic, 14e (544-43-14) ; mer., jeu. : l'Avventura ; ven., sam. : la Nuit ; dim., lun., mar. : Identification d'une femme.

E. LUBITSCH (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; mer, dim. : Ninotchka ; jeu., sam., lun. : To be or not to be ; ven., mar. : Ange.

LAUREL ET HARDY (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11) : I. 13 h 45 : Les montagnards sont là ; 15 h 30 : Têtes de pioche ; II. 14 h 15 : Laurel et Hardy au Far-West ; 16 h 15 : Laurel et Hardy conscrits.

LES MONTY PYTHON (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) : jeu., sam., lun. : Monty Python sacré Graal ; mer., ven., dim., mar. : Monty Python, la vie de Brian.

NUIT DU FILM D'HUMOUR, CHAMROUSSE A PARIS Studio 43, 9e (770-63-40) ; mar., 20 h 30 : Barres, Contact, Et Dieu créa la prise, l'Erreur est humaine, Gratte-Ciel...

LE ROMAN NOIR AU CINÉMA (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) : mer., jeu. : Du plomb pour l'inspecteur ; ven., sam. : J'aurai ta peau ; dim., lun., mar. : la Toile d'araignée.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : mer. : El Norte ; jeu. : Ras les profs ; ven. : Razorback ; sam. : A la recherche de Garbo ; dim., mar. : Je vous salue Marie.

E. ROHMER, Républic Cinéma, 11e (805-51-33), jeu., sam., lun. 20 h, mer., dim., mar. 22 h : Pauline à la plage ; sam. 16 h : le Genou de Claire ; mar., 16 h : le Signe du lion ; lun., 14 h : la Marquise d'O ; ven. 16 h : la Carrière de Suzanne ; dim., 18 h : la Collectionneuse.

LES ENFANTS DU MONDE (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven. 14 h : les Longues vacances de 36 ; sam., 14 h : les Gamins d'Istanbul ; dim., 14 h : Sans famille ; lun., 14 h : l'Enfance d'Ivan ; mar., 14 h : Aventures fantastiques.

L'ŒUVRE DE J. VIGO, rétrospective des lauréats du prix J.-Vigo, Studio 43, 9e (770-63-40) : mer. 18 h : l'Affiche rouge ; 20 h : Taris ou la natation ; l'Atalante ; 22 h : Histoire de Paul ; jeu., 18 h : A propos de Nice ; Zéro de conduite ; 20 h : Paradiso ; 22 h : Nuit féline, Certaines nouvelles ; ven., 18 h : Taris ou la natation, l'Atalante ; 20 h : Bako l'autre rive ; 22 h : Ma blonde entends-tu la ville ? sam., 18 h : le Jardinier ; 20 h : Lourdes, l'Hiver, l'Enfant secret ; 22 h : A propos de Nice, Zéro de conduite ; dim., 18 h : la Fonte de Barlaeus, Vive la sociale ; 20 h : Taris ou la natation, l'Atalante ; 22 h : Bako l'autre rive ; lun., 18 h : Lourdes, l'Hiver, l'Enfant secret ; 20 h : Ma blonde entends-tu dans la ville ? 22 h : la Fonte de Barlaeus, Vive la sociale.

HOMMAGE A TRUFFAUT, Club de l'Etoile, 17e (380-42-05) : mer., dim. : les 400 Coups ; jeu., sam., mar. : Jules et Jim ; ven., lun. : la Peau douce.

TERRY GILLIAM (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) : jeu., sam., lun. : Jabberwooky ; mer., ven., mar. : Bandits, Bandits.

AFGHANISTAN D'HIER ET D'AUJOURD'HUI Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 8e : mer., 18 h 30 et 21 h : Les caravanes nomades d'Asie Centrale ; Kaboul, capitale du troc ; Un peuple résistant ; les Ecoles de la liberté.

FESTIVAL DE FILMS ANTILLAIS ET BRÉSILIENS

LE LATINA (ex-Marais) 4e (278-47-86) : mer. : En l'autre bord ; 16 h : Nelson Cavaquinho, Iao ; 18 h : De Gorée en enfer, Anita ; 20 : l'Atelier du diable ; Canne amère ; 22 h : Egungun ; jeu. 14 h : Carnaval Atlantide ; 16 h : Macunaima ; 18 h : O anjo nasceu ; 20 h : Na boca do mundo ; 22 h : le Sang du flamboyant ; ven. 14 h : Hors de jours étrangers ; 16 h : Sebastao prata, Fala mangueira ; 18 h : Tenda dos milagres ; 20 h 30 : Des saints et des anges, l'Aventure ambiguë ; 22 h 30 : Nelson Cavaquinho, Iao ; sam., 14 h : Egungun ; 16 h, 20 h : Des saints et des anges, Rue Cases nègres ; 18 h ; Mamito ; 22 h ; Parceiros de aventura ; dim. 14 h : O anjo nasceu ; 16 h : Ladroes de cinéma ; 18 h 30 : Macunaima ; 20 h 30 : Des saints et des anges, Rue Cases nègres ; 22 h 30 : Barravento ; lun. 14 h : Rainha diaba ; 16 h : Na boca do mundo ; 18 h : Vivre libre ou mourir ; 20 h : West Indies ; 22 h : Ganga Zumba ; mar., 14 h : De Gorée aux enfers, Anita ; 16 h : Mamito ; 18 h : Ladroes de cinéma ; 20 h : On a marché sur les eaux, Misik, Rez-de-chaussée neg ; 22 h : Macunaima.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA JUIF

RIVOLI-BEAUBOURG 4e (272-63-32) : mer. 14 h : Les Rosenberg ne doivent pas mourir ; 16 h 45 : le Procès (v.o.), 19 h : les Mauvais Démons ; 20 h 30 : le Procès de Riom, Léon Blum ou la fidélité + débat ; 23 h 30 : Pages arrachées du livre de Satan ; jeu., 14 h : Léon Blum ou la fidélité ; 15 h 30 : Emile Zola ou la conscience humaine ; 18 h : Eichmann l'homme du IIIe Reich (v.f.) ; 20 h 30 : les Procès staliniens, l'Aveu + débat ; ven. 14 h : Wundkanal (v.o.), 16 h : Notre nazi ; 18 h : L'authentique procès de Carl Emmanuel Jung ; 20 h : Eichmann l'homme du IIIe Reich (v.f.), Kasrilevkie, bourgade de nos pères ; 22 h : Furie (v.o.) ; sam. 14 h : Emile Zola ou la conscience humaine, J'accuse ; 16 h : Les Rosenberg ne doivent pas mourir ; 19 h : Tartuffe ; 21 h : The Memory of Justice (v.o.), rencontre avec le réalisateur ; dim., 14 h : C'était la dernière année de ma vie, Pages arrachées au livre de Satan ; 16 h : le Golem ; 18 h : Le roman de Marguerite Gautier (v.o.) ; 20 h : Dreyfus ou l'intolérable vérité ; 22 h : Variétés ; lun., 14 h : le Dernier des hommes ; 16 h : Jugement à Nuremberg (v.o.) ; 19 h 30 : L'authentique procès de K. Emmanuel Jung, rencontre avec le réalisateur ; 21 h : Autour du procès Barbie ; 23 h : Débat ; mar., 14 h : le Témoin (v.o.) ; 16 h : Pages arrachées au livre de Satan ; 18 h : Marie Walesks (v.o.) ; 20 h : ombres et lumières de l'expressionnisme allemand, rencontre avec Henri Alekan et Jean-Michel Palmier ; 22 h : Variétés.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim., 20 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) 22 h 20.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 17 h 30.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 16 h 30.

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), jeu. 14 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 16 h.

GREMLINS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 16 h, 20 h sauf dim., dim. 14 h.

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., mar. 18 h, jeu., lun., 15 h 30, dim. 21 h.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 19 h 15.

LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

MÉTROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun. 11 h 50.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 10.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h.

PERFORMANCE (Brit., v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14), 18 h en sem.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam. 17 h 30, dim. 22 h, lun., mar., 20 h.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 12 h.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 20 h 30.

SCARFACE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 23 h 10.

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 30.

TESS (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h, sauf dim.

THE SERVANT (Brit., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h + ven. 24 h.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 27

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h 45 : Ensemble polyphonique de Choisy, Orchestre baroque d'Ile-de-France, dir. L. Bauer (Haendel).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Oratorian Choir Children, Orchestre de Düsseldorf, dir. : F. Lamprecht (Bach).

Th. des Champs-Elysées, 20 h : Orchestre national de France, dir. : R. Abbado (Brahms, Elgar, Dvorak).

Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : Orchestre Tamburitsa de la RT de Novi-Sad, dir. : J. Balaz (musique traditionnelle de Yougoslavie).

Théâtre de la Renaissance, 18 h 30 : Ensemble polychromies, dir. : D. Barda (Mozart, Dvorak, Strauss).

☞ **Lucernaire**, 20 h : J. Lhaguenauer, P.-H Xuereb (Bach, Moussorgsky, Schumann...).

JEUDI 28

☞ **Lucernaire** 20 h : J.-L. Haguenauer, P.-H. Xuereb (Beethoven, Liszt, Scelsi...).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : F.-J. *Thiollier* (Rameau, Czerny, Mendelssohn...).

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : la Grande *Ecurie et la* Chambre du roy, dir. : J.-Cl. Malgoire (Haendel : *Ariodante*).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Ensemble vocal M. Piquemal, orchestre de chambre B. Thomas (Bach).

Eglise Saint-Roch, 19 h : Gangloff-Levechin.

Salle Cortot, 20 h 45 : L. Novak, S. Richard (Bach, Gluck, Prebanda...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : A. Chapelin-Dubar (Bach).

VENDREDI 29

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : A. Watts (Schubert, Brahms).

☞ **Lucernaire**, 20 h : J. Haguenauer, F. Pierre, P. André, P.-H. Xuereb (*Beethoven, Liszt, Bax...*).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Ensemble Nuove Musiche, H. Ledroit (Scarlatti).

Théâtre de la Renaissance, 18 h 30 : voir le 27.

Eglise anglicane Saint-Georges, 19 h 30 : D. Colnot, A.-M. Beck, dir. : A. Shaw (Pergolèse).

SAMEDI 30

☞ **Lucernaire** 20 h : J.-L. Haguenauer, P.-J. : Xuereb (Schumann, Moussorgsky, Hindemith).

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 39 : voir le 28.

Radio-France, Auditorium : 106, 15 h : G. Pludermacher (Beethoven).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ensemble Loindhana.

☞ **Centre Bösendorfer**, 20 h : M. Nomura, R. Keuschnig (Schönberg-Webern, Debussy, Stravinsky).

Eglise suédoise, A. Sundstrom (Schumann, Schubert, Brahms...).

DIMANCHE 31

Eglise Saint-Merri, 16 h : P. Nagle, B. et D. Jeanneret (Bach, Debussy).

Conciergerie, 20 h 45 : Ensemble baroque de Nice (Corelli).

☞ **Théâtre du Rond-Point**, 10 h 45 : P. Rogé, P. Amoyal, F. Lodeon (Mendelssohn, Brahms).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h : G. Delvallée (Bach).

LUNDI 1er

Radio-France, *Auditorium* 106, 20 h 30 : Muezzins de Turquie.

Basilique Sainte-Clotilde, 20 h : Amsterdam Baroque Orchestra (*Bach*).

Th. des Champs-Elysées 19 h 30 : Voir le 28.

MARDI 2

Hôtel de Coulanges, 20 h 45 : W. Kuijken, R. Kohnen (Bach).

Th. des Champs-Elysées 18 h 30 : M. Alcantara, G. Rispal, F. Tillard (Schmitt, Koechlin, Roussel).

Théâtre de la Bastille, 20 h 30 : J. Hassel.

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Grand Auditorium (723-61-27), 20 h 30, le 28 : S. Lacy, S. Daimon.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 19 h : Bonga (dern. le 30).

BAINS DOUCHES (887-34-40), le 27 à 20 h 30 : Heart Beat.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 27, 28, 29, 30, à 22 h 30 : Gazoline.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : le 29 : African Roots, les 30, 31 : Connivence in cahoots.

ELDORADO (208-23-50), le 2 à 20 h 30 : Dazz Band.

FORUM (297-53-47), le 30, à 20 h : Dance Society ; les 31, 1er : Festival rock anglais.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h, mer., jeu., ven. : J. et F. Constantin ; sam., lun. : A. *Lévy* ; mar. : Y. *Chelala* : 0 h 30, mer. : N. Bienvenu ; jeu. : M. Battlefield ; ven. : W. Gregg Hunter ; sam. : Worthy Funks ; lun., mar. : *L. Irvin.*

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : le 27 : Cl. Barthelemy, J.-L. Ponthieux, J. Maiheux ; les 28, 29, 30 : M. Perez, *D. Goyone, D. Di Piazza, T. Rabeson* ; le 2 : R. Pezsi, J.-M. Jaffet, T. Rabeson.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 27 : la Marmite infernale ; les 28, 29 : Abus dangereux ; le 30, à 20 h et 23 h : A. Gilberto.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate seven + one ; jeu. : les Voix ; ven : Orpheon Celesta ; sam. : Tabac jazz band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ph. Catherine, N.H.O. Pedersen.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, les 29, 30 : Faton Bloom.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (524-15-16) le 29 à 19 h : Libre parcours jazz.

REX CLUB (236-83-93), le 29 à 20 h 30 : Dennis Twist.

RÉSIDENCE DAREAU, le 28 à 20 h 30 : Ch. Lancry.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : G. Collier's London All Stars (dern. le 30) ; le 2 : Orpheon Celesta.

SUNSET (261-46-60), 23 h : les 27, 28, 29, 30 : Trio Ch. Vander.

ZENITH (240-60-00), le 27 à 20 h : T. Turner ; *le 29, à 20 h* : Kim Wilde.

Opérettes

CASINO DE PARIS (285-00-39), mer. 14 h 30, ven. 20 h 30, sam. 14 h 30 et *20 h 30, dim. 15 h : Hourra papa.*

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), mer., ven., sam. 14 h 30 et *20 h 30, dim.* 14 h et *17 h 30 : les Mille et* Une Nuits.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), *21 h : Chansons françaises.*

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 28, 29 à 20 h 30 : Musique traditionnelle persane.

☞ CIRQUE D'HIVER (504-72-04), mer. 15 h, ven. 20 h 30, sam., dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Emilie Jolie.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h 30 : Rapatrié monégasque.

☞ ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Ph. Val ; 22 h 15 : P. Font (dern. le 30).

FORUM DES HALLES (297-53-47), *21 h : Mannick (dern. le 28).*

GYMNASE (246-79-79) (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30 : Thierry Le Luron.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 21 h 30 : A. Aurenche.

☞ MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. et dim. 16 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 20 h 30, dim. 17 h : E. Macias.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), 21 h, M. Sardou (dern. le 28).

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), mer. 15 h ; ven. et mar. 20 h 30 ; sam. 14 h 15, 17 h 30 et 21 h ; dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

☞ STUDIO BERTRAND (783-64-66), *jeu., ven., sam. 19 h 30 et 22 h : L'ouvreuse était presque parfaite.*

☞ THÉATRE DE PARIS (280-09-30) *(D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : L. Escudero.*

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (Mar., *D.*), 21 h et 23 h : Los Pucci.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

La danse

☞ BASTILLE (357-42-14), 21 h, Trahisons-Men (dern. le 30).

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 30 à 20 h 30 : Sunayana.

☞ ESPACE KIRON (373-50-25), les 29, 30, 2 à 20 h 30, le 31 à 15 h : Danse Buto.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir), 21 h, dim. 15 h : Cie A. Germain (dern. le 31).

☞ RANELAGH (288-64-44), les 27, 28 à 20 h 30 : It About Time.

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86), le 25 à 20 h 30 : Lundi de la danse.



COMMUNICATION

Conflit entre M. Hersant et la « Nouvelle Gazette de Charleroi »

De notre correspondant

Bruxelles. — L'offensive menée par M. Robert Hersant sur le terrain de la presse belge vient de rencontrer quelques turbulences juridiques. A l'automne dernier, il avait acheté, non pas un organe de presse avec ses installations et son personnel, mais seulement un titre. Il s'agissait de *la Province*, quotidien publié à Mons.

L'opération trouvait son point de départ dans les dissensions familiales déchirant la société Rossel, propriétaire du quotidien bruxellois *le Soir*. M. Hersant était ainsi parvenu à se faire attribuer un siège d'administrateur par le clan minoritaire du groupe Rossel, mais n'avait depuis lors pas joué le moindre rôle dans la direction du journal. Toutefois, il poursuivait son combat sur un autre terrain. Une filiale de la *société Rossel publie en effet la Nouvelle Gazette de Charleroi*. Depuis une vingtaine d'années, ce journal fait lui-même paraître une édition à Mons sous le titre *la Province*, titre qui lui était loué par un groupe de notables réunis dans une association sans but lucratif portant l'étiquette « La propagande libérale ».

Les membres de cette association se plaignaient, semble-t-il, que *la Province* suive une ligne un peu trop « gauchisante ». Ils souhaitaient aussi que la location du titre dont ils sont propriétaires soit mieux rémunérée — *la Nouvelle Gazette* leur versait quelque 30 000 francs belges *par mois (4 500 francs français)*. La concession liant « La propagande libérale » à la société Rossel expire le 31 décembre 1985. Entre-temps, M. Hersant aurait proposé *60 000 francs belges par mois pour* reprendre le titre, offre qui, apparemment, a été acceptée.

Face à cette attaque, *la Nouvelle Gazette* a, comme on pouvait s'y attendre, résolu de poursuivre la publication de son édition montoise sous un nouveau titre. Les lecteurs ont même été invités à faire eux-mêmes leur suggestions à ce sujet. Le rédacteur en chef du groupe, M. Michel Fromont, avait défini sa position de façon claire dans un éditorial de *la Povince*, déclarant : *« Nos lecteurs ne sont pas à louer, nos journalistes ne sont pas à vendre. »*

La réaction de « La propagande libérale » et de M. Hersant a été d'entamer une procédure devant le tribunal de Mons. Les plaignants reprochent à *la Nouvelle Gazette* de « dégonfler » *le journal la Province* et de préparer dès maintenant — pour le 30 mars — la publication d'un quotidien visant à remplacer le journal dont M. Hersant a acheté le titre.

Devant le tribunal, les avocats de *la Nouvelle Gazette* ont toutefois plaidé que faire obstacle à leur initiative reviendrait à interdire la *publication d'un nouveau journal*. De son côté, les défenseurs de M. Hersant soutiennent que la « dévaluation » de *la Province* devrait être considérée comme un *« siphonnage »*, *manœuvre qui, en* France, serait considérée comme une escroquerie.

A quoi les adversaires du patron de presse français répliquent que la continuité d'un journal ne réside pas dans son titre mais dans son contenu. Autrement dit, les dirigeants du groupe de *la Nouvelle Gazette* ne feraient rien d'autre que continuer à publier « le même journal ».

Le tribunal de Mons a mis l'affaire en délibéré et il faudra attendre le 5 avril pour connaître l'issue de cette controverse.

JEAN WETZ.

LE DÉBAT SUR LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES

Un Livre blanc proche du RPR

L'opposition parlementaire commence à s'intéresser de près au débat sur les télévisions privées. Passé le premier effet de surprise provoqué par l'intervention du président de la République, les responsa*bles politiques de la droite tiennent* à retrouver l'initiative sur un terrain où il s'agit à la fois de libertés et d'un combat libéral contre l'Etat. Après M. Raymond Barre (*le Monde* daté 17-18 mars), c'est au tour de M. Jacques Baumel, député RPR (Hauts-de-Seine), de prendre position. Il ne le fait pas au nom de son parti — M. Jacques Chirac n'a-t-il pas défini il y a un an la politique du RPR en matière de télévision — mais comme président d'une association de téléspectateurs, l'« Atèle ».

Cette association, groupant 42 000 adhérents, publiera « un Livre blanc sur les télévisions nouvelles » vers le 18 avril, c'est-à-dire au moment où M. Jean-Denis Bredin remettra son rapport au gouvernement et où M. Baumel organisera une rencontre de professionnels des médias. Le député RPR tient à faire remarquer que, à l'inverse d'autres responsables de l'opposition, il a tenu à prendre le pouls de l'opinion publique, l'avis du téléspectateur. Un téléspectateur qui, selon M. Baumel, *« se passionne pour le petit écran demande avant tout une plus grande diversité de programmes et ne supporte plus la mise sous tutelle de l'audiovisuel »*.

Comment, dès lors, abolir définitivement le monopole, *« passer d'une économie de la cueillette à l'ère de l'abondance »* ? M. Baumel n'est pas un partisan forcené de la privatisation. Il songe plutôt à la cohabitation pacifique du service public et du secteur privé comme cela se pratique en Grande-Bretagne. Côté service public, il envisage une ou deux chaînes vivant de la seule redevance, chargées de *« sauvegarder la mémoire du peuple, la qualité de la créativité tout en facilitant l'imaginaire »*. *La chaîne FR3, elle*, serait découpée en véritables chaînes régionales détenues par des sociétés d'économie mixte associant collectivités locales et presse régionale.

Côté privé, une ou deux chaînes nationales indépendantes dans un premier temps, *« car le marché publicitaire ne saurait en financer davantage »*. Les fréquences seraient accordés sur cahier des charges et contôlées par une commission différente de la Haute Autorité. *« Il s'agit bien de libérer la télévision*, explique M. Baumel, *mais il n'est pas question pour autant de céder à la loi de la jungle. »*

Le Livre blanc de M. Baumel se prononcera également pour la suppression de la redevance sur les magnétoscopes, pour les réseaux câblés *« qui verront le jour sans doute dans cinq à dix ans »* et pour le lancement rapide du satellite de télévision directe, TDF 1. Enfin, le député RPR est favorable au désengagement de l'Etat de la Sofirad et à la constitution de groupes multimédias autour des entreprises de presse.

J.-F. L.

EN BREF

● *Licenciements à Radio-Libération.* — Le personnel de Radio-Libération fait part, dans un *communiqué*, du licenciement de dix-neuf personnes sur une quarantaine de salariés que compte la station. Radio-Libération a cessé d'émettre le 25 février, la direction du *quotidien ayant démis* de leurs fonctions les quatre responsables de la radio, qui ne correspondait pas suffisamment, selon elle, à la tradition du journal. Selon M. Dominique Pouchin, *nouveau directeur* de la station, la procédure de licenciement — qui n'est pas encore entamée officiellement — est due à des compressions d'emplois ainsi qu'à des *raisons de qualité* et de compétence professionnelle.

● *Augmentation du capital de la Société française de production.* — Le conseil d'administration de la Société française de production et de création audiovisuelles (SFP) est *autorisé*, par décret du 19 mars 1985, à augmenter le capital social de la société d'un montant de 140 983 100 F, pour le porter de 44 730 000 F à 185 713 100 F. La souscription de la totalité des actions nouvelles (prix de l'action : 100 F) à émettre aux actionnaires est réservée aux partenaires suivants : l'Etat à raison de 499 031 actions; TF1, 417 450 actions; A2, 417 450 actions; FR3, 75 900 actions. Ce décret concrétise l'apport de l'Etat *et* des chaînes publiques au capital de la SFP, apport décidé par la loi de juillet 1982 et qui devrait permettre de combler les pertes d'exploitation de la société nationale.

● *Reprise d'Héliogravure de France.* — Le tribunal de commerce de Compiègne a homologué le concordat présenté par M. Yvan Ginioux, président de l'imprimerie Avenir Graffic, pour la reprise de l'entreprise Héliogravure de France à Noyon (Oise). Cette imprimerie, qui avait arrêté ses activités *il y a un* an, devrait rouvrir ses portes à partir du mois prochain avec une quarantaine de salariés, effectif passant progressivement à une centaine. Héliogravure de France, *spécialisée* dans l'impression de pages couleurs de nombreux magazines et de catalogues de vente par correspondance, a connu en trois ans deux reprises (dont l'une par *M. Ginioux* en 1982) suivies de deux dépôts de bilan.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Un soir chez M. Chevènement

Emulation oblige. TF 1 manquait, depuis un certain temps, d'un grand rendez-vous politique du soir comme en proposent Antenne 2 avec « L'heure de vérité » et FR 3 avec « Face à la 3 ». Un vide qui sera comblé, jeudi 28 mars, à 21 h 30, avec le lancement de « Questions à domicile ». Ce jour-là, les téléspectateurs devraient découvrir, sous un autre aspect, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale. Il sera le premier d'une liste de personnalités politiques (MM. Giscard d'Estaing, Barre et Rocard ont déjà accepté de participer à l'émission) que Pierre-Luc Séguillon, Anne Sainclair et Alexandre Tarta ont décidé de nous faire rencontrer, chaque quatrième jeudi du mois, en direct de leur domicile.

Une rencontre qui durera une heure un quart et pendant laquelle Anne Sainclair et Pierre-Luc Séguillon formeront un duo de questionneurs. Mais il ne s'agit pour eux ni de présenter un magazine de variétés, dont la star serait un homme politique, ni de le montrer en famille et encore moins de le « surprendre » en train de mitonner une quelconque recette de cuisine. Ce sont des questions d'actualité et de fond qu'ils poseront à leur invité. *« Notre émission,* disent-ils, *se veut un vrai rendez-vous politique que nous avons simplement voulu réaliser d'une manière moins conventionnelle, hors d'un plateau de télévision ou du siège d'un parti. »*

Leur démarche est double : ils estiment, d'une part, que l'environnement familier dans lequel vit une personnalité politique peut aussi être révélateur de ses prises de position, voire de ses contradictions. Mais surtout, les deux journalistes de TF 1 espèrent qu'en éloignant leur invité de la situation théâtrale qu'engendre inévitablement l'atmosphère d'un studio, ils parviendront à lui faire *« retrouver sa vérité propre ».*

Dans ses vingt premières minutes l'émission présentera un court film sur le domicile de l'intéressé et, d'autre part, les résultats d'un sondage réalisé spécialement par la SOFRES. Une seule question y est posée, portant sur les qualificatifs que le public juge les plus appropriés à l'homme politique mis sur la sellette (sympathique, opportuniste, compétent, démagogue ?...). Après cela, place aux questions. Dans la chaleur de leur domicile, les hommes politiques y répondront-ils en abandonnant la langue de bois ?

ANITA RIND.

★ « Questions à domicile », TF 1, jeudi 28 mars, 21 h 30.

Mercredi 27 mars

PREMIÈRE CHAINE : F 1

20 h 35 Football : Auxerre-Bastia.
En direct d'auxerre.
22 h 15 Série : Dallas.
23 h 5 Journal.
23 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : la Mer du temps perdu.
D'après la nouvelle de G. Garcia-Marquez, réal. S. Hoogesteijn, avec O. Berisbeitia, J.-N. Urdaneta.
Un véritable miracle se produit une nuit dans un village côtier : une odeur de roses qui vient de la mer. Des touristes affluent aussitôt suivis de marchands, d'un prêtre fou et de l'homme le plus riche de la Terre.
22 h 10 Téléfilm : Enquête sur une parole donnée... La lettre perdue.
D'Y. Beller, réal. P. Koralnik avec F. Périer, B. Haller.
Presque un essai de mise en image d'une psychanalyse, qu'on suit comme une enquête policière. François Périer, magistral, subtil, mouvant.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : la Cinquième Victime.
Réal. Ivan Nagy.
Quatre femmes sont assassinées de la même manière. Une cinquième affaire éclate. La victime, vivante, est amnésique.
22 h 10 Journal.
22 h 35 Les Médicales.
Les maladies de la vision.
23 h 35 Urbs.
Magazine de la ville de Dominique Baillaud.
Invité : Léo Malet. Au sommaire : Chinatown à Paris ; sous la ville (les galeries souterraines de Lyon) ; le métro de l'an 2000 : l'hypermarché, nouveau centre-ville.
0 h 10 Allegoria.
0 h 15 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 10, Fraggle rock ; 17 h 40, Le club des puces ; 17 h 50, Dans les mains du magicien ; 17 h 55, Mon ami Guignol ; 18 h 10, Son et couleur ; 18 h 20, Les secrets de la mer Rouge ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, Janique Aimée ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

21 h, The Stunt man, film de R. Rush ; 23 h 10, Chaleur et poussière, film de J. Ivory ; 1 h 20, Un étrange voyage, film d'A. Cavalier.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : Ecrire les langues françaises, trois débats tenus au Salon du livre (langue et cultures ; comment circulent les influences ; la langue : outil, objet, enjeux.
21 h 30 Pulsations : musique traditionnelle de l'Iran.
22 h 30 Nuits magnétiques : Au fil des génies retour du Mali.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Ouverture pour une fête académique,* de Brahms ; *Concerto pour violoncelle et orchestre en mi mineur,* d'Elgar ; *Symphonie nº 8 en sol majeur,* de Dvorak, par l'Orchestre national de France, dir. R. Abbado, sol. Yo Yo Ma, violoncelle ; complément de programme : *Mélodies,* de Brahms.
23 h Les soirées de France-Musique : America America.

Jeudi 28 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Cap sur l'aventure.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 50 A pleine vie.
16 h 30 Croque-vacances.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Le village dans les nuages.
18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 30 Série : Cœur de diamant.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Au nom de tous les miens.
D'après le livre de M. Gallo et M. Gray. Réal. R. Enrico, avec J. Penot, M. Meril, H. Hugues...
Martin gravit les échelons de la réussite.
21 h 30 Les jeudis de l'information : Questions à domicile.
Une nouvelle émission politique proposée par la rédaction de TF 1. Chaque mois Anne Sinclair, Pierre-Luc Segullon et Alexandre Tarta invitent les téléspectateurs à les suivre en direct au domicile d'une personnalité politique. Premier rendez-vous chez Jean-Pierre Chevènement dans sa maison de Belfort.
22 h 45 Journal.
23 h 5 Etoiles à la une.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin (à 8 h 30, feuilleton : Les Amours des années grises).
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 45 Série : Fachoda.
15 h 45 Série : Nos ancêtres les Français.
La vie à l'école (redif.)
16 h 35 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
La drogue, un phénomène en progression. Un débat avec des médecins, d'anciens toxicomanes et avec Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 37 Expression directe.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Le mur de la haine.
D'après J. Hersey, scénario de M. Lampell, réalisation R. Markowitz. Avec E. Wallach, T. Conti, L. Eichhorn.
Deuxième épisode. Après avoir découvert l'existence d'un camp de concentration, Dolek rejoint les rangs de la résistance.
21 h 35 Carte de presse.
Mourir à fond la caisse, reportage sur les accidents de voiture.
22 h 35 Histoires courtes : la Face perdue.
Film d'E. Barbier, avec G. Gavrilov, L. Crougly, T. Hnovsa...
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Téléfilm (hommage à Armand Lanoux) : Yvette.
D'après Guy de Maupassant, avec F. Dougnac, M. Barreau, M. Michel.
A l'occasion du premier anniversaire de la mort d'Armand Lanoux, FR 3 rediffuse ce conte de Maupassant, adapté par Lanoux pour Jean-Pierre Marchand.
22 h 25 Journal.
22 h 50 Série : Allegoria.
22 h 55 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, la Chèvre, film d'A. Poiré ; 10 h 35, la Palombière, film de J.-P. Denis ; 12 h 5, Tubes et transistors ; 12 h 30, Cabou Cadin (Cobra) ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 13 h 30, Soap ; 14 h, Tout le monde peut se tromper, film de J. Couturier ; 15 h 25, Prénom Carmen, film de J.-L. Godard ; 16 h 45, Cabou Cadin (Tripods) ; 18 h, TLC ; 18 h 40, Jeu ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, la Victime, film de G. Dobray ; 21 h 45, les Désirs de Melody in love, film de H. Frank ; 23 h 25, Tygra, la glace et le feu, film de R. Bakshi ; 0 h 45, Série : Colette ; 2 h 30, Top 50.

FRANCE-CULTURE

12 h, Panorama : Arts plastiques ; 13 h 40, Peintres et ateliers : André Queffurus ; 14 h, Un livre, des voix : Roger Duquesne « Aline Van Meulen » ; 14 h 30, La RTBF présente : les Vierges noires ; 15 h 30, Musicorama : Le Sacre du printemps dans sa version originale piano à quatre mains ; 17 h, Textes : Exégèse des lieux communs, de Léon Bloy ; 17 h 10, Le Pays d'ici : En direct de Douarnenez ; 18 h, Subjectif : Semaine spéciale francophonie ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'Assistance publique et les hôpitaux de Paris ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Happy birthday Pierre Boulez.
20 h 30 « Le Jardin aux tilleuls » ou « La Folie sage », d'Alain Vettesse.
21 h 30 Vocalyse : en direct de la Biennale, l'Orfeo 2.
22 h 30 Nuits magnétiques : le Mali.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton James P. Johnson, père des pianistes ; 12 h 30, Concert : œuvres de J. Strauss, Lehar, Kalman, Hellmesberger, par l'Orchestre philharmonique, dir. A. Sibert ; 14 h 2, Repères contemporains ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : George Sebastian interprète des œuvres de Wagner, R. Strauss, Mozart, Verdi, Mahler ; 18 h 2, Côté jardin, magazine de l'opérette ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes ; 19 h 15, Rosace : magazine de la guitare ; 20 h 4, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross, piano ; 20 h 15, Avant-concert.
20 h 30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : *Gavotte variée de la suite en la,* de Rameau ; *Variations sur une très belle valse viennoise,* de Czerny ; *Variations sérieuses,* de Mendelssohn ; *Variations sur un thème de Schumann,* de Brahms ; *Variations sur un thème de Mozart,* de Chopin ; *Variations sur un thème de Corelli,* de Rachmaninov, par François-Joël Thiollier, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : America America.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Marie ELLIOTT
et
Loïc HENNEKINNE
ont la joie d'annoncer la naissance de

Mathilde,
à Paris, le 13 mars 1985.

— Michel
et Sylvie VAUZELLE,

Marie et Sébastien

ont la joie d'annoncer la naissance, le 23 mars, de

Romain.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

M. Louis ARNAUD,
ancien professeur d'histoire
au lycée Van Vollenhoven de Dakar.

Il avait fait don de son corps à la science.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Bréhémont, 37130 Langeais.

— Les docteurs Hélène et Roger Leulier,
Mme Marie-Edmée
et M. Jacques Locaillon,
Mme Monique et Me Charles Verny,
Mme Yvonne et M. Henri Kapp,
Ainsi que leurs enfants et leurs petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

Mme veuve Lucien BARRAT,
née Marguerite Auray,

leur mère et belle-mère,
survenu le 21 mars 1985, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

7 *bis*, allée des Pages,
78110 Le Vésinet.
13, rue Cépré, 75015 Paris.
18, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.
B.P. 1619 Nouméa
(Nouvelle-Calédonie).

— M. Jean-Louis Bloch-Michel,
Mme Denise Berger,
Le docteur et Mme Etienne Bloch-Michel et leurs enfants,
Et tous leurs proches,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Antoine BLOCH-MICHEL,
archiviste-paléographe,
conservateur
de la Bibliothèque nationale,

survenu à Paris le 17 mars 1985.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

— M. et Mme Jean Malivel,
Le docteur et Mme Louis Sauvé,
M. et Mme Cadoret de l'Epineguen,
leurs enfants et petits-enfants,
Janine Huppert et Joëlle,

ont la tristesse de faire part du décès du

peintre Michel CADORET,

survenu le 22 mars 1985.

L'inhumation aura lieu le jeudi 28 mars, à 15 h 30, au cimetière de Cerny, 91590 La Ferté-Alais.

[Michel Cadoret de l'Epineguen était né à Paris en 1912. Il fréquente l'atelier de Lucien Simon à l'école des beaux-arts. Puis commence une destinée errante qui l'entraîne en Grèce, en Egypte, en Amérique latine. En 1943, après avoir été interné en Espagne, il rejoint les Forces françaises libres, participe au débarquement en Normandie avec l'armée américaine. En 1946, il se remet à la peinture en Allemagne et en France, puis, en 1948, se rend à New-York, participe à la première exposition itinérante France Comes to you. De 1951 à 1953, c'est la période mexicaine au cours de laquelle sa peinture évolue et tourne délibérément vers l'abstraction. De retour à New-York, il se produit dans de nombreuses expositions, notamment à l'ancienne galerie Curt Valentin, lorsqu'il publie avec ses amis Marcel Duchamp et Edgard Varèse *la Passoire à conneries,* en 1960. En 1963, il est de retour à Paris, entre à la galerie Kaganovitch, expose un peu partout en France et à l'étranger. On retiendra la grande rétrospective de 1974 au Musée municipal de Saint-Germain-en-Laye, celle du Trianon-Palace à Versailles avec le sculpteur Albert Féraud (1977-1978), les grands formats présentés au centre Pablo-Neruda de Corbeil-Essonnes en 1981.]

— On nous prie de faire part du décès de

M. Mourad KIOUANE,

survenu le 20 mars 1985 à Jouques.

L'inhumation a eu lieu à Alger le samedi 23 mars, selon la volonté du défunt.

De la part de toute sa famille.

Kiouane, villa l'Oasis,
route de Rians,
13490 Jouques.

— Le président,
Les administrateurs,
Les associés,
Les collaborateurs et collaboratrices des cabinets Pavie et associés et Socfi,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Pierre LAGARRIGUE,

commissaire aux comptes,

survenu le 25 mars 1985.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 28 mars, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, à Paris-16e.

— Les docteurs M. et Mme Jean Paille,
et Mme René Paille
et leurs enfants,
M. et Mme François Paille
et leur fille,
M. et Mme Antoine Paille
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Christophe Paille,
Mlle Véronique Paille,
M. Nicolas Paille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne PAILLE,
née Gratteau,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
et vous prient d'assister à ses obsèques, qui ont lieu, à 15 heures, ce mercredi 27 mars 1985, en l'église de Vaas (Sarthe).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— La direction des Musées de France et la réunion des Musées nationaux
ont le regret de faire part du décès, le 24 mars 1985, de

Georges-Henri RIVIÈRE,
conservateur en chef honoraire
des Musées nationaux,
membre du conseil artistique
de la réunion des Musées nationaux.

— Le personnel du Musée national des arts et traditions populaires et du Centre d'ethnologie française,
Le personnel du Musée de l'homme,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges-Henri RIVIÈRE,
commandeur de la Légion d'honneur,
conservateur en chef honoraire
des Musées nationaux,

survenu le 24 mars 1985.
Sous-directeur du Musée d'ethnographie du Trocadéro, collaborateur de Paul Rivet dans la création du Musée de l'homme, Georges-Henri Rivière a été l'initiateur et le premier conservateur en chef du Musée national des arts et traditions populaires.

— Mme Anne Gruner-Schlumberger, présidente de l'Association des amis de Georges-Henri Rivière,
M. Jean-François Leroux,
Ses amis et ses collaborateurs,
ont le chagrin de faire part du décès de

Georges-Henri RIVIÈRE,

survenu le 24 mars 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière de Saint-Mandé.

90, rue de Varenne,
75007 Paris.
8, rue Bernard-de-Clairvaux (b. 48),
75003 Paris.
(Le Monde, du 27 mars.)

— Paris. Montpellier. Louviers. Genève.
Mme Robert Blum,
M. et Mme Charles Malamoud,
leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Philippe Mahler
et leur fille,
M. et Mme Paul Maurau
et leur fils,
M. et Mme Jean Mahler
et leur fils,
Mme Charles Weigle,
M. et Mme W. Vetter
et leur fille,
M. Claude Pettmann,
M. et Mme Jacques Poncet,
Les familles Trossy, Fernex, Larue,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anne WEIGLE,

survenu le 16 mars 1985.
Domicile : 2, chemin de Vuillonnex, 1232 Confignon.
15, rue Gazan, 75014 Paris.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

maître Victor DELUBAC,
huissier de justice honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national
du Mérite,

une messe sera célébrée à sa mémoire le samedi 30 mars 1985 à 12 heures en la chapelle des Dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

Mme Victor Delubac,
M. Jean-Loup Telinge et Mme, née Delubac, leurs enfants,
Geneviève Delubac,
Le docteur et Mme Daniel Delubac, leurs enfants,
Maître et Mme Jean-Jacques Delubac, leur fille.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Centre de Saint-Maur 94210 La Varenne, vendredi 29 mars, à 14 h 30, salle G 100, M. Jean-Claude Le Goff : « Les politiques d'intégration industrielle en Afrique de l'Ouest. »

MODE

Sport signé Hermès

Il manquait à Paris un style sport de haute voltige. *Hermès* vient à point combler ce vide avec une collection chaude, élégante et colorée, d'un luxe raffiné. Eric Bergère a puisé à bon escient dans les extraordinaires archives maison pour choisir les carrés à interpréter en tissus, en accessoires, voire en collants. Si l'on sait qu'il se vend un carré Hermès toutes les 15 secondes de par le monde, on juge de l'importance du potentiel d'expansion. Des formes souples et épaulées sont doublées de velours assorti à la blouse et se couvrent de merveilleux manteaux et capes.

Guy Laroche réalise une importante percée aux Etats-Unis que les modèles d'hiver de Guy Douvier ne pourront qu'amplifier. Il raccourcit sans excès et ajuste au corps ses superpositions et ses oppositions de volumes. De belles redingotes d'amazone et de grandes capes drapées s'ouvrent sur des robes d'étamine de laine à dessins de cachemire. De petites vestes lamées sont portées sur des jupes en velours tandis que les robes-bustiers s'animent d'effets dansants en couleurs vives ou de corselets drapés sur fourreaux imprimés.

Emmanuel Ungaro étire encore une silhouette suggestive par des chèches et des toques en hauteur dans les couleurs vives de ses modèles, soulignés de noir. Ses accessoires précieux : écharpes plissées fortuny enroulées à triple nœud sur le côté et renards habillent les robes et ensembles de cuir, tweed ou satin imprimé moulant le corps par des mouvements froncés. Les soies jacquard en robes écourtées imprimées de petits motifs à quinze coloris scintillants seront de toutes les fêtes comme les ensembles à pantalon en façonné de soie écrue.

L'art porté trouve une éblouissante expression en vison que Frédéric Castet, de *Christian Dior,* traite en manteaux paysage un rien abstrait sur fond blanc. Une cape longue de style nouille rappelle la célèbre verrière de la station de métro Porte-Dauphine ; finale très applaudie de la présentation donnée au bénéfice de la fondation Claude-Pompidou. Les manteaux amples ou plus droits laissent la vedette aux visons avec quelques belles loutres d'un noir velouté, des astrakans swakara ourlés de renard, de somptueux chinchillas et des zibelines de rêve.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Azzedine Alaya, tête-bêche

Chez Azzedine Alaya, on se tasse sur des chaises noires, dans une pièce carrée, une boîte aux murs gris. Le podium est petit, les mannequins défilent sans musique. Leurs visages sont auréolés par les cols relevés de grands pulls crémeux. Elles ont de longues jambes sous les tuniques fluides à reflets cuivrés, les vestes à bavolets qui moulent leurs bustes. Leurs tailles sont prises dans des manteaux noirs qui s'évasent, immenses, en cuir et en loutre si souples qu'on croirait la peau d'animaux chimériques. Avec des fuseaux, elles portent des blousons de fourrure à capuches, qu'elles retournent tête-bêche et la capuche devient une basque. Elles se plient, flexibles, dans du crêpe qui colle à leurs corps filiformes. Un rêve somptueux traverse la boîte surchauffée.

C. G.

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TTC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

LA CROIX L'ÉVÉNEMENT

« Le Quotidien des valeurs en hausse »

Voilà bientôt deux ans que nous avons donné à notre Journal un nouveau visage et une notoriété plus forte. Soucieux de répondre aux attentes et à la confiance de nos 300 000 lecteurs, nous souhaitons renforcer aujourd'hui l'information économique et sociale dans notre Journal et recherchons un journaliste de premier plan pour assumer la fonction de :

CHEF DU SERVICE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

En étroite collaboration avec la rédaction en chef, il devra impulser une dynamique de l'information dans tous les domaines de la vie économique et sociale, coordonner et animer le travail d'une équipe de journalistes permanents responsables de rubrique et de collaborateurs extérieurs.

Vous êtes un spécialiste de l'économie ayant une réelle expérience du journalisme et de l'animation humaine. Les possibilités d'évolution dans notre journal ou dans notre groupe (22 publications) sont réelles pour un candidat de fort potentiel.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. à la Direction du Personnel (réf. PP/531) qui vous garantit la plus grande discrétion.

BAYARD-PRESSE, 3, rue Bayard, 75008 Paris

Pour faire face à son développement
La S.N. LE BOZEC et GAUTIER
recherche
UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Responsable de ventes d'équipements aéronautiques de circulation de fluides, France et Export.
- Le candidat, âgé d'au moins 30 ans, de formation type ENSI Hydraulique de Grenoble, ICAM Lille, aura une expérience aéronautique de 3 ans minimum.
- Déplacements fréquents de courte durée ; bonne connaissance de l'anglais nécessaire.

Adresser lettre-candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions à : S.N. LE BOZEC et GAUTIER - 11, rue Paul Bert - 92400 Courbevoie.

MASH



recrute
INGÉNIEURS D'ÉTUDES
formation grandes écoles
ou équivalent
dans les domaines suivants :

- Traitement images ;
- Calcul d'électromagnétisme ;
- Avant-projet de missiles ;
- Mécanique spatiale et informatique associée ;
- Etudes de navigation.

Faire offre avec c.v., prétentions, et date de disponibilité en indiquant la référence à 019 à :
CR2A, Mme CLAUDEL
22, rue d'Arras, 92000 NANTERRE.

Société française de 5000 personnes recherche pour son Centre d'Etudes banlieue Sud
RESPONSABLE DE BUREAU D'ETUDES ARTS ET METIERS AVEC SOLIDE EXPERIENCE MOYENNE SERIE

Il aura pour mission d'encadrer une équipe de 7 personnes travaillant sur des équipements comprenant des circuits imprimés, des habillages plastiques, de la tôlerie.
Il assurera l'interface entre les usines et le centre d'études.

Adresser CV sous réf. AB 8140 à
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Cabinet Conseil en Formation recherche
CONSULTANT
2/3 : conception et animation de séminaires (dominante commerciale).
1/3 : créativité dans divers domaines (audiovisuel, mailing, outils de vente).
NOUS OFFRONS : travail varié, enrichissant. Contacts haut niveau. Initiation à des techniques de pointe : formation par nos soins.
NOUS EXIGEONS : études supérieures ou autodidacte bon niveau ; expérience vente ; expérience formation en salle ; connaissances en marketing de préférence. Résidence en R.P. Env. c.v. détaillé et prét. au Service M3, ORGATEC, 18, r. du Fg-du-Temple, Paris-11e.

INGÉNIEURS OFF SHORE
1 ingénieur INGÉNIERIE
1 ingénieur ÉLECTRICITÉ
1 ingénieur STRUCTURE
1 ingénieur AUTOMATISME
1 ing. GÉNIE CLIMATIQUE
E.T.T. 246-73-26.

NRJ
recherche son
RESP. GÉNÉRAL RÉSEAU
Sa fonction consiste à coordonner, dynamiser et superviser les stations RADIO FM franchisées.
En particulier,
il doit mettre en place des structures, recruter des hommes, organiser des régies publicitaires, contrôler les aspects juridiques et financiers des relations avec les stations...
Il est rattaché directement à la Direction générale.
La rémunération est élevée, en rapport avec l'expérience. Le poste est accessible à un candidat 35 ans au moins, de formation grande école et/ou juridique, homme de décision, très autonome, disposé à voyager souvent en province.

Adressez votre candidature sous référence NR à son conseil :

SCRIBE, 4, avenue Hoche, 75008 PARIS.

Commissaire aux Comptes recherche
EXPERT COMPTABLE ou FINALISTE
pour l'assister dans ses contrôles. Tél. : 873-20-04.

GROUPE DE COMMUNICATION recherche
CONCEPTEUR RÉDACTEUR
expérimenté pour tous travaux de rédaction (dossiers de presse, communiqués, enquêtes, etc.) CV et prétentions à CHORUS 33, rue de Chazelles 74017.

Ch. PROFESSEURS qualifiés Biochimie, Bactériologie, Hématologie et Immunologie. Env. CV à UBI 38, rue des Mathurins Paris 8e, qui transmettra.

ÉCOLE AU CENTRE DE PARIS recherche
PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE
Langue maternelle français licence ou équivalent, dipl. et exp. en français, langue étrang. (audiovisuel, etc.), à tous niveaux pour adultes. Au courant recherches méthodologiques.
Envoyer c.v. + photo sous n° 303 651 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC recherche pour Paris
ASSISTANT SOCIAL H./F.
possédant D.E. assistant de service social. Rôle d'information et d'intervention principalement dirigé vers difficultés de vie quotidienne des agents de l'établissement et leur famille en expatriation ou réinsertion France. Expérience séjours pays tiers-monde et connaissance milieux coopération souhaitées.
Écrire à ORSTOM
24, rue Bayard, 75008 PARIS.

---

emplois régionaux

PECHINEY électrométallurgie

engagée dans un programme de modernisation de ses établissements

recherche

pour sa DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES GÉNÉRAUX située à ANNECY (Haute-Savoie)

INGÉNIEUR BUREAU D'ÉTUDES CONFIRMÉ

- Formation grandes écoles.
- Expérience : 5 à 10 ans en ingénierie.

Envoyer c.v. et photo
à RÉGIE-PRESSE sous n° 303 658 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

---

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée. FRANCE-CARRIÈRES (C16) B.P. 402-09 PARIS

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). 3, rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre Alfa-Roméo Giulietta gris métal, 44.000 km. Prix : 45.000 F - Tél. : 340-74-90.

de 8 à 11 C.V.

Vends MERCÉDES 240 D - 1975. Blanche, état impec. 36.000 F - Tél. 781-69-69.

achats

Cherche à acheter Citroën Mod. 11/ ou 15 Cabriolet Offertes sous chiffre CO3-82338 à Publicitas, CH — 4010 Bâle

divers

BMW SÉRIE 3 - 5 - 7
84 et 85 peu roulé, garantie Auto Paris XV, Tél. 533-69-95 63, r. Desnouettes Paris 15e.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

Prox. pl. Victoires 703-32-44
75 m², ASC. TERRASSE.

8e arrdt

ALMA 50 m²
GD STUDIO, GD STAND. GARBI — 567-22-88

9e arrdt

VOIE PRIVÉE
immeuble ancien rénové 1er étage, charmant 2 pièces, plein sud, 47 m² 300 000 F
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN

12e arrdt

PRÈS MAIRIE
Très bel immeuble pierre de taille, ascenseur, pièces 41 m² rénové. Occupé loi 48, possible libér., 2 pièces 40 à 50 m². Tél. 720-33-17

NATION
Dans immeuble récent 2 pièces tout confort + parking. 634-13-18

13e arrdt

GOBELINS réc. stud. tt cft. calme, soleil, 215 000 F. Tél. : 325-97-16.

RUE DUNOIS, 4e ét. asc. 2 P. vue dégagée soleil Px 240 000 F — 634-29-10

15e arrdt

LOURMEL
GRAND 2 P. tout conft. SUD, refait luxe - 526-99-04.

Proximité Av. de SURESNES A vendre en totalité imm. locatif avec partie commerciale. Poss. droit à construire. VIMO BURX. - T. 951-32-70.

16e arrdt

PARIS 16e
près BOIS, immeuble ancien, standing, 6 P. bon état, + 2 chbres serv. Tél. 503-21-21.

RUE SCHEFFER
Dble living + 1 ch. 85 m² 1 100 000 F — 705-31-13

17e arrdt

GUY-MOQUET
petit imm. neuf, pptaire vend
GRAND LIVING
bains, douches, chbre, bureau. Px 590.000 F. - 267-82-94.

CHAMPERRET 2 pièces, imm. p. de t., sans asc., confort. 320 000 F. Tél. : 267-96-76.

18e arrdt

CHATEAU-ROUGE
3 P. env. 60 m². 270 000 F dernier ét. 55 + 20 m² à am. 300 000 F — 359-70-05

MAIRIE DU 18e
Dans imm. neuf standing (habitable de suite)
2 PIÈCES avec Park.
Possib. PRÊTS CONVENT. S/place : mardi, jeudi, samedi (14-19 h). 53, r. du Simplon. Tél. : 258-44-96 ou CECOGI S.A., (1) 575-62-78.

20e arrdt

RUE DES ORTEAUX
beaux studios aménagés de imm. 1930 à partir de 170 000 F. 367-90-49

immobilier information

ANCIENS - NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27, avenue de Villiers.
75017 PARIS. 227-44-44.

appartements achats

Recherche 1 à 2 pièces PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. T. 873-20-67 même le soir.

GROUPE DORESSAY
3 r. Vieux-Colombier 6e, rech. pr clientèle française, étrangère et diplomates APPTS très HAUTE GAMME et HOTEL PART. ACHAT ou LOCATION - Tél. 624-93-33.

JEAN FEUILLADE, 54, av. La-Motte-Picquet-15e. 566-00-75 rech. pour client sérieux APPTS 200 m², 15e, 7e arrdts.

immeubles

Marchand de biens, cause réemploi immédiat vend deux beaux immeubles récemment rénovés, prix 21 millions, évalués par expert Cour d'appel et Crédit Foncier. Rapport net impôts 5 ans 2.2 - Curieux et interm. s'abst. Tél. 335-31-76.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-Banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard, PARIS-5e
Métro CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et employés IMPORT. STÉ EUROPÉENNE INFORMATIQ. rech. appts 2 à 8 P. studios-villas Paris et envir. Tél. 504-01-34, Poste 12.

URGENT
SERGE KAYSER
recherche pour client solvable 6 - 7 pièces, 5e, 6e, 7e ardt. 329-60-60.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas ttes banl. loyer garanti. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine 75008 PARIS
APPART. STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

maisons individuelles

VERSAILLES résidentiel sur 1 200 m² de jdin arboré, belle mais. parf. état, tt cft. 160 m², gd séj. dble + 3 ch., 2 s. de bns, maison de gardien, gar.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

ORLÉANS NORD
sur 1 ha terrain maison 250 m² habitables. 2 récept. cheminée, gd cft. PLEIN SUD 543-52-09

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KMS DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers.
75017 PARIS. T. : 227-44-44.

villas

LE CHATEAU-D'OLONNE
« LA MÉTAIRIE » MAISON de TYPE 4 : 1/2 sous-sol : garage 2 voit. R.-ch. : entrée, placards, w.-c., cuisine équipée, séjour/salon. R.-ch. surélevé : 3 ch., plac., s. de bns, chauff. électr. intégré, jdin de 565 m², très ensoleillé, mer à 1,5 km, 650 000. T. (16-51) 95-38-17.

Centre Var, mas ancien rest. gd séj., salon, bar, 5 ch., 210 m² hab. T. clos, vue, 1 400 000 F. Cartier BP 38 Le Luc 83340.

propriétés

83 CARCES,
quartier Notre-Dame, à vendre vieux mas sur 1 500 m² TERRAIN, confort sur place. Pour visiter du 30 mars au 12 avril. Téléphone : Paris 543-38-64.

VEND SUD-FINISTÈRE
à 2 km des plages et des ports de pêche, magnifique moulin à vent restauré. Tél. : (98) 58-12-21.

châteaux

Site merv. 1 h de Paris-Ouest. CHATEAU 19e. 50 p. boiseries. 30 chem. Parc 3 ha. Exc.2 800 000 F. 326-98-66.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e
Conseil 47 ans d'expérience. Px. rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

Libre le 1-11-85 Sceaux/Fontenay, appt. 3/4 P. jardin privatif, park. 150.000 + 4.500 F/mois - Viagers Cruz 8, rue La Boétie - 266-19-00.

DEMANDES D'EMPLOIS

STAGIAIRES (DEMANDEURS D'EMPLOI)
déjà RÉMUNÉRÉS
en cours de formation d'
ANALYSTES PROGRAMMEURS
(langage BASIC sur matériel utilisant le système PICK)
recherchent
Stages en entreprise (SSII ou PME) pour mai-juin 85.

S'adresser F.E.P., 159, avenue Malakoff, 75116 PARIS.

Téléphone : (1) 500-79-02 ou 778-10-86 a.m.p.m.

J.F. 20 ans CAP photo recherche TRAVAUX de photos pour 2 mois (juin, juillet) sur Paris, proche banlieue. Écrire : Mlle CHAUVEAU Valérie, 9 bis, rue Édouard-Tremblay 94400 VITRY-S/SEINE.

JEUNE ING. GÉNÉRAL HT NIV. cherche reconversion en INFORMATIQUE type industr. product. CAO etc. Bonne connaissance fortran, basic, étudie tte prop. SSCI ou autre disp. rap. Vincent - 8, pl. J.-Giraudoux 94000 CRÉTEIL.

ING. MÉCANIQUE 28 ANS sérieux, accepte ttes propos. France/Étr. T. (3) 914-07-37.

Allemand 30 ans, tril., exp. massages relaxants et japonais, rech. travail, 264-00-91.

Groupe d'entraide reclassement ingénieurs, cadres et assimilés âgés 50 ans et plus, sans emploi se tient à disposition de PME, PMI, municipalités, Pts conseils généraux, régions pour missions ou emplois temporaires. Adr. offres à G.I.E.R.-Cadres Ile-de-France - c/o Le bon conseil, 8 rue Albert-de-Lapparent Paris-7e.

Jeune Grec, ingén. civil dans le bâtiment, docteur en esthétique, cherche tt travail, même mi-temps. Tél. : 331-01-34.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

SPÉCIALISTE COMMUNICATION, F. 42 ans, diplômée Sciences Po (Paris), anglais courant, 15 ans expérience variée dans groupe industriel à vocation internationale (relations presse, publicité financière et institutionnelle, conception/rédaction rapports annuels et lettres actionnaires, relations publiques, organisation de manifestations diverses, conception audiovisuel, information interne, rompue relations tous niveaux, excellente connaissance des médias et des techniques d'information.
RECHERCHE situation avec responsabilités auprès dirigeant d'entreprise désirant améliorer et promouvoir l'image interne ou externe de la société, BCO/JCB 641.

J.F. 24 ans, quadrilingue anglais, espagnol, italien. Stage interprétation traduction à Georgetown Université (USA). Nombreux contacts avec la clientèle étrangère.
OFFRE services à entreprise internationale recherchant qualités linguistiques domaines techniques juridique économique, génie génétique, BCO/LA 642.

INGÉNIEUR ACHATS ET APPROVISIONNEMENT, 36 ans, français, anglais, arabe, ingénieur TPE, maîtrise physique, DEA mécanique des sols, 7 ans expérience, travaux bâtiment clés en mains, consultation fournisseurs internationaux, négociation technique et commerciale. *Contrats importants crédit acheteur, maîtrise de l'informatique.*
RECHERCHE situation similaire France/étranger, BCO/JCB 643.

CADRE SUPÉRIEUR, ex-dirigeant entreprise à ossature internationale, 55 ans, ingénieur A. & M., anglais courant, plus de 30 ans exp. France/U.S.A. technique, gestion et création d'entreprise. Négociateur haut niveau, homme d'affaires averti, de terrain et relations publiques. Bien introduit milieux industriels et administration américaine et française. Grande disponibilité.
PROPOSE savoir-faire, expérience et relations américaines à tous industriels désirant profiter de l'augmentation du dollar pour développer exportations ou créer nouveau centre de profit. Accepte toutes missions courte ou longue durée étranger, BCO/JCB 644.



ECRIRE OU TELÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

GARE DE LYON
860 m² BUREAUX
Immeuble récent
AGF 281-80-70.

Votre adresse commerciale ou SIÈGE SOCIAL
Loc., bur. secrét. télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
ou créat. ttes entreprises
ASPAC 293-60-50.

Siège social. Rue St-Honoré. Constitution Stés. tous serv. PARIS ILE-DE-FRANCE INITIATIVES 260-91-63

Siège social ou bureau avec secrétariat partagé BUSINESS BURO (1) 346-00-55

GARE DE LYON
Location courte durée, 10 bureaux entièrement meublés dans imm. indép. - 329-58-65.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location burx. Ttes démarches pour constitution de société.
ACTE - 359-77-55.

locaux commerciaux

Ventes

Local professionnel proche Mo Tolbiac, r.-de-ch. sur cour calme, très clair. Idéal profes. libérale type architecte. Crédit 90 % poss. - 329-58-65.

Pte de Courcelles-Levallois Superbe espace loft 260 m² Tél. : 553-91-46

Locations

VERSAILLES PERSHING
en location pure, 2 LOCAUX CCIAUX à usage de bureaux ou magasin, 40 m² + réserve 3.000 F/mois + charges. VIMO - Tél. : 951-32-70.

FONTENAY-LE-FLEURY
Village bureaux + atelier sans droit d'entrée, 40 m² env. 2.300 F/mois + charges. Conviendrait à artisans. VIMO BURX. - Tél. 951-32-70.

BD ST-DENIS 600 m²
env. s/2 niv. gde haut. ss plaf. Div. poss. cess. + petit loyer. 634-13-18

fonds de commerce

Ventes

FONTENAY-LE-FLEURY
Village dans petit immeuble en copropriété, à vendre MURS de 2 MAGASINS occupés COMMERCIALEMENT. Bonne rentabilité 295.000 F. Hors frais. Loyer 43.000 F. VIMO BURX - T. 951-32-70.

économie

AFFAIRES

UN ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ANVAR, M. CHRISTIAN MARBACH

« Semez la technologie, récoltez l'industrie »

M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, devait faire, le 27 mars au conseil des ministres, une communication sur l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), dont le directeur général est M. Christian Marbach. Il devait aussi proposer la nomination de M. Marbach comme président de cet organisme en sus des fonctions qu'il occupe actuellement, en remplacement de M. Maurice Allegre.

M. Marbach nous explique ci-dessous le sens des actions de l'ANVAR et ses projets pour l'avenir.

« Vous êtes directeur général de l'ANVAR depuis 1979. Le changement de pouvoir en 1981 n'a-t-il pas infléchi profondément les orientations de l'agence?

— Il n'y a pas eu de rupture, mais au contraire continuité. Les responsables politiques successifs nous ont fait confiance, surtout parce qu'ils avaient conscience que nos quelque dix mille clients (industriels et laboratoires) nous faisaient eux-mêmes confiance.

» Cela dit, on peut distinguer trois âges de l'ANVAR. A sa création en 1968 par le général de Gaulle et Michel Debré, l'accent est mis sur la valorisation de la recherche. Dix ans après, avec MM. Giscard d'Estaing et Barre, apparaît l'ouverture sur l'innovation. Depuis 1983, M. Fabius ouvre la période de la modernisation grâce à cet outil qu'est le Fonds industriel de modernisation (FIM).

» En termes financiers, l'ANVAR distribue, pour la valorisation de la recherche, *environ 100 millions de* francs par an à des laboratoires, des centres de recherche ou des universités qui mettent au point des matériel de haute valeur.

» L'innovation représente un flux de subventions de 1 milliard de francs par an pour 1 650 dossiers retenus en 1984. Là encore, les exemples foisonnent : depuis les orgues électroniques liturgiques, la pose automatique de manchons en plastique pour protéger les bouteilles, les pieds à coulisse électroniques ou les enceintes acoustiques, un secteur où la concurrence japonaise est féroce.

» Quant aux prêts du FIM, qui avec quelque 10 milliards de crédits représentent le gros morceau, ils ne sont pas tous attribués à de grandes entreprises en déficit. Un millier de PME ont bénéficié de ces prêts participatifs ou de procédures de crédit-bail l'année dernière, dans des secteurs aussi divers que les métiers à tisser, la gaze à pansement, la robotisation de la découpe du bois ou l'impression sur films plastiques.

— Mais en quoi donc l'ANVAR diffère-t-elle d'un service ministériel ou d'une administration classique?

— Nous sommes peu nombreux et décentralisés en vingt-quatre agences régionales : cinq cents personnes en tout, dont deux cent quatre-vingts à Paris. On fait la chasse à la bureaucratie. Il faut en permanence chercher à alléger au maximum les procédures et à réduire les délais d'examen des dossiers. Les dossiers d'innovation devront être traités en trois mois au niveau national, en deux mois s'ils sont étudiés par les délégations régionales. En un mois, nous devons être capables de dire à nos clients si nous approuvons leur demande de recours à des services extérieurs (gestion, consultants, cabinets d'audit) que nous subventionnons à 50 %.

L'ANVAR a un esprit commercial et un esprit de service. Nous devons être à l'affût des besoins des entreprises, sans démarche dirigiste. L'ANVAR n'est pas une banque comme une autre. Elle sélectionne ses interventions à partir d'un critère dominant : la haute technologie contenue dans les projets qu'on nous présente. Notre slogan parle par lui-même : *« Semez la technologie, récoltez l'industrie. »*

— Et pour demain, quels sont les axes nouveaux de votre politique?

— D'abord renforcer le rôle de nos délégations de province. Pour l'octroi des subventions à l'innovation, elles seront compétentes jusqu'à 1,5 million de francs au lieu de 1 million aujourd'hui. Pour le FIM, le plafond est fixé à 5 millions. C'est important quand on sait que 88 % des dossiers sont traités de façon décentralisée. Les aides de l'ANVAR sont cumulables avec les autres primes publiques, par exemple celles de la DATAR ou celles des régions.

» Autre innovation... dans l'innovation : nous voulons cette année accroître notre pénétration dans les sociétés d'ingénierie qui subissent le contrecoup de la baisse des grands contrats, et dans ce que l'on appelle généralement le tertiaire industriel. Enfin, en liaison avec l'éducation nationale, nous renforcerons les programmes d'action éducative parmi les jeunes du secondaire pour accroître la place de la culture technique dans la formation.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la Fête de l'industrie et de la technologie qui aura lieu du 20 octobre prochain au 20 janvier 1986 à la grande halle de La Villette. A cette occasion vont être recrutés par l'Agence cinq cents jeunes affectés à des travaux d'utilité collective (TUC). Je signe jeudi 28 mars une convention en ce sens avec M. Olivier Philip, commissaire de la République de Paris et de la région Ile-de-France.

Propos recueillis par

FRANÇOIS GROSRICHARD.

CENTRE MONDIAL INFORMATIQUE : M. FUNCK-BRENTANO SUCCÈDE A J.-J. S.-S.

C'est désormais un médecin, M. Jean-Louis Funck-Brentano, qui présidera le Centre mondial informatique et ressource humaine dont M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a récemment quitté la présidence. Professeur de néphrologie, directeur de l'unité de recherche de l'*INSERM* sur la pathologie rénale, M. Funck-Brentano est né le 10 juillet 1924. Pendant toute sa carrière, il a cherché à concilier médecine et informatique. M. Funck-Brentano, qui fut conseiller du ministre de la santé, Mme Simone Veil, puis chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat aux PTT, M. Norbert Ségard, était conseiller de l'Agence de l'informatique.

CEE

Les Dix s'accordent sur une prolongation d'un an des aides à la sidérurgie

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres de l'industrie de la CEE ont abouti, dans la nuit du 26 au 27 mars, à un accord sur la prolongation de l'augmentation des aides de fonctionnement à la sidérurgie européenne.

Le « code des aides », approuvé par les Dix en juin 1981, prévoyait que les subventions de fonctionnement en faveur des maîtres de forges européens devaient prendre fin au 31 décembre 1984. La France, l'Italie et, à un moindre degré, la Belgique et le Luxembourg demandaient une prolongation d'un an assortie d'un accroissement des aides prévues initialement. La Commission européenne avait formulé en décembre 1984 des propositions dans ce sens, mais l'Allemagne fédérale, appuyée par les Pays-Bas, refusait jusqu'ici de donner son accord. Bonn souhaitait que les nouvelles aides envisagées s'accompagnent automatiquement d'une réduction supplémentaire des capacités de production française et italienne. Est-ce le fruit de la rencontre, le 25 mars, entre le président Mitterrand et le chancelier Kohl, ou la satisfaction donnée, pour l'essentiel, aux Allemands sur la voiture propre ? Toujours est-il que la délégation ouest-allemande a fait preuve d'ouverture au cours de la réunion de Bruxelles.

Le texte adopté par les Dix se limite à faire référence aux dispositions contenues dans le « code des aides » sur les conditions d'octroi des subventions nationales. La délégation ministérielle précise que *« la*

De notre correspondant

Commission doit demander des réductions de capacités si elles sont nécessaires à la viabilité des entreprises ».

Autrement dit, rien n'indique que la France et l'Italie (ce pays prévoit des aides de 15 milliards de francs en 1985) devront faire obligatoirement un effort supplémentaire pour diminuer leurs capacités. Il n'est pas certain non plus que Bruxelles se satisfasse des 5,3 millions de tonnes de réduction des installations prévus dans le programme français de modernisation. Visiblement, Mme Cresson était soulagée, à l'issue des travaux des Dix, à l'idée que ce sera à la Commission d'apprécier la contrepartie qui sera demandée à la France pour les 10 milliards supplémentaires destinés, pour l'essentiel, à l'assainissement financier d'Usinor et de Sacilor.

Le cas de la sidérurgie française n'est pas pour autant réglé par rapport aux règles communautaires. Le « code des aides » prévoit que ces subventions à la modernisation devront prendre fin le 31 décembre 1985. Or, de l'avis même de Mme Cresson, la restructuration sera achevée en France en 1986 pour la fabrication des produits plats (60 % de la production totale), alors qu'il faudra attendre une année supplémentaire pour celle concernant les produits longs et les aciers spéciaux.

Les Dix ont par ailleurs adressé à Washington une sérieuse mise en garde à propos des exportations européennes de tubes d'acier vers le marché américain. A la demande de l'administration républicaine, la CEE a accepté, en janvier dernier, de limiter ses ventes à concurrence de 7,6 % de la demande des Etats-Unis. Les Dix avaient toutefois obtenu que les productions pour lesquelles l'industrie américaine n'était pas en mesure de répondre aux besoins intérieurs ne devaient pas être comptabilisées dans l'accord d'auto-limitation. Le 21 mars, les autorités fédérales faisaient savoir à Bruxelles que pour partie, ces produits relevaient de l'arrangement.

Cette décision concerne principalement le contrat conclu par Vallourec (dont le département de fabrication des tubes d'acier a été repris par Usinor) avec le consortium américain qui assure la construction de l'oléoduc reliant le Texas à la Californie (All American Pipe-line). Les livraisons prévues portent sur 200 000 tonnes de tubes sur deux ans. Or l'accord de janvier attribue à la France un quota de 80 000 tonnes environ ; en d'autres termes, le contrat signé par Vallourec couvre largement les possibilités d'exportation de la France vers les Etats-Unis en 1985 et en 1986.

C'est ce qui explique que la déclaration des Dix évoque la possibilité de *« contre-mesures »* et souligne les mesures *« de plus en plus clairement protectionnistes des Etats-Unis »*.

MARCEL SCOTTO.

LA FIXATION A BRUXELLES DES PRIX AGRICOLES

Les principales difficultés viennent des Allemands

Bruxelles (Communautés européennes). – Les Allemands s'opposent résolument à la baisse de 3,6 % (en ECU) des prix des céréales qui est proposée par la commission européenne et acceptée par les autres délégations, à l'exception des Britanniques, qui la trouvent insuffisante. Appuyés par les pays du Bénélux et par l'Irlande, ils demandent que soit différée la réduction d'un million de tonnes – de 99 millions à 98 millions de tonnes – du quota laitier global pouvant être produit dans la Communauté.

Les Français, les Britanniques, les Danois trouvent inopportun de ne pas opérer cette baisse, programmée il y a un an, le 31 mars 1984, afin d'atténuer la rigueur de la réduction de la production laitière qu'ils venaient de décider. Les Dix avaient en effet convenu de l'étaler sur deux ans. Les Allemands refusent de pro-

De notre correspondant

céder à un démantèlement partiel des montants compensatoires monétaires (MCM) qu'ils appliquent encore dans les échanges. Bref, le tour de table très détaillé auquel les ministres de l'agriculture des Dix ont procédé depuis lundi, confirme que la principale difficulté dans le débat de printemps sur les prix et la politique agricole viendra cette année de la République fédérale.

La négociation se nouera le lundi 1er avril à Luxembourg, et M. Pandolfi, le ministre italien qui préside les travaux du conseil, a l'intention de la conclure d'ici au vendredi suivant. La France, qui n'a pas de position en flèche dans cette négociation, plaide avec plusieurs autres Etats membres en faveur d'une augmentation du prix du lait supérieure à celle de 1,15 % en ECU (2,4 % en francs) proposée par la commission. M. Rocard réclame aussi des mesures de gestion de nature à favoriser le redressement des prix de marché de la viande de bœuf. Il voudrait que le conseil donne une impulsion décisive à une politique visant à favoriser l'usage industriel (produits amylacés, éthanol) des céréales communautaires. Il croit, comme les Italiens, qu'il faudrait quelque peu assouplir la politique de rigueur préconisée par la commission pour freiner la production de certains fruits et légumes et considère ainsi comme trop accusée la baisse de 6 % des prix des tomates qui était proposée à Bruxelles. Il se prononce enfin pour le relèvement du prix d'orientation du vin de table, la commission proposant le gel.

PHILIPPE LEMAITRE.

MONNAIES

LA BUNDESBANK POURRAIT FAVORISER LES EURO-ÉMISSIONS LIBELLÉES EN DM

Le moment est venu pour l'Allemagne de traiter les filiales des banques étrangères installées en RFA comme des banques allemandes et de les autoriser à conduire des émissions euro-obligataires libellées en DM a déclaré M. Karl Otto Poehl président de la Bundesbank, qui intervenait mardi 26 mars devant la fédération des banques privées.

Ce faisant, le président de la Bundesbank cherche à renforcer le rôle de la RFA comme centre bancaire international. Au-delà, cette déclaration traduit un changement d'attitude des pouvoirs publics sur le rôle que doit jouer le DM comme monnaie de réserve. Jusqu'à présent les autorités monétaires étaient réticentes à voir le DM jouer ce rôle dans la mesure où le contrôle de la masse monétaire et donc celui de la politique économique – notamment la lutte contre l'inflation – en aurait été compliqué.

Pour M. Poehl, ces craintes ne sont plus de mise aujourd'hui à cause notamment de l'écart des taux d'intérêt entre les Etats-Unis et la RFA. Il importe de rendre le DM plus attrayant, ce qui sera le cas si des euro-émissions plus nombreuses sont libellées en DM (la demande en DM grossira et raffermira les cours de la monnaie allemande).

Il semble que des mesures d'assouplissement soient à l'étude, et notamment l'autorisation d'émettre des bons à coupons zéro (les intérêts sont payables à échéance) et des obligations à taux variable. M. Poehl a toutefois insisté sur la prudence avec laquelle des mesures de déréglementations pourront être prises.

REPÈRES

Dollar : Recul précipité à 9,67 F

Stable ces derniers jours, le dollar s'est brusquement et très rapidement replié, mercredi matin 27 mars, sur tous les grands marchés internationaux redevenus très nerveux. Peu avant midi, sa baisse dépassait partout 2 %. A Paris, le billet vert est revenu à 9,67 F (contre 9,8790 F la veille), son niveau le plus bas depuis près de deux mois. Il valait à peine plus de 3,16 DM à Francfort (contre 3,2316 DM) et 254 yens à Tokyo (contre 256,97 yens).

Entreprises en difficulté : ultime appel de Manufrance

A l'issue d'un conseil d'administration extraordinaire, les dirigeants de la scoop Manufrance ont lancé, le 26 mars à Saint-Etienne, *« un ultime appel aux pouvoirs publics afin de trouver dans un court délai une solution permettant d'éviter la fermeture de l'entreprise »*. Alors que les observateurs s'attendaient à l'annonce d'un dépôt de bilan, les responsables de la société stéphanoise ont déclaré dans un communiqué : *« Les pouvoirs publics et la direction de l'entreprise sont convenus de rechercher une association avec un groupe industriel »*, précisant même que la préférence du conseil d'administration irait à *« une association avec un groupe nationalisé »*. Mais la scoop Manufrance, qui emploie quatre cents personnes, a-t-elle encore les moyens de choisir ? En 1983, le chiffre d'affaires hors taxes avait été de 60 millions de francs pour une masse salariale de 80 millions de francs. Depuis, en dépit de plusieurs injections de crédits publics et d'une importante compression de personnel, l'entreprise n'a pas connu le « frémissement » souhaité. – *(Corresp.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –
$ E.-U.	9,6700	9,6800	+ 155	+ 170	+ 270	+ 300	+ 440	+ 540
$ can.	7,0610	7,0734	– 11	+ 16	– 35	+ 2	– 269	– 147
Yen (100)	3,8221	3,8306	+ 140	+ 151	+ 277	+ 297	+ 783	+ 833
DM	3,0572	3,0614	+ 128	+ 137	+ 246	+ 261	+ 673	+ 716
Florin	2,7034	2,7081	+ 90	+ 98	+ 174	+ 187	+ 490	+ 527
F.B. (100)	15,1925	15,2201	– 35	+ 76	+ 42	+ 136	+ 23	+ 274
F.S.	3,6150	3,6228	+ 149	+ 163	+ 297	+ 320	+ 863	+ 925
L. (1 000)	4,7919	4,8064	– 168	– 150	– 338	– 307	–1 048	– 971
£	11,6378	11,6644	– 336	– 290	– 577	– 512	–1 054	– 868

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/8	8 11/16	8 13/16	8 7/8	9	9 5/8	9 3/4
DM	5 1/4	5 1/2	5 3/8	5 3/4	5 3/4	5 7/8	6 1/16	6 3/16
Florin	6 1/2	6 3/4	6 5/8	6 3/4	6 13/16	6 15/16	6 15/16	7 1/16
F.B. (100)	9 5/8	10 1/8	10 7/16	10 11/16	7 7/16	10 3/4	10 11/16	11
F.S.	1 1/4	1 3/4	5 5/8	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
L. (1 000)	14	14 3/4	14 1/4	14 5/8	14 3/8	14 3/4	15	15 3/8
£	14	14 1/4	13 5/8	13 7/8	13 7/16	13 11/16	12 1/2	12 3/4
F. franç.	10 1/2	10 5/8	10 9/16	10 13/16	10 11/16	10 15/16	11 5/16	11 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

COMMERCE

LES TENSIONS ENTRE L'INDUSTRIE ET LE GRAND COMMERCE

La commission de la concurrence se prononcera cas par cas sur les ententes entre distributeurs

La commission de la concurrence, dans un «avis» de trente-deux pages, de réflexions économiques et juridiques argumentées et mûrement pesées, qui vient d'être communiqué à cinq centrales et supercentrales d'achat du grand commerce, se borne à dénoncer les *« principes directeurs »* qui la guideraient si des *« cas concrets »* étaient *« soumis à son appréciation »*. Sa conclusion est claire : *« Seule une approche cas par cas, pour une famille de produits déterminée et en fonction du degré de concentration des marchés en cause, permettrait de répondre justement et précisément »* aux cinq questions que lui a posées le ministre de l'économie et des finances sur les atteintes portées à la concurrence par l'existence de «supercentrales» d'achat regroupant les grandes enseignes du commerce français.

La commission, avant de fournir ses *« premiers éléments de réponse »*, fait justice de l'ampleur du phénomène ; il ne s'agit que de produits normalisés de grande consommation (alimentation, droguerie, parfumerie, hygiène) fabriqués en grandes séries et vendus en libre service. Si le chiffre d'affaires de ceux-ci, dans leur ensemble, représente environ le sixième du commerce de détail (200 milliards de francs) et des milliers de produits différents, *« un noyau dur de quelque deux cents articles de grande marque est l'enjeu principal »* des tensions qui se sont manifestées entre l'industrie (les fabricants) et la grande distribution.

Si les adhérents de chacune des trois supercentrales réalisent 100 milliards de francs de ventes cumulées au détail, les industriels touchés par leurs exigences ne leur livrent guère que le tiers des produits offerts aux consommateurs dans les magasins de grande surface. De plus, à l'hétérogénéité des super centrales correspond une grande disparité des industries qui les fournissent : un seul producteur national de chicorée soluble, deux producteurs, pour l'essentiel du marché, pour les corps gras, le lait concentré, le café soluble, quatre ou cinq pour les lessives, les eaux minérales, la bière, les crèmes glacées, les pâtes alimentaires, les biscuits et le chocolat. C'est donc *« marché par marché »* et non pas globalement *« qu'il y a lieu d'apprécier les rapports de force entre fabricants et commerçants »*. Ces réserves faites — et quelques autres — la commission apporte les réponses suivantes résumées brièvement, aux questions posées (*le Monde* du 8 janvier).

Les supercentrales peuvent effectivement être considérées comme des ententes, lorsqu'elles n'apportent aucun service supplémentaire, ni aucune économie d'échelle à leurs fournisseurs, en échange des conditions discriminatoires qu'elles exigent, mais se bornent à additionner artificiellement des chiffres d'affaires.

Les supercentrales peuvent aussi avoir à répondre de l'accusation d'abus de position dominante, lorsque des entreprises commerciales géographiquement concurrentes échangent des informations sur leurs conditions d'achat. Pour un produit donné et ses substituts, ou lorsque, en raison de leur poids sur le marché elles deviennent des partenaires obligés des industriels fournisseurs (à condition que ceux-ci ne soient pas, de leur côté, coupables d'abuser de leur puissance).

Là, des pratiques bien connues des professionnels sont qualifiées de répréhensibles : les «primes de référencement» pour mettre en vente un produit nouveau, des dédommagements rétroactifs, des fournitures gratuites, le retrait de la vente de produit (le «déférencement») en guise de sanctions, etc. Pourtant, la loi prévoit (art. 51, 2e alinéa de l'ordonnance du 30 juin 1945) que les atteintes à la concurrence peuvent se justifier lorsqu'elles contribuent au progrès économique. *« Plus graves sont les atteintes à la concurrence*, dit la commission *plus tangible doit être la contribution* [qui doit être apportée] *en progrès économique »* : répercussion sur les prix de détail d'une part importante des gains de productivité sans baisse de qualité, mais cela ne peut s'apprécier que cas par cas. Il reste que les supercentrales qui se bornent à *« négocier des référencements »* auraient sûrement beaucoup de mal à prouver leur utilité économique.

Si les supercentrales sont effectivement des concentrations d'entreprises et non pas de simples additions d'enseignes concurrentes, elles ne tombent plus sous le coup des accusations d'entente, ou d'abus de position dominante. La loi du 19 juillet 1977, qui régit le contrôle des concentrations industrielles (40 % du marché au maximum pour un produit donné), est mal adaptée au contrôle de la concentration commerciale, dont la limite extrême devrait être fixée à 20 % du marché. Les supercentrales ne peuvent être considérées comme des concentrations que si leurs adhérents ont entre eux *« une liaison stable et étroite d'intérêts »* comme la solidarité financière face à des tiers, la copropriété d'importants moyens logistiques ou l'utilisation d'une enseigne commune.

Le dernier point abordé est de savoir si les supercentrales légitiment des *« ententes défensives entre fournisseurs »*. La commission est catégorique : une telle attitude serait tout aussi répréhensible que celle des distributeurs. *« Il n'appartient pas aux victimes d'ententes de se substituer aux autorités judiciaires ou administratives compétentes. »* On ne se fait pas justice soi-même. Or les plaintes d'industriels ont été très rares *« alors même que leur complainte était permanente »*, a souligné également la commission.

JOSÉE DOYÈRE.

ÉNERGIE

La Grande-Bretagne s'apprête à baisser le prix de son pétrole

Sans attendre la suppression, prévue à l'automne, de la Compagnie nationale des pétroles britanniques (BNOC) (*le Monde* du 15 mars), la Grande-Bretagne a décidé de modifier dès le mois d'avril son système de fixation des prix officiels du pétrole, et de lier ceux-ci aux cours du marché libre.

La BNOC, *chargée d'écouler* 51 % du brut britannique, qu'elle achète puis revend au secteur privé, a informé, lundi 25 mars, ses fournisseurs qu'à compter du mois prochain elle fixera *« mois par mois »*, selon une compagnie pétrolière, *« un prix lié au marché »*.

Le prix officiel d'achat de la BNOC (28,65 dollars par baril), inchangé depuis octobre 1984, devrait donc, en avril, diminuer d'environ 1 dollar par baril, compte tenu des cours observés sur le marché libre.

La BNOC a en outre indiqué aux compagnies qu'elle continuerait d'honorer ses contrats en leur achetant tout le brut prévu par ceux-ci jusqu'à la fin du second trimestre, mais qu'à partir de la mi-mai elle souhaitait que ses fournisseurs limitent d'eux-mêmes les quantités livrées et écoulent directement la plus grosse part de leur production sur le marché.

Cette décision n'a guère provoqué de remous sur le marché pétrolier international, où les cours du brut restent depuis plusieurs semaines relativement fermes. Les opérateurs ne semblent pas en effet, redouter de réactions des autres producteurs membres de l'OPEP, bien que ceux-ci aient à plusieurs reprises, par le passé, menacé de déclencher une guerre des prix si la Grande-Bretagne abandonnait son système de fixation des prix officiels. Le Nigéria notamment avait assuré en décembre 1984 qu'il suivrait *« centime par centime »* toute baisse des tarifs britanniques, comme il l'a déjà fait à deux reprises, en janvier 1983 et en octobre 1984, provoquant, de proche en proche un réajustement de l'ensemble des prix mondiaux du pétrole.

C'est la crainte de cet enchaînement « fatal » qui avait conduit jusqu'ici le gouvernement britannique à maintenir un prix officiel inchangé, bien que les cours du marché n'aient cessé depuis l'an passé de fluctuer à un niveau inférieur, ce qui faisait perdre à la BNOC, contrainte de vendre son brut aux prix du marché libre, de 1 à 2 dollars pour tout baril écoulé. Cette situation ne pouvait pas durer car elle coûtait cher au gouvernement britannique, contraint à deux reprises, depuis l'automne dernier, d'accorder à la BNOC des subventions publiques (de 70 millions de livres au total, soit près de 800 millions de francs).

Un système transitoire

La décision, annoncée le 13 mars, de supprimer à terme la BNOC, et donc de laisser désormais les compagnies privées écouler elles-mêmes leur production aux prix du marché, montrait la volonté du gouvernement de Mme Thatcher d'en finir avec un système aussi compliqué qu'embarrassant. Le vote d'une loi par le Parlement étant nécessaire, elle ne pouvait être appliquée avant six à sept mois et ne résolvait donc pas le problème immédiat de la Grande-Bretagne. Il fallait un système transitoire, puisque, jusqu'à sa dissolution, la BNOC était toujours tenue d'honorer les contrats passés avec ses fournisseurs. Le nouveau système adopté, proche de celui appliqué depuis le début de l'année par la Norvège, devait permettre à la BNOC de « survivre » jusqu'à l'automne, sans encaisser de nouvelles pertes.

Ces dispositions montrent que le gouvernement britannique est décidé à accélérer, autant que faire se peut, le passage à un système totalement libéral, sans attendre que le Parlement se soit prononcé sur la future organisation du marché pétrolier outre-Manche. Il a pour ce faire plusieurs raisons. D'une part, l'opposition d'une partie des parlementaires, qui risque de retarder l'adoption *définitive* d'un nouveau système. D'autre part, la bonne tenue actuelle du marché laquelle explique la relative sérénité de l'OPEP jusqu'ici. *« Il serait stupide, pour le Nigeria, de baisser ses prix et de provoquer une nouvelle crise, alors que tous les pays parviennent actuellement à écouler leur brut à des prix proches des tarifs officiels »*, assure un spécialiste londonien. Mais cet équilibre du marché pourrait ne pas durer, la plupart des analystes prévoyant, au printemps, une chute de la demande qui risque de provoquer une nouvelle baisse des cours.

VÉRONIQUE MAURUS.

ÉTRANGER

LE REMBOURSEMENT DES DETTES LATINO-AMÉRICAINES

L'Argentine mise sur son pétrole

Tandis que le Mexique fait état de son accord avec le FMI (Fonds monétaire international) et annonce qu'il commence à rembourser, dès le mois prochain aux banques créditrices, le solde d'une dette de 1,2 milliard de dollars, la situation ne s'est toujours pas éclaircie en ce qui concerne l'Argentine (*le Monde* daté 24-25 mars). Celle-ci compte sur son pétrole pour faire face à ses problèmes.

Les difficultés économiques de l'Argentine font aussi des heureux : les compagnies pétrolières étrangères en profitent pour obtenir des conditions plus favorables à la mise en exploitation de gisements prometteurs.

Le secteur pétrolier argentin est sous le monopole de la compagnie pétrolière nationale, YPF (Yacimientos Petroliferos Fiscales). Ce monopole a été une première fois assoupli en 1978, quand l'Argentine a adopté le régime de partage de production qui a permis à certaines entreprises étrangères de se lancer dans la production ou l'exploration. Mais, en fait, YPF a conservé le contrôle de l'ensemble de l'activité. Elle produit directement ou en sous-traitant avec des entreprises nationales la plus grande partie du pétrole extrait. Et les compagnies étrangères vendent à YPF la totalité de leur production au prix fixé par la compagnie nationale, qui en assure le raffinage et la commercialisation.

Vu l'assouplissement de la position de l'Argentine sur la corde raide financière, les risques de prospection assumés par nombre de compagnies américaines et *européennes pourraient quand* même se révéler payants. Total espère conclure prochainement la négociation sur la mise en exploitation d'un gisement, au large de la Terre de Feu, d'une capacité de 30000 barils/jour. Shell a déjà conclu en octobre 1984 un accord d'exploitation d'un autre gisement d'une capacité de 12000 barils/jour.

L'Argentine va peut-être même *chercher à exporter une partie de sa* production, qu'elle prévoit excédentaire dès 1986. En 1984, la production était au niveau de la *consommation nationale, soit* 24 millions de tonnes. Cette exportation interviendrait soit directement, soit indirectement, en autorisant YPF à régler en produits raffinés le brut fourni par les sociétés étrangères. L'avantage de tels règlements en nature est d'apporter une garantie sur la production pour des paiements qui sont parfois problématiques de la part des sociétés nationales argentines. Et toute nouvelle exportation pourrait soulager les Argentins, qui risquent d'être prochainement soumis au plan de rigueur extrêmement sévère imposé, par le FMI en échange de la reprise de son aide financière. C'est toujours par le souci de stabiliser la balance commerciale que s'explique la déclaration, lundi 25 mars à Mexico, de M. Ricardo Campero, secrétaire argentin au commerce. Il a annoncé que le gouvernement de *Buenos-Aires prévoit d'augmenter* de 8 % les exportations, et d'imposer des restrictions sur les importations qui n'affectent pas le secteur productif.

ACCORD CONDITIONNEL SUR LE RÉÉCHELONNEMENT DES DETTES YOUGOSLAVES AUX PAYS OCCIDENTAUX

La Yougoslavie a obtenu des gouvernements occidentaux le *rééchelonnement* sur neuf ans de sa dette garantie tombant à échéance en 1985. Tel est le résultat de la réunion tenue mardi au sein du Club de Paris des hauts fonctionnaires du Trésor des pays créanciers de ce pays. L'allongement des délais obtenu par Belgrade (pour les *crédits* directs des gouvernements occidentaux et crédits assortis de leur garantie) comprend un délai de grâce *de quatre ans avant la période de* remboursement étalée sur cinq ans. L'accord porterait sur un peu moins de 1 milliard de dollars. La dette totale *(publique et privée) est de l'ordre* de 20 milliards de dollars.

L'application effective de l'accord obtenu mardi, de même que l'ouverture de nouvelles négociations au sein du Club de Paris sur le rééchelonnement des dettes à échoir en 1986 et pendant les années suivantes, *dépendent encore de l'approbation* par le Fonds monétaire international (FMI).

TRANSPORTS

SIX FIRMES EUROPÉENNES VENDENT A LA CHINE CENT CINQUANTE LOCOMOTIVES

M. Jean-Pierre Desgeorges, PDG d'Alsthom-Atlantique, devait signer, le 27 mars, à Pékin, un contrat avec la Chine National Machinery Corporation portant sur la vente de cent cinquante locomotives électriques «doubles». Le montant du contrat s'élève à 2,6 milliards de francs. La totalité du marché devra être honorée dans les trente prochains mois.

Après cinq ans de négociation c'est donc le groupement européen Cinquante Hertz, conduit par Alsthom, qui l'emporte sur ses concurrents américains, suédois et surtout sur l'Association japonaise Mitsubishi-Hitachi-Toshiba. La répartition du contrat entre Alsthom, les allemands AEG et Siemens, le suisse BBC, le français MTE (Jeumont-Schneider) et le belge ASSEC n'est pas encore arrêtée. Ce contrat pourrait donner lieu à plusieurs centaines de commandes supplémentaires.

Les Européens ont séduit leurs partenaires chinois en promettant des transferts de technologie y compris dans les domaines de la signalisation et de l'électrification. Ils ont fait valoir que les locomotives électriques françaises ne nécessitaient une révision générale que tous les quatre ou cinq millions de kilomètres.

Cette commande, qui équivaut à dix années d'achat de la SNCF, est destinée à améliorer les transports chinois, dont le mauvais fonctionnement gêne gravement le développement économique. Les locomotives européennes serviront notamment à tracter les convois qui achemineront sur plus de 600 kilomètres, vers 1991, le charbon de la province du Shanxi vers un port de la province du Hebei.

ENVIRONNEMENT

Autopsie de la forêt ouest-allemande

(suite de la première page.)

A Göttingen, le professeur Ulrich est persuadé que c'est l'acidification du sol qui provoque le dépérissement, en empêchant les radicelles de «pomper» les matières minérales indispensables au développement de l'arbre. A Fribourg, le directeur de l'Institut de recherche forestière, le professeur Moosmayer, accuse plutôt l'ozone. *« Nous observons les plus grands dégâts au-dessus de 700 mètres, sur les versants ouest, là où stagnent les brouillards. Ce brouillard chargé d'ozone et de soufre oxyde les arbres par photo-oxydation et par dépôts acides sur les aiguilles. »* En Bavière, l'école munichoise penche maintenant vers la culpabilité de champignons microscopiques qui s'attaqueraient aux aiguilles des arbres affaiblis...

Si les chercheurs allemands divergent quant au processus de dépérissement lui-même, ils s'accordent tous en revanche pour désigner la pollution atmosphérique comme responsable principal. Par l'étude des cercles de croissance du bois, on peut reconstituer l'histoire d'un arbre, et même d'un massif forestier sur un ou deux siècles. A Fribourg, on examine méthodiquement des tranches d'arbre et parfois de simples « carottes » prélevées par forage du bois sur pied.

De ces examens, il ressort que les grands froids de février 1956 ont donné un coup d'arrêt à la croissance de tout le massif forestier. Et l'on constate que, après 1960, certains sujets ont bien récupéré, et d'autres jamais, continuant même à baisser, c'est-à-dire à ne plus croître. La raison de cette non-récupération : l'affaiblissement dû à l'acidité de l'air. *« Des aléas climatiques comme le froid de 1956 ou la sécheresse de 1976, la forêt en a toujours connus*, observe Werner Krämer, ingénieur forestier de la division Croissance du bois. *Or, jusqu'à présent, elle s'en remettait. Même chose pour notre « münster »* (cathédrale) : *voilà plus de quatre cents ans qu'elle est debout, et c'est seulement depuis une vingtaine d'années que sa pierre se dégrade. »*

Même si la rudesse du climat a pu servir de facteur déclenchant, c'est donc l'acidité des pollutions atmosphériques qui accélère le processus de dépérissement, voire qui achève les sujets les plus fragiles comme les sapins ou les arbres les plus exposés (au vent, en altitude, sur sol pauvre et peu profond). Les forestiers allemands se sont donc lancés dans un programme de recherche approfondie pour étudier les effets de cette pollution.

Hêtres morts debout

Dans le parc national de Bavière, adossé à la forêt de Bohême, on enregistre depuis 1978 toutes les variations d'acidité de l'eau dans une station construite près de Grafenau, au pied du mont Rachel (1 453 mètres). Avant même que l'on s'inquiète de la santé des arbres, on avait en effet noté la disparition de la faune des torrents (mollusques, éphémères et même truites), comme dans les lacs de Bohême, de l'autre côté de la frontière tchécoslovaque. Une batterie d'ordinateurs enregistrent vingt-quatre heures sur vingt-quatre les variations du pH de l'eau prélevée dans le torrent, les pluviomètres et dans les eaux de ruissellement des arbres.

« Après une pluie, constate Klaus Thiele, ingénieur forestier du parc national, *le pH peut descendre de 7 à 3, et même quelquefois au-dessous. C'est dire que notre forêt bavaroise reçoit de véritables « pluies acides »*. Etonnons-nous, alors, de découvrir dans cette forêt des cadavres de hêtres encore jeunes, tués debout au milieu d'épicéas jaunissants...

En Forêt-Noire, il existe deux stations de mesure identiques, abritées dans des bicoques (climatisées à cause des ordinateurs) juchées sur des crêtes rocheuses. On y recueille même le brouillard, grâce à une « harpe » de fils de nylon. L'Etat de Bade-Würtemberg dispose, en outre, de dix-sept stations de mesure en discontinu et de quatre-vingts « placettes », où les arbres sont suivis individuellement. A Fribourg, quarante chercheurs de l'institut travaillent à plein temps sur le sujet, renforcés par une cinquantaine d'autres chercheurs sous contrat limité.

Le Land de Bade-Würtemberg a lancé en 1983 un ambitieux programme qui consiste à dresser l'inventaire complet de la forêt. Tout le territoire a été quadrillé, de sorte que chaque massif boisé soit inventorié tous les 4 kilomètres. Plus de dix mille points d'observation ont ainsi été définis, après quoi chaque forestier (ou stagiaire) est parti avec une carte pour se rendre sur son « point ». Là, l'homme marque 24 arbres adultes et note sur une fiche signalétique les caractéristiques de chacun : abondance de la frondaison ; état de la cime ; pertes d'aiguilles ou de feuilles ; couleur, etc. Quelque 20 000 arbres ont ainsi été mis en fiche dans le Land. En outre, un quadrillage par photos aériennes à l'infrarouge a permis de mettre en fiche 80 000 arbres. Même chose en 1984, et encore une autre campagne l'été prochain. *« Nous n'aimons pas ce travail d'inventaire*, souligne le professeur Hradetzky, un réfugié tchécoslovaque chargé de la « biométrie » — les statistiques. *Mais il faut le faire si l'on veut suivre l'évolution du mal sur le terrain. »*

Cette méthode numérique, à l'américaine, a un inconvénient : elle globalise des résultats en extrapolant. La santé de millions d'arbres est établie à partir de l'observation clinique de quelques milliers. *« Selon nos critères de pertes d'aiguilles, chiffrés de un à cinq, on conclut que les deux tiers de la forêt du Bade-Würtemberg sont malades*, précise le professeur Hradetzky. *Mais on peut ramener cette proportion à la moitié si on ne garde que quatre degrés... On a donc sans doute surestimé les dégâts, mais on ne peut pas changer de critères en cours d'étude. »*

Voilà donc l'explication des nouvelles alarmantes du genre *« la moitié de la forêt allemande malade »* ou *« un tiers de la forêt allemande mourante »*. Effets déformants de la statistique par extrapolation, souvent renforcés pour des motifs politiques. Après plus de 1 500 kilomètres parcourus dans l'Allemagne du Sud, *nous pouvons témoigner que la forêt* germanique n'est ni morte ni mourante. Mais elle est comme saisie d'une étrange langueur, très inquiétante.

ROGER CANS.

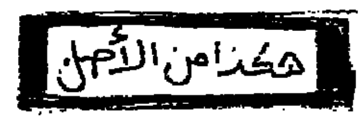
FONCTION PUBLIQUE

Simplifications administratives : cent propositions retenues, cinq mesures immédiates

Le 30 avril 1985, le nom des fonctionnaires figurera sur la porte de leur bureau ou sur leur guichet. Cette mesure fait partie des cent propositions faites par les Français et retenues par M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives. A l'issue d'une campagne organisée du 3 au 8 décembre dernier, à laquelle deux cent mille personnes ont participé, M. Le Garrec a décidé de développer les services d'information et d'accueil dans toutes les administrations.

Cinq mesures sont d'ores et déjà prises : il sera possible d'appeler le poste de police le plus proche au moyen d'un bouton d'alarme placé dans certaines cabines téléphoniques ; les sous-préfectures pourront délivrer les cartes grises, les vignettes et les permis de conduire ; les sous-préfectures et les préfectures vendront des timbres fiscaux ; les bureaux de poste afficheront la liste des services auxquels on peut écrire en franchise postale ; les démarches de dépôt sur le livret A sont simplifiées.

Plusieurs préfectures ont en outre retenu des expériences-pilotes : stage de formation pour les agents qui reçoivent le public dans le Nord et en Loire-Atlantique ; modification des horaires d'ouverture des services administratifs dans l'Aveyron ; interprète en langage gestuel engagé dans le Val-de-Marne par le commissaire de la République pour aider les mal-entendants ; enfin, création de services publics itinérants dans des secteurs ruraux.



SOCIAL

M. BERGERON INAUGURE LES DISCUSSIONS AVEC LE CNPF

Premier des dirigeants syndicaux à être reçu par le CNPF dans le cadre des consultations sur le projet gouvernemental de CFR (contrats de formation recherche d'emploi), M. André Bergeron, secrétaire général de FO, s'est bien gardé, le 26 mars, de tirer des conclusions trop hâtives d'une discussion qui sera suivie de plusieurs autres.

C'est en fait à la mi-avril, quand la commission sociale de l'organisation patronale sera en mesure de faire la synthèse des propos échangés, que l'on pourra avoir une idée plus précise sur les chances d'aboutir à une éventuelle négociation.

Quoi qu'il en soit, la délégation Force ouvrière a abordé divers sujets, au-delà des seuls CFR, et s'est montrée décidée à tout faire pour que les licenciés de toutes les entreprises bénéficient d'une protection sociale se rapprochant de la situation garantie aux sidérurgistes, par exemple. Au sujet du financement, FO s'est surtout attachée à démontrer que le FNE (Fonds national de l'emploi) pourrait financer le surcoût pour l'UNEDIC, grâce aux 3 milliards de francs d'économies, en 1986, qui devraient être réalisés sur les contrats de solidarité préretraites, du fait de l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans.

● **Fin de la grève des bus grenoblois.** – Après dix-neuf jours de grève, les bus et trolleybus grenoblois se sont remis à rouler, le 26 mars, sans qu'aucun accord formel ait été conclu entre la direction de la Société mixte des transports en commun de l'agglomération (SEMITAG) et les organisations syndicales CGT et CFDT. Le conflit portait sur un très large cahier de revendications. – *(Corresp.)*

La politique salariale en 1985

31 accords de branche selon le ministère du travail, 14 selon le CNPF

Selon les premiers bilans sur la politique salariale en 1985 établis tant par le ministère du travail que par le CNPF, la tendance reste la même qu'en 1984, où on avait observé par rapport à l'année précédente une diminution d'un tiers des accords salariaux de branches. Le CNPF a diffusé le 20 mars un bilan au premier trimestre qui souligne que « *la plupart des secteurs professionnels ont défini leur politique salariale pour 1985. On enregistre en effet, hors bâtiment, métallurgie et travaux publics qui ne négocient pas au niveau national, quatorze accords dont le plus grand nombre règle la totalité de l'année, ainsi que quinze recommandations ou conseils aux entreprises* ». Au premier semestre 1984, l'organisation patronale avait fait état de vingt-six accords signés dans vingt-trois branches professionnelles.

Dans sa circulaire du 22 novembre 1984 aux fédérations professionnelles sur la politique salariale 1985, M. Yvon Chotard, premier vice-président du CNPF, évitait, tout comme l'année précédente, de chiffrer une norme unique d'augmentation. Il avait alors insisté sur la nécessité de prendre davantage en compte « *les performances individuelles et les paramètes économiques internes à l'entreprise (objectifs, résultats, productivité, etc.)* ». En 1984 cependant, les branches et les entreprises étaient pour l'essentiel restées dans la limite des 5 % d'augmentation en niveau recommandée par le gouvernement. Pour 1985, note le CNPF, « *à de rares exceptions près, les augmentations se situent dans la limite de 4,5 %* ».

L'analyse des accords mentionnés dans le bilan du CNPF confirme ce constat. Les accords, qui portent généralement sur des relèvements des barêmes des salaires minimaux, oscillent entre des augmentations en niveau de 4 % chez les armateurs, à 5,08 % chez les administrateurs de biens. Chez les armateurs, où il est également prévu une prime exceptionnelle de 300 F, la hausse de 4 % concerne également les salaires réels, comme celle de 4,46 % dans les agences de voyage. Pourtant, dans la meunerie, l'accord, signé par six syndicats, ne prévoit qu'une hausse de 1 % pour les minimaux au 1er février (la même augmentation étant recommandée pour les réels). Autre particularité : l'absence quasi générale de clause de sauvegarde, à l'exception des banques et, dans une moindre mesure, de l'importation charbonnière (où une réunion-bilan est prévue), secteurs où les accords ont été conclus après la fonction publique... Si FO a signé une majorité des accords récents dans le bilan CNPF, la signature CGT n'apparaît qu'une fois (dans l'importation charbonnière).

Les recommandations qui, pour la plupart, suivent l'échec d'une négociation, sont généralement plus strictes. Elles vont de 3 % dans le verre mécanique (la rémunération annuelle garantie étant augmentée de 5 %) à... 7,2 % (pour les salaires réels) dans les pompes funèbres. Mais la plupart se situent autour de 4 % ou 4,5 %. Dans la chimie, il est « *suggéré* » aux entreprises de ne pas procéder à des augmentations générales des salaires réels de plus de 3 %. Dans le pétrole, la recommandation préconise une hausse des minimaux et des réels de 2 % au 1er mars. Dans les travaux publics, une circulaire recommande des hausses entre 2,5 % et 4 %, « *ce dernier chiffre devant toutefois être le résultat d'un accord avec les organisations syndicales de salariés et constituer une prime à la signature* ». Innovation...

De son côté, le ministère du travail a recensé, pour le 1er avril, trente et un accords de branches dans celles de plus de 10 000 salariés (sur 180) couvrant 1,8 million de salariés. Seize accords régionaux ou départementaux concernant 1 050 000 salariés ont également été conclus. Pour la seule métallurgie, le CNPF parle, lui, de dix-huit accords territoriaux.

● **Manifestation nationale des chômeurs à Paris le 15 mai.** M. Maurice Pagat, secrétaire général du syndicat des chômeurs, a annoncé le 24 mars à Bais (Mayenne) qu'« *une manifestation nationale* » des chômeurs serait organisée le 15 mai à Paris. Ce rassemblement sera précédé d'« *une marche de ville à ville* » qui permettra de populariser trois thèmes : la revendication d'un minimum chômage fixé aux deux tiers du SMIC, le partage de l'emploi et des revenus avec réduction au temps de travail, la remise en cause des avantages acquis au-delà de deux fois le SMIC. « *Les 2,5 millions de chômeurs français doivent faire entendre leur voie et, pour cela, être prêts à descendre dans la rue)* avait déjà déclaré M. Pagat le 25 février.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CGIP COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INDUSTRIE ET DE PARTICIPATIONS

Le conseil d'administration, réuni le 25 mars 1985 sous la présidence de M. Pierre Celier, a arrêté les comptes sociaux de l'exercice 1984. Le bénéfice de l'exercice s'élève à 100,2 millions de francs contre 31,2 en 1983, retrouvant la ligne des résultats antérieurs qui avaient atteint 87,7 millions de francs en 1982. Ce bénéfice est constitué d'un résultat courant de 147,1 millions de francs contre 121,7 en 1983, et d'une perte exceptionnelle de 46,9 millions de francs résultant des plus et moins values sur réalisations d'actifs et provisions sur filiales liées aux restructurations en cours.

Cette année 1984 a été marquée par une brillante progression des résultats de Carnaud et de Cap Gemini Sogeti, une nouvelle amélioration des résultats de Cedest, ainsi qu'à l'étranger de ceux du groupe Oranje-Nassau. Les charges exceptionnelles de l'exercice résultent de la poursuite de la restructuration, entrée dans sa dernière phase, du secteur de la mécanique regroupé au sein d'Allevard Industries et des mauvais résultats de Cofiloc (location de matériel de travaux publics).

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale, qui se réunira le 20 juin prochain, la distribution d'un dividende net de 13 F par action s'appliquant à un capital augmenté de 25,4 % en 1984 contre un dividende net de 12,50 F par action l'année précédente. Il sera proposé aux actionnaires qui le souhaitent de percevoir leur dividende en actions CGIP.

SFI société française d'investissement en France et à l'Etranger

Société d'Investissement à Capital Variable

Lors de sa réunion du 19 mars 1985, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société Française d'Investissement en France et à l'Étranger a approuvé les comptes de l'exercice 1984 et décidé la mise en distribution d'une somme de 16.550.328 F, soit un dividende par action de 20,42 F.

	net à payer	avoir fiscal	brut
coupon n° 14	20,42	2,08	22,50

(rappel de la valeur liquidative au 28/12/84 : 438,81 F)

Ce dividende est mis en paiement le 25 Mars 1985 aux guichets des Établissements suivants : Caisse des dépôts et consignations, MM. Alain FERRI, Bernard FERRI, Christian GERME S.A., agents de change.

Réinvestissez sans frais en actions nouvelles jusqu'au 25 Juin 1985

CGIB BANQUE POUR LA CONSTRUCTION ET L'ÉQUIPEMENT

Au cours de sa réunion du 21 mars 1985, le conseil d'administration a *approuvé les comptes de l'exercice clos* le 31 décembre 1984.

Cet exercice a été marqué par une forte progression de l'activité et les crédits accordés ont augmenté de 34 % par rapport à l'année précédente. Les encours sont ainsi passé de 5,8 milliards de francs en 1983 à 6,2 milliards de francs en 1984. Ils comprennent une part de plus en plus importante de crédits à long terme destinés à l'acquisition.

Grâce aux efforts déployés depuis plusieurs années et aux conditions dans lesquelles s'est effectué le développement des activités de la CGIB en 1984, les comptes font apparaître un résultat bénéficiaire après provisions de 371 581 F contre une perte de 77 618 503 F en 1983.

Ce bénéfice s'entend après prélèvement de 1 114 742 F au titre de la clause de retour à meilleure fortune, qui joue pour la première fois au profit d'actionnaires ayant consenti par le passé des abandons de créance.

Les résultats de 1985 devraient, sauf événements imprévus, être en nette augmentation par rapport à ceux de 1984.

Le conseil d'administration a décidé la convocation le 22 mai 1985 :

– De l'assemblée générale ordinaire annuelle ;

– D'une assemblée générale extraordinaire, à laquelle il sera demandé d'harmoniser les statuts de la CGIB avec les dernières dispositions du droit des sociétés commerciales.

CODETEL

Le conseil d'administration de CODETEL, qui s'est réuni le 21 mars 1985 sous la présidence de M. Jacques Caplain, a pris connaissance de l'activité de l'exercice 1984. Il a arrêté le bilan et le compte de résultats.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à F 119 928 285,01 après dotation aux amortissements et aux provisions de F 404 613 885,62 contre F 117 107 996,58 en 1983 après dotation de F 318 749 545,62 d'amortissements et provisions.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée le 29 mai 1985, la mise en paiement d'un dividende de F 14,25 par action, identique à celui de l'exercice précédent.

SI EST Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire du 21 mars 1985 a approuvé les comptes de l'exercice 1984, qui se soldent par un montant distribuable de 26 015 476,30 F.

Le dividende revenant à chacune des actions composant le capital social a été fixé à 37,15 F assorti d'un avoir fiscal de 4,18 F.

Ce dividende se décompose comme suit :

– Revenus d'obligations françaises non indexées bénéficiant des avantages fiscaux attachés à ces obligations, 21,42 F + crédit d'impôt : 1 F soit 22,42 F dont 0,91 F provenant de l'emprunt d'Etat 8,80 % 1977 et de l'emprunt d'Etat 4,50 % 1973 et 5,015 F de primes de remboursement ; ces deux sommes étant exonérées de l'impôt sur les personnes physiques ;

– Autres revenus : 15,73 F + crédit d'impôt 3,18 F soit 18,91 F dont 3,92 F + 2,13 F de crédit d'impôt provenant d'actions françaises et ouvrant éventuellement droit à abattement.

Le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée a fixé la date de mise en paiement du dividende au 5 avril 1985 et a décidé de donner aux actionnaires la possibilité de réinvestir, jusqu'au 4 juillet 1985 inclus, le montant du dividende qui leur est versé, en actions de la société sans frais ni commissions.

UNION INDUSTRIELLE DE CREDIT (U.I.C.)

Le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 1985 a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1984.

Après 18.000.000 de francs de dotations aux provisions fiscalement non déductibles (contre 10.000.000 de francs en 1983) et 44.733.411 F d'impôt sur les sociétés (contre 31.484.702 F), le bénéfice net d'exploitation, en progression de plus de 17 %, a été arrêté à 35.048.851 F contre 29.924.553 F.

Il s'y ajoute 829.507 F de plus-values nettes à long terme (contre 126.851 F).

Le Conseil a fixé à 15 F, contre 11 F l'an dernier, le montant du dividende unitaire qui sera attribué aux actions, leur assurant un revenu global de 22,50 F. La somme dont la distribution sera proposée à l'Assemblée serait ainsi portée de 11.157.311 F à 15.214.515 F et le choix sera offert du paiement en numéraire ou en actions.

SOCIAL

UNE NOUVELLE AMBITION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Des stages courts et souples pour permettre l'adaptation à l'emploi

Protéiforme, insondable, la formation professionnelle des adultes est affublée d'un discours technique parfois indéchiffrable.

Elle fait partie de ces domaines que seuls maîtrisent les spécialistes, tous les autres se gardant bien d'aller au-delà d'une appréciation générale.

Sauf pour lui accorder un *«rôle stratégique»* devenu évident en période de restructuration industrielle...

Pourtant, les choses changent. Il est presque fini le temps où l'on voulait voir dans la formation professionnelle l'équivalent, pour les salariés, de ce qu'avait pu être l'enseignement public pour les enfants de la République, ni plus ni moins. Aujourd'hui, et cela est plus sensible depuis le remaniement ministériel de juillet 1984, qui a vu la disparition d'un ministère autonome de la formation professionnelle (1), on paraît vouloir s'orienter vers des objectifs plus réalistes et s'en tenir à des actions très pragmatiques.

Insensiblement, on déplace l'enjeu pour se consacrer à l'adaptation à l'emploi, s'accrocher aux possibilités de développement local et miser sur la souplesse d'intervention. Une «realpolitik» de la formation professionnelle se dessine, loin des théories globalisantes. Une autre ambition se fait jour, que l'on peut repérer à quelques exemples significatifs.

Dijon, capitale de la région Bourgogne, va-t-elle devenir le haut lieu de la formation professionnelle nouvelle manière, l'exemple et la référence d'une autre conception? Il est trop tôt pour l'affirmer, mais les *«deux Jean-Pierre»* – comme s'appellent eux-mêmes M. Soisson, ministre sous le précédent septennat, et M. Worms, député socialiste de Saône-et-Loire – s'y emploient activement. Ensemble, ils affirment avoir passé un *«pacte»* au-delà des clivages partisans, pour que leur modèle survive aux vicissitudes de la politique, avec pour seule raison d'être la mise en œuvre de tous les moyens disponibles en faveur de la population bourguignonne. Complices jusqu'au bout, ils entendent démontrer, sur le terrain, que la formation professionnelle peut servir une politique régionale de l'emploi et accompagner un redéploiement industriel.

Mettant à profit la loi de décentralisation, grâce au transfert de charges opéré pour la formation professionnelle et l'apprentissage en juin 1983, les deux «compères» ont su développer une action novatrice. Au contrat de plan, se sont ajoutés des objectifs définis avec les partenaires sociaux, puis un examen attentif de l'appareil de formation existant. Constatant que, *«trop souvent, la formation ne colle pas à la réalité»*, ils recherchent *«une meilleure adéquation à l'emploi»*. Entre-temps, ils se sont lancés dans le développement du congé individuel de formation, en y consacrant 3 millions de francs dès cette année. Pour la première fois en France, ils mettent en place une équipe régionale, sous la double tutelle de l'État et de la région, pour s'occuper de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, en accord avec la mission Schwartz. Déjà, ils préparent une autre expérience avec les associations de main-d'œuvre et de formation – les AMOF – qui œuvreront dans les secteurs du bâtiment ou de l'agriculture. Enfin, ils envisagent de faire le lien avec l'Université, grâce à une convention spécifique.

«Sur des budgets comme ceux de la formation, on ne peut agir que sur les 10 % qui se trouvent à la marge», expliquent-ils pour justifier leur boulimie. L'essentiel des moyens étant consacré à l'indispensable, il faut, en effet, selon eux, redoubler d'efforts dans la partie qui peut être modifiée et qui donnera sa marque à l'action.

De la rapidité et de la souplesse

En raison de son implantation nationale, l'ANPE présente un autre cas de figure, tout aussi représentatif d'une évolution. Tandis que l'informatisation progressive des agences élimine les files d'attente des chômeurs et supprime le travail fastidieux du recensement, le personnel de l'ANPE redécouvre ce qui aurait dû être sa seule vocation, à savoir le placement et le suivi des demandeurs d'emploi. On propose des stages de formation et on s'évertue à mettre en rapport l'offre et la demande d'emploi.

L'ANPE souhaite maintenant miser sur des opérations simples, de plus en plus éloignées des programmes lourds d'antan. L'idée consiste à faire en sorte qu'un salarié licencié inscrit à l'ANPE puisse profiter d'un bilan de formation qui permette l'évaluation de sa qualification réelle et qui pourrait déboucher, le cas échéant, sur une remise à niveau. 50000 personnes ont déjà bénéficié de ce service en 1984, et des conventions ont été passées avec l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et les Groupements d'établissements pour la formation continue (GRETA) de l'éducation nationale, afin que ces organismes se chargent des tests et définissent des «modules souples» de formation de cinquante à cent heures.

«Très souvent, on constate que la qualification d'une personne qui a perdu son emploi s'est atrophiée parce qu'elle s'est adaptée à un mode de production donné. La plupart du temps, il s'agit de donner un coup de pouce pour que le chômeur retrouve la plénitude de ses moyens, raconte M. Gérard Vanderpotte, le directeur général de l'ANPE. *Malheureusement, on s'aperçoit aussi que l'appareil de formation ne sait pas répondre à ce besoin qui exige des stages «à la carte» rapidement montés.»*

A n'en pas douter, la difficulté sera la même pour les contrats de formation-recherche d'emploi – les CFR – que le gouvernement tente actuellement de proposer aux partenaires sociaux. La proposition de formation devra être souple, rapide et de courte durée, si l'on veut que le dispositif soit efficace et, surtout, qu'il n'entraîne pas un ralentissement des flux de sortie du chômage, condition indispensable à l'équilibre financier de l'opération.

Comme pour une bonne partie des congés de conversion, comme pour les actions entreprises dans les pôles du même nom, on préfère maintenant imaginer des formules de stage qui favorisent *l'«adaptation»* plutôt que de s'engager dans des opérations au prestige discutable. Ce qui, d'ailleurs, s'accompagne d'une critique souvent sévère des organismes de formation, accusés de travailler *«sur catalogue»* avec des programmes démesurément gonflés.

Ministre du travail, M. Michel Delebarre a lui aussi pris conscience de cette situation. *«L'appareil de formation (est) considérablement inadapté aux besoins d'aujourd'hui»*, a-t-il récemment déclaré sur un ton de reproche. *«Farouchement partisan de l'effort initial de formation dispensé par l'éducation nationale, car la formation professionnelle ne peut pallier les insuffisances de la formation initiale»*, il estime qu'il faut *«mettre de l'ordre dans les organismes de formation. S'ils sont conventionnés, il faut que ces organismes respectent les priorités gouvernementales»*.

Moyen de lutte pour l'emploi, la formation ne doit plus être jugée seulement en fonction de critères sociaux. *«La formation ne sera socialement efficace qu'en retrouvant sa finalité économique»*, c'est-à-dire le lien avec l'entreprise, observe M. Pierre-André Perissol, conseiller régional d'Ile-de-France, qui critique *«son image négative dans l'opinion»*. L'appréciation est la même au Commissariat général au Plan qui, dans un rapport récent, soulignait que la formation devait être considérée *«comme un investissement»* des entreprises quand elle était perçue comme une charge ou une obligation sociale.

De proche en proche, on voit ainsi se définir un nouveau profil qui correspond mieux et à l'état du chômage et aux nécessités des restructurations industrielles. Par rapport aux demandeurs d'emploi, il s'agit, sauf pour des cas exceptionnels tels que l'automobile ou la sidérurgie, d'offrir les moyens d'une réinsertion, y compris psychologique, dans le monde du travail. Par rapport aux salariés dans les entreprises, on préconise une formation capable de permettre l'évolution de la main-d'œuvre soumise à la transformation de l'outil industriel.

Au ministère du travail, on qualifie cette dernière méthode de «préventive» et on y voit, outre la possibilité d'éviter de nouveaux licenciements, le moyen de laisser les offres d'emploi à la disposition des chômeurs.

Le patronat, pour sa part, a bien saisi le sens de cette démarche et, au-delà du discours, a commencé à la mettre en pratique *(voir encadré)*.

A l'avenir, cette formation au plus près des réalités pourra ainsi connaître d'autres expériences originales avec ce qui se prépare, ici ou là, autour du thème du développement local. Les régions bien sûr, mais aussi les responsables locaux s'attachent de plus en plus à faire coïncider les politiques de formation et les *«gisements»* potentiels d'emploi.

A plus long terme encore, la formation pourrait être individualisée, personnalisée, avec le recours à l'informatique. Ainsi, disparaîtraient la dépendance à l'égard des gros organismes de formation, les sessions ou les déplacements, et le stagiaire pourrait découvrir les facilités d'un apprentissage interactif sans quitter son milieu de travail.

Moins spectaculaires que ce qui a pu être entrepris jusqu'à présent, ces différentes méthodes pourraient se révéler plus profitables. Ces approches multiples, au plus près du terrain, tirent en effet avantage de toutes les occasions. On peut espérer que le nouveau cours qui paraît se dessiner depuis quelques mois puisse se développer grâce aux 30 milliards que l'Etat et les régions consacrent ensemble chaque année à la formation professionnelle.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Depuis juillet 1984, la formation professionnelle, l'emploi et le travail sont regroupés dans un seul ministère, que détient M. Michel Delebarre.

L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES

Des accords de branche pour la formation professionnelle continue prolongent l'effet de la réforme de la loi du 24 février 1984 dans l'un de ses aspects les plus novateurs, «l'engagement de développement» de la formation. Ces accords s'accompagnent de conventions signées avec l'Etat qui apporte son soutien financier, comme c'est déjà le cas pour le bâtiment ou la métallurgie. Le 22 janvier 1985, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) a signé un texte avec les organisations syndicales. Le 27 février, l'Union des industries chimiques (UIC) en a fait de même avec la CGT, la CFDT, la CFTC, la CGC et FO. Les vingt-deux syndicats patronaux des industries agro-alimentaires ont également signé un accord le 17 janvier, sauf avec la CGT.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 mars

Séance perturbée

La séance de mardi à la Bourse de Paris a commencé avec une heure un quart de retard. Les locaux avaient été envahis dès 11 h 15 du matin par une centaine de manifestants, salariés du groupe Thomson-CSF Téléphone et dirigés par des représentants syndicaux (CGT, CFDT, CGC), qui entendaient protester contre 676 licenciements économiques dont l'annonce devrait être faite à la fin du mois.

Finalement, à 13 h 10, le cortège évacuait le Palais dans le calme. Mais les cotations ne purent commencer avant 13 h 45, et le marché fut obligé de jouer les prolongations jusqu'à 15 h 45.

Des ventes bénéficiaires furent enregistrées à l'ouverture, mais elles furent assez bien absorbées dans l'ensemble. Un moment revenu à 0,5 % en dessous de son niveau de la veille, l'indicateur instantané regagnait peu à peu le terrain perdu. À la clôture, son recul se limitait à 0,16 %.

Phénomène le plus intéressant : le « papier » continue à bien se placer. Coïncidence ? L'action Thomson-CSF a baissé de 1,6 %. Mais singulièrement, Alsthom n'a pas réagi à l'annonce du contrat signé avec la Chine de 2,6 milliards de francs pour la livraison de 150 locomotives.

Dans un communiqué, le groupe GTM-Entrepose a fait savoir que sa participation dans J. Lefebvre avait dépassé le seuil des 50 %. Il prend donc le contrôle de l'affaire.

L'or s'est un peu raffermi à Londres : 316 dollars l'once contre 314,60 dollars.

A Paris, le lingot a coté 99 750 F (après 99 550 F) contre 99 650 F. Le napoléon a baissé : 596 F (– 4). La devise-titre s'est échangée entre 10,26 F et 10,29 F (contre 10,21 F - 10,30 F).

NEW-YORK

Coup de frein à la baisse

Wall Street avait mardi une moins mauvaise mine. Après la baisse de la veille, la tendance s'est révélée beaucoup plus irrégulière et, en fin de séance, l'indice des industrielles s'inscrivait à 0,22 point seulement en dessous de son niveau de la veille, très exactement à la cote 1 259,71.

Le bilan de la journée a été légèrement positif. Sur 1 972 valeurs traitées, 789 ont monté, 690 ont fléchi et 493 n'ont pas varié.

Amélioration ? C'est un bien grand mot. Le plus grand attentisme a continué de régner autour du Big Board comme en témoigne le niveau toujours très bas de l'activité. Seulement 89,93 millions de titres ont changé de mains contre 74,03 millions la veille.

Les niveaux de profits des entreprises pour le premier trimestre restent le souci majeur de la communauté. Après IBM, General Electric et 3 M prévoient à leur tour des résultats en baisse. Le problème pour toutes les grandes entreprises est celui posé par le dollar, qui, beaucoup trop cher, est un handicap sérieux dans la compétition internationale. Cependant, certains professionnels assuraient que le ralentissement de l'économie n'était peut-être pas une mauvaise chose en soi, car de nature à favoriser à terme une détente sur la monnaie américaine et fléchissement des taux d'intérêt.

VALEURS	Cours du 25 mars	Cours du 26 mars
Alcoa	33 3/8	33 5/8
A.T.T.	21 1/8	21 3/8
Boeing	60 3/4	61 3/8
Chase Manhattan Bank	51 7/8	51 3/4
Du Pont de Nemours	52 1/4	52 3/8
Eastman Kodak	68 3/4	67 3/8
Exxon	50	50 1/2
Ford	42 3/4	42 1/2
General Electric	61	59 3/4
General Foods	61 1/4	61 3/8
General Motors	74 1/2	74 3/4
Goodyear	26 3/4	26 5/8
I.B.M.	124 1/2	125 3/8
I.T.T.	34 5/8	34 1/8
Mobil Oil	29	29
Pfizer	41 3/4	42 1/2
Schlumberger	38 1/2	38 5/8
Texaco	34 7/8	35
U.A.L. Inc.	44 5/8	45 5/8
Union Carbide	37 1/4	37 3/8
U.S. Steel	27 3/8	27 1/2
Westinghouse	29 5/8	29 1/8
Xerox Corp.	42 3/4	43 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SCOA. – La situation du groupe continue de s'améliorer. Pour l'exercice clos le 31 décembre dernier, d'une duré exceptionnelle de quinze mois, les comptes sont redevenus bénéficiaires. Le résultat consolidé (part du groupe) s'élève à 31,1 millions de francs (contre une perte de 56,7 millions de francs pour l'exercice précédent de douze mois) pour un chiffre d'affaires consolidé de 10,07 milliards de francs. Les comptes de la société mère sont eux aussi revenus dans le noir (3,1 millions de francs de profits contre un déficit de 72 millions de francs).

A périmètre équivalent (comparaison sur douze mois), le chiffre d'affaires consolidé de l'année civile 1984, atteint 8,37 milliards de francs (contre 6,77 milliards).

L'entreprise a poursuivi la concentration de ses ressources sur les secteurs prioritaires de son activité (distribution auto, réseaux de magasins de détail, produits pharmaceutiques et négoce international) et amélioré sa capacité de réaction aux variations de la conjoncture. Sauf dégradation de l'environnement, le maintien de cette politique devrait permettre à la SCOA d'améliorer encore sa performance en 1985.

POLIET. – Le résultat net pour 1984 atteint 43,7 milliards de francs contre 44,5 milliards. Le dividende net est maintenu à 20 F.

CEDIS. – Le bénéfice net pour 1984 pour le groupe CEDIS-ETDR fusionné s'établit à 62,81 millions de francs (contre 66,95 millions à périmètre comparable). La marge brute d'autofinancement est de 204,26 millions de francs contre 205,68 millions.

PENHOËT. – Bénéfice net pour 1984 hors plus-values : 14,51 millions de francs contre 14,34 millions. Il s'y ajoute 31,89 millions de francs de plus-values à long terme (contre 27,67 millions). Le dividende net est maintenu à 26 F.

BEL. – Le résultat net de la société mère pour 1984 atteint 88,1 millions de francs (+ 14,4 %). La marge brute est de 181,9 millions (+ 7,8 %). Ces données s'entendent hors plus-values. Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 4,47 milliards de francs (contre 3,99 milliards). Le dividende net est porté de 12,60 F à 13,20 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	25 mars	26 mars
Valeurs françaises	112,4	
Valeurs étrangères	110,1	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 mars	26 mars
Indice général	209,7	209,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 mars .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 mars	27 mars
1 dollar (en yens)	256,97	254

BOURSE DE PARIS Comptant 26 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]								

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ / Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1820	1750	Alser	221	....
Calberson	348	349	Borie	285	....
C.D.M.E.	720	725	Cellulose du Pin	114 50	113
C. Equip. Elect.	292	289	C.G.M.	10	....
Dafsa	285	289	Cochery	28	....
Dauphin O.T.A.	2000	1920	C. Sabl. Seine	110 50	....
Filipacchi	560	560	Coparex	505	505
Guy Degrenne	725	730	F.B.M. (LI)	70	3 50 o
Marlin Immobilier	339	339	La Mure	80	....
Métallurg. Minière	215 50	224 20	Mic	203	....
M.M.B	395	399	Profils Tubes Est	1 52	....
Navale-Delmas	455	480	Pronuptia	120 50	120 10
Om. Gest. Fin.	315	....	Ripolin	....	....
Petit Bateau	364 90	370	Romento N.V.	121 70	121 70
Petroligaz	730	730	Sabl. Morillon Corv.	70	....
Pochet	1750	1770	S.P.R.	152	....
Poron	320	325	Thann et Mulhouse	105	....
S.C.G.P.M.	318	320	Total C.F.N.	35 20	....
Sofibus	231	240	Ulinex	335	337
Sovac	785	785			

SICAV 26/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	289 81	276 71	Japacic	124 30	118 66
Actions-Investiss.	289 01	275 90	Laffitte-ct-terme	123358 15	123358 15
Actions sélectives	415 98	397 10	Laffitte-Expansion	697 93	666 28
Aedificandi	438 57	418 70	Laffitte-France	236 37	225 63
A.G.F. 5000	296 63	283 16	Laffitte-Japon	229 52	219 11
[illegible]					

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

o : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1680	4,5 % 1973	1688	1658	1683	– 0 29	540	Esso S.A.F.	565	560	561	– 0 70
3970	C.N.E. 3 %	4190	4190	4190	....	1230	Eurafrance	1256	1251	1251	– 0 31
1468	Electricité T.P.	1470	1470	1470	....	950	Euromarché	920	920	920	....
[illegible]											

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]					
127	Gencor	131 90	131 60	131 50	– 0 30
315	Gén. Belgique	300	310	310	+ 3 33
645	Gén. Electr.	638	628	620	– 2 82
765	Gen. Motors	756	762	765	+ 1 32
62	Goldfields	64 60	64	64 10	– 0 77
35	Gd Metropolitain	35 50	35 10	34 90	– 1 69
164	Harmony	158 50	157 50	160 90	+ 1 51
35	Hitachi	34 60	34	34 30	– 0 86
685	Hoechst Akt.	688	686	685	– 0 44
94	Imp. Chemical	98	95 80	98	....
134	Inco. Limited	133 10	130 10	130 10	– 2 25
1340	IBM	1295	1291	1300	+ 0 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]					
87	[illegible]	87	86 50	86 50	– 0 57
1780	Siemens A.G.	1725	1718	1718	– 0 40
187	Sony	185 10	180	179	– 3 29
240	T.D.K.	237 10	232	234	– 1 30
18 60	Toshiba Corp.	18 75	18 75	18 80	+ 0 29
990	Unilever	978	970	971	– 0 71
410	Unit. Techn.	417	414	418	+ 0 23
980	Vaal Reefs	971	948	959	– 1 23
400	West Deep	415	419	419	+ 0 96
325	West Hold.	335	338	338	+ 1 19
445	Xerox Corp.	446	446	446	....
2 07	Zambia Corp.	2 12	2 09	2 09	– 1 41

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 858	9 879	9 500	10 060
ECU	6 828	6 828	....	....
Allemagne (100 DM)	305 650	305 570	294	314
Belgique (100 F)	15 208	15 200	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	270 370	270 390	260	280
Danemark (100 krd)	86 320	86 470	80	88
Norvège (100 k)	106 860	106 680	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 681	11 611	11 200	12
Grèce (100 drachmes)	7 080	7 142	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 905	4 903	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	360 680	360 320	3 500	3 710
Suède (100 krs)	106 880	106 700	103	110
Autriche (100 sch)	43 500	43 470	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 502	5 500	5 300	5 800
Portugal (100 esc.)	5 455	5 456	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 138	7 162	6 900	7 250
Japon (100 yens)	3 863	3 856	3 700	3 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/3
Or fin (kilo en barre)	100100	100150
Or fin (en lingot)	99650	99750
Pièce française (20 fr)	600	596
Pièce française (10 fr)	405	.....
Pièce suisse (20 fr)	577	575
Pièce latine (20 fr)	579	571
Souverain	721	721
Pièce de 20 dollars	4005	4025
Pièce de 10 dollars	2082 50	2082 50
Pièce de 5 dollars	1380	.....
Pièce de 50 pesos	3705	3745
Pièce de 10 florins	600	597

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'ENLÈVEMENT DE QUATRE FRANÇAIS AU LIBAN

M. Roland Dumas : nous ne céderons à aucun chantage

A l'occasion du déjeuner organisé par l'association de la presse diplomatique, dont il était l'invité, le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, a été interrogé sur les dispositions que comptait prendre le gouvernement français afin d'obtenir la libération des quatre Français récemment enlevés au Liban. Il a indiqué en réponse qu'il s'agissait pour lui d'une *« grande et constante préoccupation »*, qui le conduisait à *« tirer toutes les sonnettes pour essayer de récupérer nos compatriotes et faire en sorte qu'ils soient libérés le plus vite possible »*, en utilisant *« au Liban même et dans la région, les canaux les plus officiels et les plus officieux »*. M. Dumas a précisé que, parmi ces « canaux », celui de l'Iran n'était pas exclu *a priori*. Il a en outre rendu hommage *« au courage, à la ténacité, à la présence d'esprit et à la maîtrise dont fait preuve le personnel diplomatique français face au danger permanent »*. Mais il a estimé qu'il était très difficile de *« discuter directement avec des organisations par définition insaisissables, et dont la plupart ne se manifestent pas au grand jour »*. Ce qui, a-t-il conclu, n'empêchera pas la France de demeurer présente au Liban : *« Nous ne céderons à aucun chantage, aucune violence, aucun terrorisme. »*

A propos de la guerre Iran-Irak et des livraisons d'armes françaises à Bagdad, M. Dumas a souligné que Paris restait fidèle à *« des choix qui remontent à plusieurs années et ne sont pas dictés par la situation que nous connaissons aujourd'hui (...). La signature de la France au bas d'un certain nombre de contrats est honorée*, a-t-il ajouté. *Mais sa politique n'est pas dirigée contre l'Iran. Nous souhaitons que les contentieux avec Téhéran soient réglés »*.

S'agissant de la situation au Tchad et des récentes déclarations de M. Hissène Habré selon lesquelles il y aurait actuellement quelque sept mille soldats libyens dans le nord du pays, M. Dumas a reconnu, sans en fixer les effectifs, la présence des forces de Tripoli. Mais, a-t-il précisé, *« nous continuons de surveiller ce qui s'y passe (...) et il n'y a pas actuellement de passage de la zone qui avait été définie comme infranchissable »*. La *« première phase du coup d'arrêt français »* à l'invasion libyenne du Tchad, a estimé le ministre des relations extérieures, *« a été réussie sans trop de dommages »*. Après quoi, a-t-il ajouté, *« mon prédécesseur a signé les accords que vous savez »*. Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, *« nous arrêtons les Libyens sans avoir à déployer une nouvelle opération Manta »*. Interrogé sur la formule utilisée au moment de cet accord par M. Cheysson à propos des soldats libyens (*« Ils partent, nous partons ; ils restent, nous restons ; il reviennent, nous revenons »*), M. Dumas a répondu : *« La formule que vous évoquez, et dont je ne suis pas l'auteur, était une formule de septembre dernier. Il faut l'actualiser. La formule que j'emploierais aujourd'hui est que toutes les dispositions sont prises par le gouvernement français pour que, si les mêmes causes se reproduisaient, les mêmes effets s'ensuivent. »*

● *Une nouvelle revendication.* — Un interlocuteur anonyme se réclamant d'une organisation jusqu'ici inconnue, les *« brigades de Khaybar-branche du Liban »*, a annoncé, mardi 26 mars, la *« très prochaine libération »* des deux otages britanniques, MM. Geoffrey Nash et Brian Levick et d'une Française, Mme Danielle Perez, *« leur interrogatoire étant terminé »*.

MM. Nash et Levick avaient été enlevés les 14 et 15 mars dernier à Beyrouth-Ouest. Mme Danielle Perez, secrétaire au service culturel de l'ambassade de France, avait été enlevée le 22 mars avec son père, M. Marcel Carton, attaché à l'ambassade, le même jour que M. Marcel Fontaine, consul adjoint.

Ces cinq enlèvements avaient été revendiqués par l'organisation clandestine, Jihad islamique. Par ailleurs M. Bonnefous, directeur d'Afrique du Nord-Moyen-Orient au Quai d'Orsay, qui s'était rendu au Liban pour y rencontrer les autorités et la communauté françaises à la suite des derniers enlèvements, est rentré mardi soir à Paris. *(AFP).*

Les forces armées révolutionnaires libanaises :
Un groupe terroriste démantelé en Europe

Pour les spécialistes des services *de renseignement français, l'authenticité de la revendication par les Forces armées révolutionnaires libanaises (FARL) de l'enlèvement de* M. Gilles Peyroles, directeur du Centre culturel français à Tripoli (Nord-*Liban), ne fait pas de doute.*

Trois membres des FARL sont actuellement emprisonnés en Europe. *Deux en Italie : Abdallah Mansouri*, arrêté le 6 août à Trieste, et Joséphine Abdo, arrêtée le 19 décembre *à Ostie. Un autre en France qui, selon* les enquêteurs, aurait été le responsable militaire de ce groupe terroriste sur le *continent* européen : Abdallah Georges Ibrahim, interpellé par la Direction de la surveillance du territoire (DST) à Lyon, le 24 octobre 1984. C'est sous la fausse identité sous laquelle il fut arrêtée — Abdel Kader Saadi, figurant sur un passeport algérien authentique — que les FARL réclament aujourd'hui sa libération, en échange de M. Peyroles.

Ce chantage intervient alors que les polices européennes estimaient avoir porté un coup fatal à ce groupe terroriste en Europe. Ne regroupant guère plus qu'une dizaine de personnes, tous originaires d'un même village à dominante chrétienne du nord-Liban, Koubeyat, en zone contrôlée par les troupes syriennes, les FARL seraient issues, selon les spécialistes du contre-espionnage, du Parti populaire syrien (PPS), qui, malgré *son sigle*, est une organisation libanaise à l'orientation « panarabe » et, surtout, alignée sur la Syrie. *De ce fait, le PPS, dirigé par* des chrétiens orthodoxes, a tissé des liens avec le FPLP palestinien de Georges Habache, lui aussi lié à la Syrie.

Ce groupe a réalisé plusieurs opérations meurtrières en France : cinq attentats, dont trois mortels, surtout en 1981 et 1982. Le 12 novembre 1981 : attentat manqué à Paris contre M. Christian Adison Chapman, chargé d'affaires des États-Unis en France ; 18 janvier 1982 : assassinat à *Paris* du lieutenant-colonel Charles Ray, attaché militaire de l'ambassade américaine ; 3 avril 1982 : Yaacov *Barsimantov, deuxième* secrétaire de l'ambassade d'Israël à Paris, est assassiné à Boulogne-Billancourt *; 22 août 1982 : deux* artificiers de la police parisienne sont tués alors qu'ils tentent de déminer un colis piégé destiné au conseiller commercial de l'ambassade des Etats-Unis ; enfin, le 26 mars 1984, les FARL revendiquent l'attentat *contre le consul général des Etats-*Unis à Strasbourg, M. Robert Onan Homme, blessé par balles.

Les arrestations de 1984 avaient été permises par un hasard policier : l'interpellation à Trieste, à bord d'un train venant de Yougoslavie, d'Abdallah Mansouri, qui voyageait avec un faux passeport marocain. Une jeune Libanaise, qui avait séjourné avec celui-ci dans un hôtel de Ljubljana (Yougoslavie), fut « filée » en France, ce qui permit de découvrir quelques « planques » du groupe, notamment à Lyon. C'est alors *qu'il allait* tout bonnement reprendre une caution qu'il avait laissée pour la location d'un de ses *appartements lyonnais qu'*Abdallah Georges Ibrahim fut arrêté par la DST, en possession notamment d'un *faux passeport maltais.*

Déjà en 1984, les services spécialisés français avaient fait échouer un attentat prévu par les FARL, hors du territoire français, pour obtenir des libérations. Selon les spécialistes du *renseignement, ce groupe a, de plus,* la particularité d'avoir obtenu des soutiens au sein de la « mouvance » terroriste française. *Ainsi est-ce* Action directe qui prêta sa logistique — tracts, coups de téléphone — pour la *revendication de certains attentats* des FARL. L'enquête aurait permis de confirmer *a posteriori* l'existence de ces relations suivies.

EDWY PLENEL.

Mme HALIMI AMBASSADEUR AUPRÈS DE L'UNESCO

A l'occasion du déjeuner organisé par l'Association de la presse diplomatique, dont il était l'invité, M. Dumas, ministre des relations extérieures, a officiellement confirmé, mardi 26 mars, ce que nous avions annoncé dans nos éditions datées des 10-11 février : Mme Gisèle Halimi remplace Mme Jacqueline Baudrier comme ambassadeur auprès de l'UNESCO.

Cette nomination a été décidée lors du conseil des ministres du 6 mars, mais on avait souhaité en différer l'annonce, par égard pour Mme Baudrier, qui aurait décliné différentes propositions (dont le Conseil d'État et la direction de l'Exposition française au Brésil). *Mme Halimi devrait prendre ses* fonctions le 15 avril. Il n'a pas encore été précisé ce qu'il adviendra *de l'autre fonction actuellement* exercée par Mme Baudrier auprès de l'UNESCO : celle de membre du conseil exécutif (cette assemblée doit siéger à nouveau en mai).

[Née le 27 juillet 1927 à La Goulette *(Tunisie), licenciée en droit, diplômée* de l'Institut d'études politiques, Mme Halimi a été avocat au barreau de Tunis, puis de Paris, où elle a notamment défendu des inculpés FLN durant la guerre d'Algérie, ainsi que Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir. En 1971, elle a fondé, avec cette dernière, le mouvement Choisir. Elue député (apparentée socialiste) de l'Isère en juin 1981, *elle a été chargée, en* 1983, d'une mission auprès du ministre des relations extérieures, alors M. Cheysson, au sujet de l'UNESCO, après le dépôt de préavis de retrait américain. Mme Halimi s'est démise de son mandat parlementaire en septembre 1983, cette *mission se prolongeant au-delà des six* mois prévus par la Constitution.]

● *L'OLP dénonce le « front » palestinien créé à Damas.* — La direction de l'OLP a exprimé, mardi 26 mars, à Tunis, son *« mépris »* à l'égard du « front de salut national palestinien » que les mouvements opposés à M. Yasser Arafat avaient constitué la veille à Damas.

Interrogé sur cette initiative, M. Farouk Chareh, chef de la diplomatie syrienne, qui participe à Tunis à la quatre-vingt-troisième session du conseil des ministres arabes des affaires étrangères, a affirmé qu'il ne s'agissait *« absolument pas »* de la création d'une *« seconde OLP »*. *« C'est*, a-t-il dit, *une action des forces nationales palestiniennes et des mouvements de la résistance palestinienne pour tenter de se dresser sur la voie de la capitulation adoptée au sein de l'OLP. »*. — *(Corresp.)*

Sur le vif

Trottoirs

Faut se rendre à l'évidence : on est toujours le raton de quelqu'un. Hier, pendant que la France faisait un beau mouve*ment de menton antiraciste* — on a touché à mon pote ! — les riverains de la *rue* Saint-Denis sont venus *nous* dire sur Europe 1, qu'ils en avaient marre des putains. C'est la nuée de sauterelles. Depuis qu'on a fermé les hôtels de passe de la Goutte d'or, elles se sont rabattues sur Bonne-Nouvelle, et on se cogne *dedans tellement* il y en a.

Avant, elles étaient, quoi... à peine deux cents ; bon, ça allait, ça faisait *partie du décor*, ça attirait le touriste, et ça faisait marcher le commerce. Maintenant *qu'elles sont plus de deux mille* à se partager les mêmes portes cochères c'est plus possible, c'est *plus vivable*. Le fameux seuil de tolérance, il est plus que dépassé, il est enfoncé dans la rage agacée, apeurée, d'une promiscuité gênante, envahissante.

Elles se défendaient comme elles *pouvaient*, les pauvres. Un peu coincées aux entournures. Si *elles sont si nombreuses*, c'est pas leur faute, c'est à cause de la concurrence étrangère ! de la *présence* tolérée, *protégée par* la police, de « réfugiées politiques ». Comment ça ? Qui ça ? Ben... des travailleuses immigrées, des personnes de couleur, des Ghanéennes. Elles osaient pas trop dire que ces garces leur piquaient leur boulot, mais elle en avaient gros sur la patate, elles aussi, ça se sentait.

Là-dessus, Elkabbach tend son micro au maire de l'arrondissement. Lui, qu'elles soient blanches, noires ou jaunes, *les filles*, ils s'en fout, c'est pas son problème. Leurs studios, il les ferme ; la rue, il la nettoie, allez ouste ! dehors, virez-moi tout ça. Et où ça ira, tout ça ? Avenue Foch ou à *la* Madeleine. *Qu'ils se* les prennent un peu dans les beaux quartiers, pour voir... Au moins *là*, les trottoirs sont plus larges.

CLAUDE SARRAUTE.

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU PS

Encore la proportionnelle...

Les journées parlementaires du PS se sont ouvertes mercredi 27 mars à Rennes. Elles se termineront jeudi 28 par une intervention — à huit clos — de M. Laurent Fabius.

Le débat sur le mode de scrutin sera suivi avec une particulière attention. Au cours du comité directeur du samedi 23 mars, la majorité des intervenants se sont prononcés pour le maintien d'une logique majoritaire, et cette tendance ne reflète pas nécessairement l'avis de l'ensemble du parti. Les parlementaires, notamment, qui ont à prendre en compte leur situation d'élus, peuvent avoir un point de vue différent de celui du comité directeur.

Les députés socialistes semblaient, il y a quelques mois, plutôt favorables au maintien d'une pratique majoritaire (*le Monde* daté 14-15 octobre 1984). Peut-être une fraction d'entre eux a-t-elle changé d'avis après les élections cantonales qui ont souvent été mauvaises pour les députés socialistes et qui ont confirmé que l'alliance PC-PS reste nettement minoritaire. Mais certains des partisans d'une dominante majoritaire se déterminent sur des bases *clairement* politiques. C'est notamment le cas des cinq députés socialistes de divers courants qui *s'étaient, il y a quelques mois*, prononcés pour un mode de scrutin *« à dominante majoritaire » (le Monde* du 16 novembre 1984).

Dans ces conditions, deux cas de figure sont envisageables :

— Soit M. Fabius dévoile, jeudi, devant les parlementaires — quelques heures avant la réunion du *bureau exécutif du PS — le mode de* scrutin retenu par le gouvernement. Il élimine alors le risque que présente le développement d'un débat interne au PS. Mais une telle méthode, particulièrement cavalière, laisserait probablement des traces chez les socialistes alors que le PS doit jouer un rôle essentiel dans la campagne électorale de 1986, et peut-être aussi dans l'opinion.

— Soit le gouvernement laisse le débat se développer. La tonalité des journées parlementaires, les désaccords qu'elles auront révélés ou non, la tendance ainsi dégagée, ne seront pas sans conséquences sur la réunion, jeudi soir, du bureau exécutif.

Il semble que les partisans du scrutin proportionnel forment une majorité au sein du bureau exécutif, surtout si le premier secrétaire s'engage. Mais certains de ses membres estiment que le débat — dont chacun a maintenant bien conscience qu'il est aussi devenu celui des alliances politiques pour l'après 1986 — est trop important pour être réglé au bureau exécutif. Si les journées parlementaires les confortent dans leur opinion, et qu'ils demandent la convocation d'un comité directeur extraordinaire (voire d'une convention nationale extraordinaire, comme l'a demandé samedi M. Daniel Percheron, sénateur du Pas-de-Calais), il semble difficile à M. Jospin de refuser l'organisation d'un vote sur ce sujet.

S'il est décidé de réunir un comité directeur ou une convention extraodinaire, il n'est pas évident que s'y dégage la même tendance qu'au comité directeur du 23 mars. L'effet de surprise ne jouera plus, et chacun sera conscient de l'enjeu. D'autre part, certains socialistes indécis préféreront ne pas risquer de se placer en porte-à-faux par rapport au gouvernement.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● *Sondage : confirmation de l'amélioration des cotes de MM. Mitterrand et Fabius.* — Selon un sondage, réalisé par IPSOS auprès de mille personnes entre les 14 et 18 mars et publié par *le Quotidien de Paris* daté du 27 mars, 35 % des Français (contre 34 % en février) *« font confiance à François Mitterrand pour orienter son action dans le sens qu'*[ils souhaitent] », 51 % (au lieu de 52 %) sont d'un avis contraire. 35 % (contre 32 % il y a un mois) sont satisfaits des décisions prises par M. Fabius, tandis que 30 % (au lieu de 33 %) en sont *mécontentes*

Selon Mme Dufoix

LA MISE EN PLACE DES DÉPARTEMENTS DANS LES HOPITAUX SE FERAIT PROGRESSIVEMENT

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, a annoncé mardi 26 mars, à l'issue du colloque organisé par le commissariat au Plan sur les politiques de santé étrangères, que la mise en place des départements dans les hôpitaux pourrait se faire progressivement et que ces départements devraient jouer un rôle de coordination entre les services. *« Il y a deux façons de voir la départementalisation*, a-t-elle déclaré. *Une conception hiérarchique et une conception de coordination des services. J'ai pris clairement position en faveur de la coordination. Une réforme comme celle-là, qui transforme la pratique quotidienne d'une organisation, ne peut se faire dans un délai très court. (...) Le projet de départementalisation remonte à une dizaine d'années. Si certains hôpitaux y sont prêts, d'autres ne le sont pas. Il faut être le plus pragmatique possible. »*

Dans les Pyrénées-Atlantiques

ATTENTAT CONTRE UN BAR DE CIBOURE : DEUX BASQUES ESPAGNOLS BLESSÉS

Deux inconnus, un homme et une femme, ont ouvert le feu et fait exploser un engin, mardi 26 mars, vers 20 h 30, dans un bar de Ciboure (Pyrénées-Atalntiques). Deux consommateurs, tous deux bBasques espagnols, ont été blessés : l'un d'eux, M. Juan Basanez Jauregui, atteint au ventre, est dans un état sérieux ; l'autre a été plus légèrement touché au visage.

Selon des témoins, l'un des agresseurs, un homme de petite taille, est entré dans le bar, le visage masqué, armé d'un fusil de chasse. Il a tiré à trois reprises. Une jeune femme qui, de l'extérieur, protégeait sa retraite, a lancé un engin, peut-être une grenade, dont l'explosion a provoqué de gros dégâts matériels.

Le numéro du « Monde » daté 27 mars 1985 a été tiré à 434 466 exemplaires